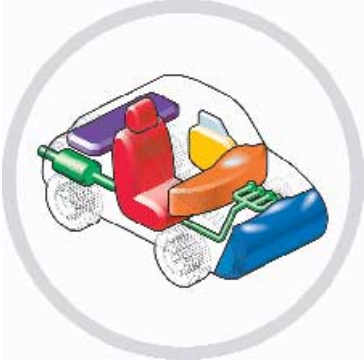




La perfection technique, la passion automobile.



Rapport **Financier** 2004



ORGANES DE DIRECTION ET DE CONTRÔLE

Conseil d'administration

au 31 décembre 2004

Pierre Lévi

Président et Directeur Général

Administrateurs

Louis Defline

Yann Delabrière

Daniel Dewavrin

Patrick Duverger

Jean-Martin Folz

Jean-Louis Gérondeau

Jean-Claude Hanus

Gérard Hauser

Thierry Peugeot

Dietrich Russell

Comité exécutif

au 31 décembre 2004

Pierre Lévi

Président et Directeur Général

Caspar Baumhauer

Directeur de l'Activité Modules et
Systèmes

Patrick Bikard

Directeur Industriel

Gérard Breining

Directeur des Achats

Gérard Chochoy

Directeur de l'Activité Sièges
d'automobile

Arnaud de David-Beauregard

Directeur du Développement

Jean-Michel Elter

Directeur du Développement Client

Jean-Marc Hannequin

Directeur de l'Activité Systèmes
d'échappement

Laurent Hebenstreit

Directeur de l'Activité Systèmes
d'intérieur

Thierry Lemâne

Directeur de la Communication

Bruno Montmerle

Directeur de la Stratégie

Christophe Schmitt

Directeur de l'Activité Composants

Pierre-Jean Sivignon

Directeur Financier

Jean-Pierre Sounillac

Directeur des Ressources Humaines

Commissaires aux comptes

Titulaires

PricewaterhouseCoopers Audit
représenté par Christian Martin
32, rue Guersant – 75017 Paris

Ernst & Young Audit
représenté par Laurent Miannay
11, allée de l'Arche
92400 Courbevoie

Suppléants

Catherine Sabouret
32, rue Guersant – 75017 Paris

Christian de Chastellux
Tour Ernst & Young
11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex

sommaire

2	• _Chiffres clés et informations boursières
5	• _Comptes consolidés
6	Rapport de gestion
24	Comptes consolidés
78	• _Comptes sociaux
79	Rapport d'activité de la société Faurecia
81	Résolutions
85	Comptes sociaux
105	• _Renseignements de caractère général

CHIFFRES CLÉS

(en millions d'euros)	2004	%	2003	%	2002	%
Chiffre d'affaires						
Modules de l'Intérieur Véhicule	8 285,6	77,3	7 858,9	77,6	7 494,4	76,0
Autres modules	2 433,9	22,7	2 263,8	22,4	2 371,1	24,0
Total	10 719,5	100,0	10 122,7	100,0	9 865,5	100,0
Résultat opérationnel	366,3	3,4	302,8	3,0	255,6	2,6
Autres revenus et (charges) nets	(17,5)	(0,2)	(32,7)	(0,3)	(70,4)	(0,7)
Résultat net (part du Groupe)						
– avant goodwill	198,3	1,9	120,5	1,2	54,5	0,6
– après goodwill	83,7	0,8	10,1	0,1	(59,1)	(0,6)
EBITDA ⁽¹⁾	706,0	6,6	637,1	6,3	586,1	5,9
Capacité d'autofinancement	531,8	5,0	434,5	4,3	374,2	3,8
Investissements corporels	378,3	3,5	344,9	3,4	380,0	3,9
Dépenses brutes de recherche et développement	596,5	5,6	532,3	5,3	615,9	6,2
Effectif ⁽²⁾	62 507		59 578		58 878	
	31/12/2004		31/12/2003		31/12/2002	
Capitaux propres	1 896,0		1 830,3		1 903,5	
Dettes financières nettes	1 497,5		1 695,7		1 707,1	

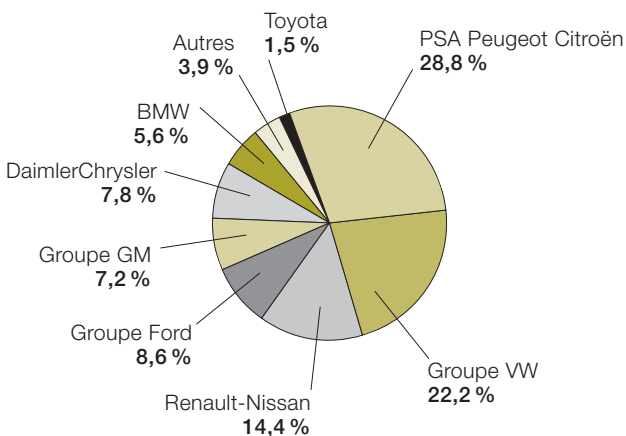
(1) Résultat opérationnel + dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles.

(2) Y compris personnel intérimaire.

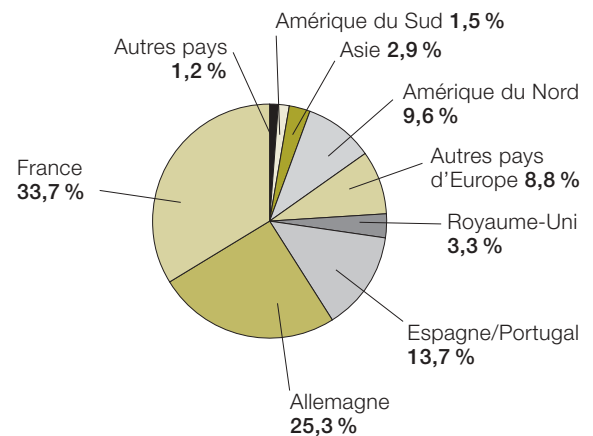
Chiffre d'affaires 2004

(en millions d'euros)	2004	2003	Variation 2004/2003	2002
Sièges d'automobile à taux de change constant	4 784,7	4 353,2	9,9 %	4 031,6
Intérieur Véhicule à taux de change et périmètre constants	3 500,9	3 505,7	(0,1) %	3 462,6
Modules de l'Intérieur Véhicule à taux de change et périmètre constants	8 285,6	7 858,9	5,4 %	7 494,4
Systèmes d'échappement hors monolithes	1 714,9	1 587,9	8,0 %	1 777,7
et à taux de change et périmètre constants	1 020,0	969,3	5,2 %	1 004,3
Bloc avant à taux de change constant	719,0	675,9	6,4 %	593,4
Autres modules hors monolithes et à taux de change et périmètre constants	2 433,9	2 263,8	7,5 %	2 371,1
	1 739,0	1 645,2	5,7 %	1 597,7
Total	10 719,5	10 122,7	5,9 %	9 865,5
hors monolithes	10 024,6	9 504,1	5,5 %	9 092,1
et à taux de change et périmètre constants			7,9 %	

Répartition du chiffre d'affaires par client en 2004



Répartition du chiffre d'affaires par pays en 2004



INFORMATIONS BOURSIÈRES

Évolution de l'action Faurecia

Évolution au 31/12/2004	Par rapport au 31/12/2003	Par rapport au 31/12/2002
Faurecia	+ 16,6 %	+ 47,5 %
SBF 120 ajusté	+ 8,2 %	+ 26,4 %
DS Autoparts Europe ajusté	+ 14,9 %	+ 77,6 %

Informations boursières

- Année fiscale : du 1^{er} janvier au 31 décembre
- Code valeur ISIN FR0000121147
- Valeur nominale : 7 euros
- Négociation : Eurolist d'Euronext Paris SA
- Valeur éligible au Service de règlement différé (SRD)

Données boursières

	2004	2003	2002
Capitalisation boursière en fin de période (en M€)	1 399,4	1 199,9	947,6
Cours de l'action (en €)			
– le plus haut	69,60	73,90	61,40
– le plus bas	48,00	27,00	33,00
Dernier cours de l'année (en €)	57,80	49,57	39,20
Quote-part des capitaux propres par action (en €)	78,31	75,61	78,74

Informations financières
disponibles sur le site www.faurecia.com

Données par action

	2004	2003	2002
Résultat net par action après dilution (en €)			
– avant amortissement des écarts d'acquisition	8,26	5,04	2,29
– après amortissement des écarts d'acquisition	3,49	0,42	(2,49)
Capacité d'autofinancement par action (en €)	22,29	18,18	15,69
Dividende net (en €)	1,10 ⁽¹⁾	0,91	0,91
– Avoir fiscal	–	0,455	0,455
– Montant global	1,10	1,365	1,365

(1) Dividende proposé à l'Assemblée générale annuelle du 23 mai 2005.

Répartition du capital

	2004	2003
Nombre d'actions en fin de période (milliers)	24 212	24 206
PSA Peugeot Citroën	71,39 % (83,6)	71,41 %
FCP Faurecia Actionnariat	0,36 % (0,2)	0,37 %
Autodétention	1,57 % –	1,71 %
Public	26,68 % (16,2)	26,51 %

(Droits de vote entre parenthèses)

Calendrier financier 2005

- 13 janvier
Communiqué du chiffre d'affaires du quatrième trimestre 2004 et de l'exercice 2004
- 17 février
Communiqué des résultats du deuxième semestre 2004 et de l'exercice 2004, présentations à Paris et à Londres
- 13 avril
Communiqué du chiffre d'affaires du premier trimestre 2005
- 23 mai
Assemblée Générale, Paris
- 21 juillet
Communiqué des résultats du premier semestre 2005, présentations à Paris et à Londres
- 13 octobre
Communiqué du chiffre d'affaires du troisième trimestre 2005

Comptes consolidés

- 6 •_Rapport de gestion
- 6 Commentaires sur les comptes consolidés
- 9 Perspectives
- 9 Faits marquants par activité
- 11 Recherche & Développement
- 11 Gestion des risques
- 14 Emploi et compétences
- 18 Responsabilité environnementale
- 20 Sécurité et conditions de travail
- 23 Passage aux normes IAS/IFRS

- 24 •_Comptes consolidés

Présentation des comptes 2004 retraités
en normes IFRS

Attestation d'équité

Commentaires sur les comptes consolidés

En 2004, Faurecia a franchi une nouvelle étape de progrès de ses résultats et de réduction de sa dette. Cette amélioration a été rendue possible par une croissance interne soutenue et l'amélioration continue de la performance opérationnelle du Groupe.

S'agissant de l'activité, Faurecia a connu une nouvelle année de croissance supérieure à celle de la production européenne. Le Groupe a vu augmenter son chiffre d'affaires avec quasiment l'ensemble de ses clients et dans chacun de ses six modules. Plusieurs éléments ont caractérisé cette croissance sur l'exercice 2004 :

- En Amérique du Nord, ce sont les Sièges d'automobile et les Systèmes d'échappement qui ont bénéficié du démarrage et de la montée en cadence liés à des programmes récents. Dans le Michigan, à Auburn Hills, Faurecia a ouvert un site dédié à la production des sièges complets de la Pontiac G6 pour General Motors. À taux de change constant, les ventes réalisées en Amérique du Nord ont augmenté de plus de 10 % au second semestre 2004, et de 9 % sur l'ensemble de l'année.
- En Asie, Faurecia a commencé à produire en Chine, à Wuxi, des mécanismes et des composants pour les Sièges d'automobile à destination de ses clients opérant sur les marchés chinois et asiatiques. Par ailleurs, un site de juste-à-temps pour la livraison de sièges à FAW-VW a été ouvert à Changchun. Les Systèmes d'échappement ont également accru leur présence en Chine et en Corée. Le chiffre d'affaires ainsi réalisé par le groupe Faurecia en Asie a progressé de plus de 100 % en 2004.

Outre une activité soutenue, l'année 2004 a été marquée par une nouvelle amélioration de la performance industrielle du Groupe. En effet, Faurecia a pour objectif de faire progresser ses processus industriels chaque année.

À ce titre, les indicateurs qualité du Groupe ont poursuivi leur amélioration de façon significative. En premier lieu, la sécurité dans les usines a continué à s'accroître fortement puisque le nombre d'accidents dans les usines a diminué de 47 % au cours de l'exercice. Plus de la moitié des sites ont déjà atteint l'objectif de sécurité que le Groupe s'était fixé initialement pour 2005, et trente d'entre eux (sur 160) n'ont enregistré aucun accident du travail avec arrêt en 2004.

De plus, le redéploiement industriel se poursuit. Outre les sites déjà cités, le Groupe a ouvert les sites suivants :

- Kosice, en Slovaquie, destiné à produire des accessoires de systèmes d'intérieur ;

- Hermosillo, au Mexique, ainsi que Poissy en France, Rastatt en Allemagne, Lordstown aux États-Unis, trois sites de juste-à-temps pour l'activité Systèmes d'échappement ;
- Rosslyn, pour les Blocs avant, en Afrique du Sud.

Dans le même temps, le Groupe a accentué son effort de restructuration qui a concerné plusieurs sites, particulièrement en France et en Allemagne. Au Canada, le site de Norfinch a été fermé. Les provisions comptabilisées au titre des restructurations sont ainsi passées de 34,4 millions d'euros en 2003 à 58,6 millions d'euros en 2004.

Dans le domaine des achats, le Groupe a poursuivi ses progrès via la réduction du nombre de ses fournisseurs, l'accroissement de la quote-part d'achats effectué dans les pays à moindre coût, la progression des achats en ligne et l'amélioration de la qualité des pièces achetées.

Dans le domaine de la gestion de programme, le Groupe a stabilisé ses frais de démarrage. Dans celui de la Recherche et Développement, il convient de citer l'ouverture d'un nouveau centre de développement au Japon, à Shin-Yokohama. Ce nouveau centre regroupe les équipes de développement technique pour l'ensemble des activités du Groupe ainsi que les équipes marketing et commerciales basées au Japon. Il permet au Groupe de renforcer sa présence au Japon et sa proximité avec les constructeurs japonais en vue de les accompagner dans le développement international.

Par ailleurs, Faurecia avait lancé une initiative au sein du Groupe afin de multiplier les idées innovantes et d'améliorer la productivité des plans produits. Ce projet lancé au début de l'année 2004 s'appelle le projet « 1 000 » idées ; il se trouve aujourd'hui à mi-chemin, puisque près de 500 idées nouvelles ont été répertoriées et sont en cours d'analyse. Enfin, le Groupe a effectué en 2004 la cession de deux activités n'appartenant pas au cœur de métier de Faurecia :

- L'activité Colonnes de direction a été cédée le 28 juillet 2004 à la société japonaise Fuji Kiko Co. Ltd. Cette activité, assurée pour l'essentiel sur le site de Beaulieu (Doubs) et regroupée au sein de la société Faurecia Systèmes de Direction, produit des axes et des colonnes de direction complètes. L'opération a permis d'adosser Faurecia Systèmes de direction à un groupe ayant une présence internationale et spécialisé en systèmes de direction.
- D'autre part, PSA Peugeot Citroën, par l'intermédiaire de sa filiale Peugeot Citroën Automobiles SA, a repris le 1^{er} novembre 2004 l'activité Mécanique et environnement de Faurecia Systèmes d'échappement. Cette activité, assurée pour l'essentiel sur le site d'Hérimoncourt (Doubs), porte sur la fabrication de moteurs en petites séries, ainsi que sur la collecte et la rénovation d'organes mécaniques usagés.

S'agissant d'une transaction avec une société d'un groupe ayant des liens capitalistiques importants avec Faurecia, une attestation d'équité a été délivrée.

Ces deux activités représentent un chiffre d'affaires annuel global de 170 millions d'euros, et un effectif de 950 personnes. L'impact positif de ces cessions sur la trésorerie du Groupe s'élève à 82 millions d'euros.

ACTIVITÉ

Le chiffre d'affaires consolidé de Faurecia en 2004 s'est élevé à 10 719,5 millions d'euros, en augmentation de 5,9 %. Hors ventes de monolithes, à taux de change et périmètre constants, la progression est de 7,9 %. Cette croissance a été obtenue dans un contexte de hausse de l'ordre de 1 % de la production automobile européenne, principal marché du groupe Faurecia qui y réalise 84,8 % de son chiffre d'affaires.

L'effet négatif de change, principalement lié à l'évolution du dollar, est de 1,1 % et l'impact du changement de périmètre négatif, de 1,3 %.

Les changements de périmètre concernent le secteur des modules de l'Intérieur Véhicule avec, d'une part, l'impact de la cession de l'activité Colonnes de direction et, d'autre part, celui de la déconsolidation du chiffre d'affaires cockpit de l'usine de Gand (Belgique) apportée courant 2003 à la joint-venture SAS entre Faurecia et Siemens VDO. Pour le secteur des autres modules, le changement de périmètre touche les Systèmes d'échappement avec, d'une part, la cession en novembre 2004 de l'activité Mécanique et environnement et, d'autre part, la consolidation en 2004 de deux sociétés : Daeki Faurecia a été consolidée pour la première fois au cours du premier semestre 2004 après l'augmentation de la participation de Faurecia de 49 % à 51 % et Faurecia Exhaust Systems Korea (Fesk) a repris l'activité Échappement de la société Chang Heung Precision Ltd, en 2003.

En 2004, le chiffre d'affaires réalisé pour chacun des deux secteurs d'activité du groupe Faurecia a progressé.

Le secteur des modules de l'Intérieur véhicule, avec un chiffre d'affaires de 8 285,6 millions d'euros, croît de 5,4 % et de 7,9 % à taux de change et périmètre constants. Dans ce secteur, le chiffre d'affaires des Sièges d'automobile s'est élevé à 4 784,7 millions d'euros en 2004. Il progresse de 9,9 % et de 10,8 % à taux de change constant. Le niveau d'activité a été soutenu en Amérique du Nord par les ventes de la Chevrolet Malibu et de la Pontiac G6, en Europe par l'Opel Astra et la Peugeot 407, les nouveaux modèles des gammes Renault Mégane et Scénic, la Smart Forfour et la Mitsubishi Colt, et en Chine, par l'Audi A4.

Par ailleurs, le chiffre d'affaires des modules de l'Intérieur Véhicule, qui s'établit en 2004 à 3 500,9 millions d'euros, est en légère baisse de 0,1 % mais progresse de 4,1 % à taux de change et périmètre constants. L'impact de change est négatif de 0,8 % et l'effet périmètre, négatif de 3,4 %.

Le chiffre d'affaires de l'exercice a bénéficié de la montée en cadence des Ford Focus, Volvo S40, Golf A5, Mercedes SLK, de la nouvelle gamme Renault Mégane et Scénic, et du démarrage des Citroën C4 et BMW Série 1.

Le chiffre d'affaires du secteur des Autres modules, soit 2 433,9 millions d'euros en 2004, progresse de 7,5 % et de 7,9 % à taux de change et périmètre constants.

Le chiffre d'affaires des Systèmes d'échappement s'élève en 2004 à 1 714,9 millions d'euros en progression de 8,0 %.

Hors ventes de monolithes, le chiffre d'affaires est de 1 020,0 millions et augmente de 8,9 % à taux de change et périmètre constants. La progression a été particulièrement soutenue en Amérique du Nord. Les lancements des Ford Focus, Ford Freestyle, Chevrolet Cavalier et Jeep Liberty, notamment, ont permis de réaliser une augmentation des ventes à taux de change constant de 30 % au second semestre (+ 13 % sur l'année). En Europe, le chiffre d'affaires a bénéficié des ventes de la Mercedes Classe A.

Le chiffre d'affaires du Bloc avant, de 719,0 millions d'euros en 2004, augmente de 6,4 %. Les principaux démarrages de l'exercice ont concerné l'Audi A6 et la BMW Série 1.

RÉSULTATS

En 2004, le résultat opérationnel progresse de 63,5 millions d'euros par rapport à l'exercice 2003. Il s'établit à 366,3 millions d'euros, soit 3,4 % du chiffre d'affaires, comparé à 302,8 millions d'euros (3,0 % du chiffre d'affaires) en 2003. L'EBITDA⁽¹⁾ de 2004 s'améliore quant à lui de 68,9 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent. Il s'élève en effet à 706,0 millions d'euros, soit 6,6 % du chiffre d'affaires, comparé à 637,1 millions d'euros (soit 6,3 % du chiffre d'affaires) pour l'exercice 2003.

Comme au premier semestre, le résultat opérationnel du second semestre progresse lui aussi par rapport à l'année précédente. Il s'élève à 165,3 millions d'euros, soit 3,2 % du chiffre d'affaires, comparé à respectivement 141,5 millions d'euros et 2,9 % en 2003.

L'EBITDA du second semestre augmente quant à lui de 22,1 millions d'euros, pour se porter à 6,4 %, comparé à 6,3 % l'année précédente.

Sur le plan opérationnel, les facteurs suivants ont contribué à cette amélioration :

– une activité soutenue au premier comme au second semestre

(1) Résultat opérationnel + dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles.

avec un chiffre d'affaires en hausse de 6,5 % au second semestre et de 5,9 % sur l'année, ces hausses passant à respectivement 7,2 % et 7,9 % lorsque exprimées hors ventes de monolithes et à taux de change et périmètres constants ;

- une amélioration de la performance industrielle du Groupe venant compenser pour partie l'impact combiné de la pression toujours forte sur les prix de vente et de la hausse des matières premières, qui a commencé à se faire sentir plus particulièrement au quatrième trimestre.

Les frais de démarrage, en baisse de 4,3 millions d'euros sur le second semestre, sont pratiquement stables pour l'année traduisant le bon contrôle des programmes.

Les dépenses brutes de recherche et développement s'élèvent à 596,5 millions d'euros (soit 5,6 % du chiffre d'affaires) pour l'exercice 2004, en hausse de 12,1 %.

Cette hausse, qui fait suite à une baisse de 13,6 % en 2003, est due pour une part au développement du Groupe, notamment en Amérique du Nord, et pour une autre part, au cycle des programmes en cours de développement en 2004. Nettes des montants facturables aux clients, les dépenses de recherche et développement s'élèvent à 126,3 millions d'euros (2,4 % du chiffre d'affaires) pour le second semestre et à 272,8 millions d'euros (2,5 % du chiffre d'affaires) pour l'année, à comparer à des montants de 105,3 millions d'euros (2,2 % du chiffre d'affaires) et de 240,6 millions d'euros (2,4 % du chiffre d'affaires) pour les mêmes périodes de l'année 2003. Exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires, les frais administratifs et commerciaux sont en baisse de 0,1 point au second semestre (par rapport à l'année 2003), mais restent stables sur l'année à 2,9 % du chiffre d'affaires.

Le résultat financier bénéficie, d'une part, de la baisse des taux du milieu de l'année 2003 et, d'autre part, de la réduction de la dette au cours de l'année 2004. La charge financière nette s'élève à 74,2 millions d'euros, soit 0,7 % du chiffre d'affaires, en baisse de 8,7 millions d'euros par rapport à l'année précédente.

Le poste « Autres revenus et charges » est une charge nette de 17,5 millions d'euros. Il comprend des frais de restructuration pour 58,6 millions d'euros concernant des sites situés essentiellement en France et en Allemagne, ainsi que la fermeture d'un site situé au Canada (Norfinch). Ce montant comprend des provisions pour dépréciation d'immobilisations à hauteur de 5,2 millions d'euros. En outre, des écarts de change défavorables s'élèvent à 4,5 millions d'euros. En contrepartie, le Groupe a cédé les activités Mécanique et environnement et Colonnes de direction, ce qui a permis de dégager une plus-value de cession globale de 48,7 millions d'euros avant impôt.

La charge fiscale s'élève à 72,4 millions d'euros en 2004, à comparer à 54,7 millions d'euros en 2003, en augmentation du fait de l'amélioration des résultats. Elle bénéficie d'un remboursement exceptionnel d'impôts de 8,0 millions d'euros lié à un ancien contentieux, ce qui a pour effet d'abaisser le taux effectif d'imposition à 26,4 %, comparé à 29,2 % pour l'exercice précédent.

La quote-part de résultat des sociétés intégrées par mise en équivalence s'établit à 7,3 millions d'euros en 2004, en progression de 6,0 millions d'euros par rapport à l'année précédente.

Le résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition s'élève à 209,5 millions d'euros en progression de 75,7 millions d'euros par rapport à l'exercice 2003. L'amortissement des écarts d'acquisition est de 114,6 millions d'euros (110,4 millions d'euros en 2003) et les intérêts minoritaires dans le résultat, de 11,2 millions d'euros en 2004. Le résultat net part du Groupe s'élève donc à 83,7 millions d'euros, en augmentation de 73,6 millions d'euros par rapport à l'année précédente.

Par action, les résultats sont respectivement de 8,26 euros et 3,49 euros avant et après amortissement des écarts d'acquisition, en forte progression par rapport à l'exercice précédent où ils s'étaient élevés à 5,04 euros avant et à 0,42 euro après amortissement des écarts d'acquisition. La capacité d'autofinancement s'élève à 531,8 millions d'euros, soit 5,0 % du chiffre d'affaires, en augmentation de 22,4 % par rapport à l'exercice 2003 où elle s'était établie à 434,5 millions d'euros, soit 4,3 % du chiffre d'affaires. Par action, la capacité d'autofinancement progresse de 18,2 euros en 2003, à 22,3 euros en 2004.

En dépit de la croissance du chiffre d'affaires, le besoin en fonds de roulement est en légère baisse de 3 millions d'euros sur l'exercice.

Les investissements de l'exercice s'élèvent à 378,3 millions d'euros, soit 3,5 % du chiffre d'affaires (3,4 % en 2003) et le besoin de financement opérationnel, soit le flux de trésorerie provenant de l'exploitation moins les investissements de l'exercice, à 156,5 millions d'euros.

L'endettement financier est en diminution significative. Il s'élève au 31 décembre 2004 à 1 497,5 millions d'euros à comparer à 1 695,7 millions d'euros à fin 2003.

Avec des capitaux propres s'élevant à 1 896,0 millions d'euros, le ratio d'endettement est de 0,79 au 31 décembre 2004 à comparer à 0,93 à la fin de l'exercice précédent. Cette réduction de l'endettement marque une étape importante pour le Groupe.

Perspectives

Dans un contexte de croissance faible et de hausse des prix des matières premières, la marge opérationnelle du Groupe devrait connaître un repli au premier semestre 2005 par rapport à l'année précédente.

Malgré cette conjoncture difficile, le groupe Faurecia reste confiant sur sa dynamique de progrès qui lui permettra de reprendre la progression de sa marge opérationnelle, semestre après semestre, une fois l'impact des hausses citées ci-dessus digéré.

Faits marquants par activité

Le secteur des modules de l'Intérieur Véhicule, regroupant les Sièges, les Panneaux de portes, les Planches de bord et le Module acoustique, a enregistré en 2004 un chiffre d'affaires de 8 285,6 millions d'euros en croissance de 5,4 % (7,9 % à taux de change et périmètre constants). Sa rentabilité opérationnelle progresse également.

Le résultat opérationnel de l'activité est de 270,9 millions d'euros en 2004, soit 3,3 % du chiffre d'affaires. La marge opérationnelle progresse de 0,4 point et le résultat opérationnel de 18,4 % par rapport à l'exercice précédent.

Le secteur des Autres modules, qui comprend les Systèmes d'échappement et le Bloc avant, a réalisé en 2004 un chiffre d'affaires de 2 433,9 millions d'euros en augmentation de 7,5 % (+ 7,9 % hors ventes de monolithes à taux de change et périmètre constants).

Le résultat opérationnel, qui s'élève à 95,4 millions d'euros en 2004, augmente de 29 % et la marge opérationnelle, atteignant 3,9 % en 2004, progresse de 0,6 point par rapport à celle de 2003.

Il faut souligner, en 2004, une très forte amélioration de la qualité, due au déploiement du projet Faurecia Excellence System au cours de l'année dans les sites principaux et au meilleur suivi de ses outils. Un plus grand contrôle des productions, le respect des programmes ainsi que la plus grande implication des fournisseurs dans les processus de fabrication et la compréhension des enjeux ont produit tous leurs effets.

MODULES DE L'INTÉRIEUR VÉHICULE

Sièges d'automobile

Faurecia a conforté en 2004 sa position de numéro 1 européen et numéro 3 mondial sur le marché des sièges et mécanismes des sièges d'automobile.

Le niveau d'activité a été soutenu en Europe, en Amérique du Nord et en Asie ; il a bénéficié de la montée en cadence et du lancement de nombreux véhicules.

La progression a été particulièrement forte avec DaimlerChrysler (+ 48 %), General Motors (+ 25 %), PSA Peugeot Citroën (+ 15 %) et Renault-Nissan (+ 10 %).

En Amérique du Nord, les ventes ont progressé de 30 % à taux de change constant, grâce aux contrats avec General Motors (Chevrolet Malibu, Pontiac G6). En Asie, et surtout en Chine, une croissance de 50 % a été enregistrée avec les programmes Audi (Audi A4), Nissan (Nissan Teana) et PSA (Citroën Xsara et Xsara Picasso, Peugeot 307).

L'Europe, qui représente 88 % du chiffre d'affaires, a enregistré une croissance de près de 8,0 % et a bénéficié de nombreux lancements : Smart Forfour (Sittard, Pays-Bas), Peugeot 407 à Crévin (ouest de la France), Grand Scénic Renault (nord de la France) Opel Astra (Angleterre), Citroën C4 à Pulversheim (est de la France), VW Golf Plus (Wolfsburg en Allemagne). L'expansion de l'activité s'est traduite par le démarrage de cinq nouvelles unités de production.

Aux États-Unis, un site a été ouvert dans le Michigan à Auburn Hills, dédié à la production des sièges complets pour la Pontiac G6 de General Motors.

Deux sites ont été ouverts en Chine : à Wuxi, province de Jiangsu, à 150 Km de Shanghai, et à Changchun, dans le nord-est du pays. Wuxi produit des mécanismes et composants de sièges pour les clients de Faurecia opérant sur les marchés chinois et asiatiques. Changchun, site de juste-à-temps, a été ouvert pour la livraison de sièges à FAW-VW (Audi A4).

En Europe, les sièges complets de la Smart Forfour sont réalisés dans un nouveau site, à Sittard, aux Pays-Bas.

Enfin, un nouveau site dédié à la fabrication de coiffes de sièges est entré en activité à Talmaziu, en Roumanie.

Produisant actuellement les coiffes de sièges pour la Toyota Yaris, ce site pourra, à terme, livrer le marché tant allemand que slovaque où sont implantés Hyundai-Kai, PSA Peugeot Citroën et Volkswagen.

Parallèlement à ce renforcement, un effort de restructuration industrielle a permis d'adapter l'outil de production aux besoins du Groupe. Un site a été fermé à Norfinch, au Canada ; les activités du site de Burnhaupt (dans l'est de la France) ont été regroupées avec celles du site de Pulversheim livrant plusieurs modèles du groupe PSA Peugeot Citroën.

Le chiffre d'affaires des Sièges d'automobile s'établit à 4 784,7 millions d'euros en 2004. Il progresse de 9,9 % par rapport à 2003 (+ 10,8 % à taux de change constant).

Autres modules de l'Intérieur Véhicule

Numéro 1 mondial sur le marché des planches de bord, numéro 1 européen pour les panneaux de porte et numéro 2 mondial, numéro 2 européen et quatrième mondial des modules acoustiques, Faurecia livre ses modules à la quasi-totalité des constructeurs mondiaux : BMW, DaimlerChrysler, Ford, General Motors, PSA Peugeot Citroën, Renault-Nissan, Toyota et Volkswagen.

L'année 2004 a vu la mise en œuvre d'un grand nombre de nouveaux programmes, parmi lesquels on peut citer : la Ford Focus (planche de bord, panneaux de porte et module acoustique), la Peugeot 407 (planche de bord, module acoustique), la Mercedes SLK (planche de bord, panneaux de porte), l'Opel Astra et la Smart Forfour dans le module acoustique, l'Audi A6 (planche de bord, module acoustique), la BMW Série 1 (planche de bord), la Citroën C4 (panneaux de porte et module acoustique), la Volkswagen VW Jetta au Mexique (planche de bord, panneaux de porte), la Seat Altea (planche de bord), le Land Rover Discovery (planche de bord) et la Golf Plus MPV pour le module acoustique.

Plus de 30 nouveaux contrats ont été signés pour des véhicules dont les démarrages vont avoir lieu entre 2005 et 2007.

Ces contrats permettent de renouveler les productions et de conforter le chiffre d'affaires pour les années à venir.

Pour répondre à l'expansion de l'activité, une nouvelle unité de production, à Kosice en Slovaquie, a démarré la production de planches de bord et de panneaux de porte en cuir. En 2006, une nouvelle usine slovaque, dédiée à la production des planches de bord pour le groupe PSA Peugeot Citroën, ouvrira ses portes, à Trnava.

L'année 2004 a donné lieu par ailleurs à la restructuration industrielle du périmètre français de l'activité, avec une réduction des effectifs sur les sites de Sandouville et de Méru.

Le chiffre d'affaires s'élève en 2004 à 3 500,9 millions d'euros. Il est en légère baisse de 0,1 % par rapport à 2003, mais progresse de 4,1 % à taux de change et périmètre constants. L'effet négatif de change de 0,8 % s'ajoute à celui du périmètre, lié à la cession de l'activité Systèmes de direction et à la déconsolidation du chiffre d'affaires cockpits de l'usine de Gand (Belgique), apportée courant 2003 à la joint-venture SAS, entre Faurecia et Siemens VDO.

AUTRES MODULES

Systèmes d'échappement

L'activité échappement du Groupe se place en numéro 2 au plan mondial, numéro 1 en Europe, numéro 3 aux États-Unis

et numéro 5 en Asie. Faurecia est leader en Chine et numéro 2 en Corée. Ses principaux concurrents sont Arvin Meritor, Tenneco et Eberspaecher.

L'entreprise fabrique l'essentiel des composants de la ligne d'échappement et fournit la quasi-totalité des grands constructeurs mondiaux, tels les groupes DaimlerChrysler, Ford, General Motors, Hyundai-Kai, PSA Peugeot Citroën, Renault-Nissan et Volkswagen.

Succès commerciaux en Europe, consolidation des activités en Asie, importantes prises de commande en Amérique du Nord, auront été autant de facteurs de croissance en 2004. Aux États-Unis, les lancements des Ford Focus, Ford Escape, Ford Freestyle, Chevrolet Cavalier et Jeep Liberty, notamment, ont permis de réaliser une augmentation des ventes, à taux de change et périmètre constants, de l'ordre de 30 % au second semestre 2004.

En Europe, les activités de développement des programmes acquis en 2003, tels que la remplaçante de la 206 pour PSA Peugeot Citroën, la plate-forme Ford Euro CD ou la Volvo S60/S80 se sont ajoutées aux lancements de l'Audi A6, de la Ford Focus et de la Mercedes Classe A.

Faurecia a équipé notamment les Audi A6, Cadillac CTSV, Chevrolet Cavalier, Citroën Picasso, Ford C Max, Ford Escape, Jeep Liberty, Mazda Tribute, Mercedes Classe A, Peugeot 206 et 307, Volvo S70 et S80 et VW Polo.

Avec des solutions complètes d'échappement, qui couvrent l'ensemble des besoins du marché, et une position de leader technologique (collecteurs mécano-soudés, filtre à particules, technologies allégées), Faurecia bénéficie des deux leviers de croissance du marché que sont le confort avec la réduction des bruits, et la préservation de l'environnement par le contrôle des émissions et la réduction des gaz à effet de serre.

L'année a été marquée par le lancement de sept nouveaux filtres à particules pour équiper des modèles des groupes PSA Peugeot Citroën, DaimlerChrysler et Ford, confortant la place de numéro 1 occupée par Faurecia pour ce produit. En 2004, Faurecia a notablement renforcé sa présence en Chine. Un nouveau site de production a été inauguré fin 2004 à Changchun dans le nord-est de la Chine, à proximité de son principal client FAW-VW. Ce site produit des silencieux, des catalyseurs et des lignes complètes d'échappement pour les Audi A6, VW Jetta, FAW Drapeau rouge et Mazda 6.

Ce nouveau développement s'inscrit dans le cadre d'une joint-venture Faurecia Exhaust System Changchun, détenue à 51 % par Faurecia.

L'année 2004 a également vu l'ouverture d'un nouveau site de production au Mexique et de trois nouveaux sites de juste-à-temps en France, en Allemagne et aux États-Unis.

En novembre, l'activité Mécanique et environnement, assurée par le site d'Hérimoncourt dans le Doubs et centrée sur la fabrication de moteurs en petites séries et la rénovation d'organes mécaniques, a été reprise par le groupe PSA Peugeot Citroën. Le chiffre d'affaires réalisé par cette activité en 2004 jusqu'à la date de sa cession s'élève à 86,7 millions d'euros. L'activité Échappement, avec un chiffre d'affaires de 1 714,9 millions d'euros en 2004, représente 16 % de l'ensemble des activités du Groupe. Hors monolithes, à taux de change et périmètre constants, l'augmentation du chiffre d'affaires enregistrée en 2004 a été de 8,9 %. Il convient de noter que les ventes réalisées pour Daeki Faurecia et Faurecia Exhaust System Korea (Fesk) sont consolidées en 2004 dans le chiffre d'affaires du Groupe Faurecia.

Bloc avant

En 2004, Faurecia a confirmé sa position de leader européen. Plusieurs lancements ont été réalisés, dont le modèle bloc avant de l'Audi A6 et de la BMW Série 1 (Allemagne), les groupes moto-ventilateurs de la Renault Modus (Espagne) et de la Peugeot 1007 (France). Ces lancements utilisent plusieurs innovations maîtrisées par Faurecia : les faces avant hybrides métal/plastique chez Audi et BMW, pour lesquelles Faurecia est le leader mondial, les faces avant en matériau XRI breveté par Faurecia pour la Peugeot 1007, le système d'optimisation d'assemblage du module Measy, breveté par Faurecia pour la BMW Série 1.

L'activité commerciale a été soutenue en 2004, avec de nouvelles commandes de boucliers et de groupe moto-ventilateurs chez Renault-Nissan en Europe, et des modèles Bloc avant chez BMW et Audi.

L'optimisation de l'outil industriel a été poursuivie et finalisée pour la production de boucliers en France. La chaîne de peinture de Méru (France) a été fermée, achevant ainsi la concentration de la production des boucliers sur les quatre sites français de l'activité. En parallèle, la construction de nouveaux sites industriels a été lancée pour répondre aux besoins de nouveaux programmes démarrant à partir de 2005.

Deux nouvelles usines de juste-à-temps de modules Bloc avant seront créées pour BMW en Afrique du Sud à Rosslyn et en Allemagne à Leipzig, ainsi qu'un nouveau site de production de boucliers à Hlohovec en Slovaquie.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2004 est de 719,0 millions d'euros, en augmentation de 6,4 %.

Recherche & Développement

Pour mettre régulièrement sur le marché des véhicules innovants et attractifs, les constructeurs prennent appui sur un petit nombre de fournisseurs de développement. L'importance du rôle de ces fournisseurs va grandissant, d'une part en raison de la délégation élargie qu'ils assument, d'autre part en raison de l'enrichissement fonctionnel et technologique des fonctions du véhicule qu'ils procurent. Faurecia développe une politique proactive de sa Recherche & Développement, autour de 5 grands axes stratégiques :

- Innovation et collaboration en avance de phase avec les équipes techniques constructeurs.
- Développement d'expertise dans les domaines technologiques de ses modules élargis (électronique, thermique, qualité perçue, acoustique...).
- Développement de sa capacité à spécifier les composants et sous modules, là où la diversité des technologies implique un grand nombre de fournisseurs.
- Amélioration de l'efficacité de développement, en particulier les outils de simulation et de réalité virtuelle permettant d'en diminuer à la fois la durée et le coût.
- Développement des outils de gestion de la connaissance afin de mieux partager, au travers de ses lignes de produits, de ses technologies et des différentes régions du monde, les meilleures pratiques, les expériences et les solutions techniques ; diffusion des expertises par la mise en place des pôles de compétences.

Le réseau de Faurecia est constitué de 28 centres, regroupant 5 000 ingénieurs et techniciens, avec une emphase particulière sur les nouveaux marchés du Groupe : ouverture du centre de Shin Yokoama au Japon et renforcement du rôle des centres de Troy, Auburn Hills et Toledo aux États-Unis.

Le budget alloué à la R&D en 2004 représente 5,6 % du chiffre d'affaires.

Gestion des risques

Faurecia s'efforce de connaître, prévenir, maîtriser et gérer les risques inhérents à son activité industrielle de conception, de fabrication et de vente de modules pour l'automobile. Pour disposer d'une assurance raisonnable quant à la réalité de ses opérations et la fiabilité de son information financière, le Groupe a mis en place, depuis deux ans, une organisation de l'audit interne intégrée dans les processus de connaissance et de suivi des risques. Le rapport du Président à l'Assemblée développe le dispositif transversal de contrôle

des risques, en organise une diffusion appropriée et en tire des conclusions adaptées.

La société doit en outre s'assurer que la protection de ses actifs est bien prise en compte, que les conséquences de son activité sont correctement maîtrisées, de même que son exposition financière en termes de taux d'intérêts ou de variation du cours des devises.

PROTECTION DES ACTIFS

Les actifs sont essentiellement constitués des biens immobiliers où s'exerce l'activité, ainsi que des machines, matériels ou équipements, utiles à la conception et à la fabrication de ses produits.

Faurecia s'emploie d'abord à minimiser, dès l'acquisition de ces actifs, les conséquences éventuelles d'événements pouvant entraver ses opérations, puis transfère classiquement la couverture des risques ultérieurs au marché traditionnel de l'assurance.

PRÉVENTION DES RISQUES INDUSTRIELS

La politique de prévention des risques industriels, ou politique RHP (risque hautement protégé) s'inscrit dans le cadre de la démarche Hygiène – Sécurité – Environnement Groupe. Elle a pour objectif d'amener les sites à l'excellence en matière de sécurité incendie, jusqu'à obtention du label RHP. Ce label, délivré par les assureurs, repose sur une classification du niveau de sécurité incendie selon des critères objectifs : type de construction, organisation humaine de la sécurité, adéquation au risque des moyens de protection installés (détection, RIA, sprinklers...).

La politique RHP prend appui sur un dispositif parfaitement maîtrisé, incluant audits, intégration de la sécurité en amont des projets, retour d'expérience, partage de l'information. Les audits systématiques sont conduits par l'assureur qui effectue en moyenne une visite tous les deux ans. Les usines établissent leur plan d'action à partir du rapport et de ses recommandations. En 2004, ce sont environ 80 sites qui ont été audités. À quelques exceptions près, la quasi-totalité des sites audités en 2004 ont vu leur classement confirmé ou augmenté. Quatre nouveaux sites (Nanterre, Vesoul, Messei et Orense) se sont vus décerner le label RHP, tandis que deux (Magny et Pfaffenheim) l'ont perdu. Un programme d'environ 100 audits est prévu en 2005. 90 % des sites Faurecia (usines ou centres techniques) ont été audités depuis le lancement de la politique RHP, le pays le moins bien couvert à ce jour étant la Chine. L'intégration de la sécurité incendie en amont des projets industriels, en particulier du point de vue des moyens de protection (compartimentage, moyens d'extinction), concerne

aussi bien les usines nouvelles que des réaménagements importants de sites existants. L'assureur est systématiquement associé à la définition de la protection incendie de ces projets : environ 25 projets ont été ou seront actifs sur 2004 et 2005. L'analyse et la valorisation du retour d'expérience sont largement mises à profit. Les incendies ou les simples départs de feu sont systématiquement analysés. Le résultat est partagé avec tout le réseau HSE des usines. C'est ainsi que le sinistre significatif survenu à Marckolsheim en décembre 2004 a fait l'objet d'une large communication et servira de point de départ à une amélioration de la prévention des risques d'explosion de gaz ou de poussières sur l'ensemble des sites. Pour diffuser la politique RHP au sein du Groupe, Faurecia a développé un système intranet du management de la sécurité incendie. On y trouve les résultats d'audits, des spécifications techniques, des éléments du retour d'expérience ou de bonnes pratiques. Dans ce cadre, les consignes et modèles pour l'organisation des équipes d'intervention en cas de départ de feu développés par l'usine de Vesoul ont été mis en ligne, pour le profit de l'ensemble des sites.

COUVERTURE ASSURANCE À HAUTEUR DES BESOINS

L'assistance de courtiers connus de longue date sur le marché français et spécialistes des risques incendie et perte d'exploitation, alliée à une connaissance des sinistres passés, ainsi qu'une étude attentive de l'évolution des sinistres de la profession et du secteur permettent au Groupe de disposer, auprès de compagnies d'assurances de premier rang, d'une couverture à hauteur de ses besoins. Le programme d'assurance de dommages aux biens et pertes d'exploitation s'articule autour d'une police d'assurance Master souscrite par Faurecia ainsi que sur des polices locales coréassurées par la police Master. Les garanties sont accordées en valeurs à neuf. Les capitaux assurés sont actualisés une fois par an et une garantie automatique est accordée pendant trois mois aux nouveaux sites intégrés dans le périmètre assuré. La sortie d'un contrat d'assurance triennal le 30 juin 2004 s'est réalisée à des conditions de renouvellement techniquement et économiquement raisonnables. Prévention des risques et souscription d'assurance sont indissociables de la politique de protection des actifs de Faurecia. C'est ce qui permet de minimiser la charge assurance de l'entreprise, tant en coût d'achat de couverture (prime) qu'en coût de rétention des risques (franchises).

LA PROTECTION FACE AUX CONSÉQUENCES DE L'ACTIVITÉ

La couverture des dommages engageant la responsabilité de Faurecia est une construction sophistiquée, prenant en compte l'expérience passée du Groupe et sollicitant la créativité de ses courtiers et compagnies.

Cette couverture excède les montants encourus par le Groupe lors de précédents événements. S'intéressant à toutes les régions du monde, elle est conçue avec une flexibilité suffisante pour s'adapter aux particularismes locaux. Afin de couvrir sa responsabilité civile professionnelle (activités et produits), Faurecia a mis en place un programme de transfert de risques sur le marché de l'assurance s'appuyant sur une double ligne de couverture.

La première ligne est organisée autour d'une police Master monde entier et de polices locales dans chaque pays. Au cas où surviendrait un sinistre majeur, épuisant cette première ligne, la deuxième ligne viendrait alors prendre le relais. L'achat de cette deuxième ligne explique, en grande partie, l'augmentation de la prime payée en 2004 par rapport à l'année 2003 pour la couverture des risques de responsabilité civile. Faurecia a par ailleurs reconduit ses assurances pour la couverture de certains risques environnementaux.

LES RISQUES FINANCIERS

La variation des taux d'intérêt, et donc des charges financières, constitue le premier risque auquel Faurecia est exposé. Le deuxième risque financier est celui de la variation du cours des monnaies, en particulier du fait de la localisation des sites de production.

À fin décembre 2004, la part à taux variable de la dette financière du Groupe avec des échéances de révision de taux inférieures à un an représente 99 % du total. La couverture du risque met en œuvre des options de taux plafond, des swaps et d'autres structures optionnelles, dans le cadre d'une gestion centralisée au niveau de la Direction générale. Une variation de 1 % l'an du niveau moyen des taux d'intérêts à court terme se traduirait par une différence du résultat financier, avant impôt et impact d'éventuelles couvertures de taux, de l'ordre de 16 millions d'euros.

Le tableau ci-dessous présente l'échéancier des actifs et dettes financières en fonction des dates de révision des taux :

Échéance de révision des taux	À moins de 1 an		De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	JJ à 1 an	Taux fixe			
Dettes financières	2 194,3	15,5	35,8	0,0	2 245, 6
Placements de trésorerie et disponibilités	748,1				748,1
Position nette au bilan	1 446,2	15,5	35,8	0,0	1 497,5
Swap taux fixe/taux variable	42,0	(6,2)	(35,8)		0,0
Position nette après gestion	1 488,2	9,3	0,0	0,0	1 497,5

Compte tenu de la baisse des taux d'intérêts, l'année 2005 a fait l'objet de vagues successives de couvertures à des taux plafond décroissants. Des options de taux plafond (caps) des swap et d'autres structures optionnelles, en euros et en dollars, ont été mises en place pour couvrir les intérêts d'emprunts payables entre janvier 2005 et juin 2008.

	2005	2006	2007	2008
Options de taux plafond/swap et autres	2 990,1	1 310,2	1 286,7	50,0

Pour son financement, Faurecia dispose d'une ligne de crédit syndiquée à moyen terme de 1,6 milliard d'euros, utilisable par tirages renouvelables d'une durée de un à six mois, à échéance novembre 2009. Cette ligne, conclue en novembre 2004, s'est substituée aux deux précédentes lignes syndiquées de respectivement 1 milliard et 545 millions d'euros, qui ont été résiliées par anticipation. Cette nouvelle ligne de crédit globale assure également la couverture de la liquidité du programme de billets de trésorerie de Faurecia. Le contrat contient des clauses restrictives, notamment en matière de ratios financiers consolidés maximums.

Ces ratios financiers sont communiqués chaque semestre aux banques prêteuses, et leurs valeurs au 31 décembre 2004 sont présentées ci-après :

Nature du ratio	Limite contractuelle	Valeurs au			
		31/12/2004		30/06/2004	31/12/2003
		Ratio	Montants (en millions d'euros)	Ratio	Ratio
Endettement net ajusté ⁽¹⁾ /EBITDA	3,50 maximum	2,19	1 542,9/706,0	2,50	2,73
EBITDA/intérêts nets	4,50 minimum	9,51	706,0/74,2	9,24	7,69

(1) Endettement net ajusté = endettement net consolidé + ajustements relatifs à certains engagements donnés, selon définitions du contrat de crédit (hypothèques, dettes cautionnées, impact cash de la valeur de marché des produits dérivés).

Le non-respect des valeurs maximale/minimale de ces ratios financiers à une date de référence donnée ouvre la possibilité à chaque prêteur de demander individuellement, et pour sa propre quote-part seulement, l'accélération du remboursement des tirages en cours et la résiliation de sa participation au contrat, qui poursuit ses effets avec les autres prêteurs.

La sensibilité des résultats de Faurecia aux risques de change résulte essentiellement de la traduction en euros des résultats des sociétés consolidées extérieures à la zone euro.

Ces dernières sociétés, dont le chiffre d'affaires représente 27,0 % du chiffre d'affaires du Groupe en 2004, achètent et produisent généralement dans leur propre devise sans risque de change, si ce n'est l'impact de conversion au niveau du Groupe Faurecia. Ainsi, sur la base des résultats 2004, une variation de 1 % du taux de change de l'euro contre toute monnaie a, à ce titre, un impact de l'ordre de 1,3 million d'euros sur le résultat opérationnel consolidé.

Le Groupe assure la gestion centralisée des risques auxquels sont exposées certaines sociétés, notamment du fait de l'achat de matières premières et autres approvisionnements ou la vente de leur production dans une autre devise que leur devise de comptabilisation. Les méthodes de couverture utilisées sont des opérations à terme ou optionnelles, ainsi que des financements en devise. Leur mise en œuvre est encadrée par une procédure de contrôle interne et supervisée par la Direction générale.

En outre, les filiales hors de la zone euro bénéficient de prêts intragroupe à hauteur de 220,8 millions d'euros au 31 décembre 2004 dans leurs monnaies de fonctionnement. Ces prêts étant refinancés en euros, le risque de change est couvert au moyen de swaps.

Les positions nettes au bilan et les couvertures par devises sont précisées dans l'annexe aux comptes consolidés (cf. note 27.1).

Les engagements hors bilan détaillés ici ou mentionnés dans l'annexe aux comptes consolidés n'omettent aucun élément significatif nécessaire à la bonne appréciation de la situation financière du Groupe.

Emploi et compétences

Au cours de l'année 2004, le développement des compétences et le dialogue économique et social ont été les axes majeurs de développement et d'animation des Ressources Humaines du Groupe.

DÉVELOPPEMENT DE L'IMPLICATION DU PERSONNEL

L'organisation des sites évolue, intégrant de nouvelles règles, qui se déclinent en six priorités : le transfert des compétences aux opérateurs, le développement du travail en équipe, le développement de la communication opérationnelle, l'intégration du progrès continu, l'évolution professionnelle et enfin le développement de « l'employabilité » interne et externe.

MANAGEMENT DE LA PERFORMANCE

L'affirmation d'un socle commun de valeurs à vivre et à partager à tous les niveaux de l'entreprise commence à diffuser une culture de groupe au sein de Faurecia. Les sept valeurs de Faurecia (transparence, responsabilité, travail en équipe, énergie, vitesse, entrepreneur et maîtrise de son avenir) développent des comportements communs et améliorent la capacité des équipes à travailler ensemble. Ces équipes, grâce à un effort permanent de formation à travers Faurecia Université et à de nombreuses actions destinées à favoriser l'émergence de talents internes ou à faciliter la mobilité, ont intégré la doctrine Faurecia de la performance comme élément de l'appréciation des collaborateurs.

NOUVELLE INSTANCE DE DIALOGUE EN EUROPE

Le Comité européen, mis en place en 2003, est une instance privilégiée d'échanges et de consultation complétant la politique contractuelle et le dialogue social développés dans les filiales et les établissements européens du Groupe.

POLITIQUE CONTRACTUELLE

La politique de concertation et de négociation continue de se développer dans l'ensemble des filiales. Des accords sur le temps de travail et la flexibilité ont été signés au Portugal, en Espagne, en Allemagne et en France. La quasi-totalité des sociétés est désormais couverte par un dispositif d'intéressement.

REDÉPLOIEMENT INDUSTRIEL ET SOCIAL

Les implantations du Groupe et leur niveau de charge sont déterminés par :

- l'accompagnement des clients sur le plan géographique ;
- la performance des sites en termes de qualité, de coûts et de délais ;

- la proximité de l'usine du client pour les éléments livrés sur les chaînes de montage ;
- le succès des véhicules pour lesquels le Groupe produit ;
- le renouvellement d'un contrat pour un véhicule arrivé en fin de vie.

Ces différents facteurs conduisent l'entreprise à redéployer de façon continue son dispositif industriel. L'année 2004 a été marquée par un nombre important d'évolutions (ouverture de nouveaux sites et fermeture de Norfinch au Canada), qui sont autant de signes des capacités du Groupe à anticiper, réagir et s'adapter.

Il est présenté ci-après une traduction quantitative de ces développements.

1 | Effectifs totaux

	Effectifs inscrits	Effectifs intérimaires	Effectifs totaux	Dont % CDI
Europe de l'Ouest	39 208	6 968	46 176	79
<i>dont France</i>	19 287	5 217	24 504	77
Europe de l'Est	5 785	350	6 135	62
Amérique du Nord	4 945	441	5 386	89
Amérique du Sud	1 717	53	1 770	93
Asie	1 385	144	1 529	37
Autres	1 385	126	1 511	63
Faurecia	54 425	8 082	62 507	77

2 | Effectifs inscrits 2004 vs 2003

	2004				2003				Évolution 2004 vs 2003
	Ouvrier	Etam	Cadre	Total	Ouvrier	Etam	Cadre	Total	
Europe de l'Ouest	24 680	8 130	6 398	39 208	25 774	8 138	5 999	39 911	- 1,8 %
<i>dont France</i>	11 851	3 715	3 721	19 287	12 294	3 904	3 446	19 644	- 1,8 %
Europe de l'Est	4 223	1 135	427	5 785	3 387	996	286	4 669	23,9 %
Amérique du Nord	3 169	974	802	4 945	2 983	914	598	4 495	10,0 %
Amérique du Sud	1 221	316	180	1 717	820	317	124	1 261	36,2 %
Asie	776	312	297	1 385	347	123	96	566	144,7 %
Autres	1 072	225	88	1 385	825	233	81	1 139	21,6 %
Faurecia	35 141	11 092	8 192	54 425	34 136	10 721	7 184	52 041	4,6 %

3 | Temps partiel

	Effectif TP
Europe de l'Ouest	779
<i>dont France</i>	514
Europe de l'Est	0
Amérique du Nord	121
Amérique du Sud	0
Asie	0
Autres	14
Faurecia	914

4 | Heures supplémentaires

	Heures supplémentaires	% d'heures travaillées
Europe de l'Ouest	1 441 183	2,0
<i>dont France</i>	440 660	1,3
Europe de l'Est	715 913	6,9
Amérique du Nord	1 030 227	11,2
Amérique du Sud	253 042	8,2
Asie	181 951	8,1
Autres	323 250	11,0
Faurecia	3 945 566	4,0

5 | Absentéisme

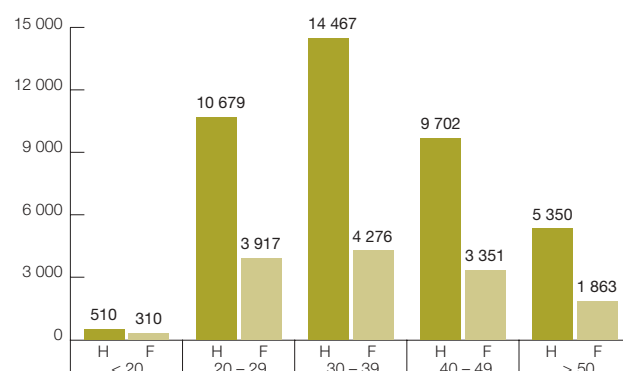
	Taux d'absentéisme
Europe de l'Ouest	4,0 %
<i>dont France</i>	3,9 %
Europe de l'Est	3,1 %
Amérique du Nord	2,5 %
Amérique du Sud	1,8 %
Asie	0,8 %
Autres	3,0 %
Faurecia	3,6 %

6 | Heures de formation

	Heures de formation	Heures de formation par employé
Europe de l'Ouest	639 833	16
<i>dont France</i>	306 967	16
Europe de l'Est	96 602	17
Amérique du Nord	203 648	41
Amérique du Sud	76 013	44
Asie	38 825	28
Autres	37 289	27
Faurecia	1 092 210	20

7 | Effectifs handicapés

	Effectifs handicapés
Europe de l'Ouest	1 213
<i>dont France</i>	852
Europe de l'Est	28
Amérique du Nord	4
Amérique du Sud	0
Asie	0
Autres	9
Faurecia	1 254

8 | Pyramide des âges par sexe**Effectifs inscrits**

	< 20		20 - 29		30 - 39		40 - 49		> 50		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Ouvrier	350	225	7 493	2 626	8 587	2 492	6 073	2 491	3 402	1 402	25 905	9 236
Etam	131	79	1 927	856	2 935	1 116	1 914	660	1 099	375	8 006	3 086
Cadre	29	6	1 259	435	2 945	668	1 715	200	849	86	6 797	1 395
Total	510	310	10 679	3 917	14 467	4 276	9 702	3 351	5 350	1 863	40 708	13 717

9 | Expatriés

	Total
Europe de l'Ouest	95
<i>dont France</i>	31
Europe de l'Est	43
Amérique du Nord	52
Amérique du Sud	4
Asie	54
Autres	13
Faurecia	261

10 | Départs par motif

Effectifs inscrits	Démissions CDI	Licenciements	Autres	Total
Europe de l'Ouest	1 193	1 664	1 848	4 705
<i>dont France</i>	454	648	376	1 478
Europe de l'Est	359	270	358	987
Amérique du Nord	851	406	192	1 449
Amérique du Sud	99	254	16	369
Asie	377	5	84	466
Autres	47	65	176	288
Faurecia	2 926	2 664	2 674	8 264

11 | Embauches externes

Effectifs inscrits	Embauches	dont CDI	dont cadres
Europe de l'Ouest	4 735	72 %	23 %
<i>dont France</i>	2 068	80 %	38 %
Europe de l'Est	2 092	49 %	8 %
Amérique du Nord	1 912	86 %	18 %
Amérique du Sud	750	92 %	7 %
Asie	811	13 %	26 %
Autres	531	66 %	7 %
Faurecia	10 831	67 %	17 %

12 | Organisation du travail

Effectifs inscrits	Doublage ⁽¹⁾	Triplage ⁽²⁾	Fin de semaine ⁽³⁾	Autres	Total
Europe de l'Ouest	12 945	8 823	384	17 056	39 208
<i>dont France</i>	8 109	3 192	256	7 730	19 287
Europe de l'Est	983	3 788	0	1 014	5 785
Amérique du Nord	954	1 495	0	2 496	4 945
Amérique du Sud	59	11	7	1 640	1 717
Asie	1 022	62	0	301	1 385
Autres	132	126	0	1 127	1 385
Faurecia	16 095	14 305	391	23 634	54 425

(1) Travail en deux équipes. (2) Travail en trois équipes. (3) Horaires réduits de fin de semaine.

Responsabilité environnementale

Tout au long du cycle de vie des produits, depuis leur conception jusqu'à leur fin, la protection de l'environnement est une préoccupation constante pour Faurecia. L'exploitation des sites industriels fait également l'objet d'une attention particulière.

CONCEPTION DES PRODUITS

La Directive européenne 2000/53/CE concernant les véhicules hors d'usage impose, entre autres, aux constructeurs automobiles la suppression des métaux lourds : cadmium, chrome hexavalent, mercure et plomb. Les véhicules doivent en outre être de plus en plus recyclables.

Date	Taux de réutilisation et de valorisation	Taux de réutilisation et de recyclage
Au 1 ^{er} janvier 2006	> 85 %/véhicules/an	> 80 %/véhicules/an
Au 1 ^{er} janvier 2015	> 95 %/véhicules/an	> 85 %/véhicules/an

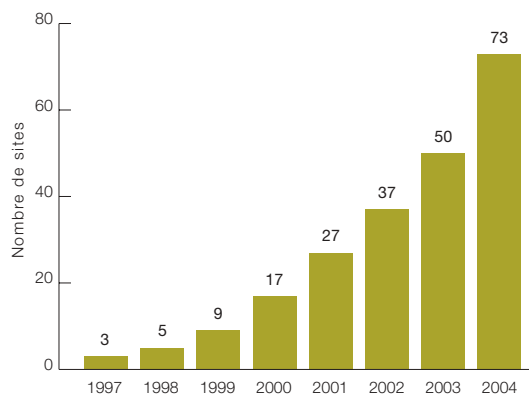
Le groupe Faurecia a donc intégré cette évolution dans ses processus de développement. Un travail mené en partenariat avec ses fournisseurs permet de satisfaire ses propres clients tant au niveau de la composition des produits livrés qu'au niveau de l'information. Un réseau d'experts produits, spécialistes des questions d'écoconception, se met actuellement en place en étroite collaboration avec les constructeurs automobiles.

Concevoir des produits toujours plus respectueux de l'environnement implique que leur fabrication soit, elle aussi, soucieuse de préserver les ressources naturelles et de protéger l'environnement.

GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET FORMATION

Afin de garantir la meilleure organisation, les établissements mettent en place progressivement des systèmes de management environnementaux basés sur la norme internationale ISO 14001 dans le cadre du Faurecia Excellence System (FES).

Certifications environnement (ISO 14001)



Au cours de l'année 2004, 73 établissements ont obtenu la certification ISO 14001 pour le système de management environnemental qu'ils avaient mis en place. Ils n'étaient que 50 en 2003, et seulement 37 en 2000.

La mise en œuvre des systèmes de management ISO 14001 par les sites de Faurecia s'est accompagnée d'actions de formation et de sensibilisation pour l'ensemble des salariés. En 2004, ce sont ainsi 18 748 heures de formation qui ont été dispensées à 17 958 personnes dans le Groupe, soit un investissement dans le savoir-faire environnemental des collaborateurs de 184 milliers d'euros.

DÉPENSES D'AMÉLIORATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La somme des investissements déclarés par les établissements pour la protection de l'environnement s'est élevée à 1,7 million d'euros en 2004. Il s'agit aussi bien d'équipements de dépollution en fin de processus de fabrication que de modifications de ces processus pour limiter les quantités ou la nocivité de leurs rejets.

AMENDES ET CONTENTIEUX

En 2004, les 150 établissements de Faurecia ont totalisé 39 réclamations informelles concernant l'émission de bruits et d'odeurs ou l'impact des véhicules entrant sur les sites. Les plaintes officielles sur ces mêmes thèmes sont au nombre de 32.

S'agissant des contentieux, le Groupe s'est vu infliger trois amendes en 2004, l'une en France à Marckolsheim, les deux autres en Corée. Il a également été l'objet de quatre mises en demeure ou poursuites ouvertes, en Allemagne, en République Tchèque et en France.

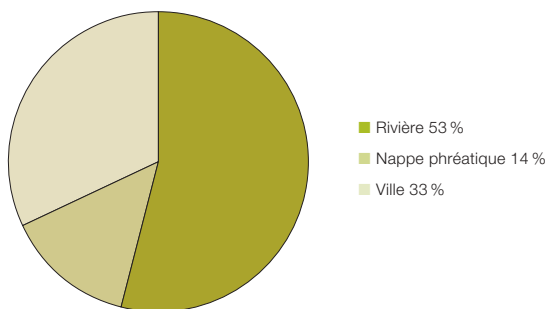
INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

L'impact environnemental des activités du Groupe est évalué depuis fin 2003 grâce à une vaste enquête semestrielle concernant l'ensemble de ses établissements de par le monde. Exercice après exercice, les résultats sont de plus en plus fiables et la connaissance des conséquences des activités s'affine. En 2004, le taux de réponse a dépassé pour la première fois les 90 %. Le prochain objectif est d'améliorer encore la qualité des réponses obtenues, ce qui passera par le perfectionnement du savoir et des méthodologies de tous les collaborateurs impliqués dans l'enquête.

Consommation d'eau et rejets dans l'eau

En 2004, l'ensemble des établissements du Groupe a déclaré une consommation d'eau globale actuellement estimée à 4,3 millions de m³.

Origines des consommations d'eau en 2004



Sur cette consommation globale, 53 % ont été pompés en rivière, 33 % sont issus du réseau de ville et 14 % ont été puisés dans la nappe phréatique. Cette consommation concerne principalement l'usage de simples eaux

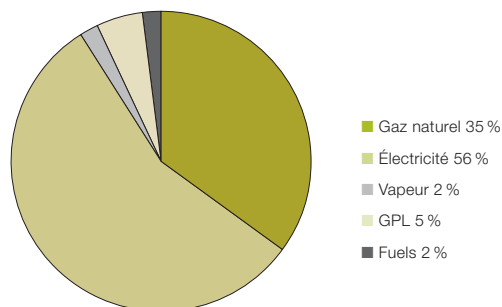
de refroidissement : 76 % des eaux consommées peuvent être directement rejetées en milieu naturel, contre 25 % devant être dirigés vers un traitement collectif.

À noter que seulement 30 établissements sur les 150 que compte le Groupe déclarent être soumis par les autorités locales à une autosurveillance pour le suivi de la qualité des rejets des eaux usées.

Consommation en énergie et rejets atmosphériques

En 2004, l'ensemble des établissements du Groupe a déclaré une consommation d'énergie actuellement estimée à 1,8 million de MWh.

Répartition des consommations d'énergies 2004



Il s'agit de gaz naturel à 35 %, d'électricité à 56 %, de GPL à 5 %, de fuels et de vapeur à 2 % chacun. Durant cette même année, 80 établissements déclarent avoir engagé un plan de maîtrise de leur consommation d'énergie au niveau local. Les rejets atmosphériques qui en découlent proviennent principalement de deux sources, à savoir le gaz naturel et les fuels.

Sources des rejets atmosphériques	CO ₂	N ₂ O	CH ₄	SO ₂	NO ₂
Gaz naturel	132 553	5,86	9,38	1,3	140,6
Gaz de pétrole liquéfiés	19 787	0,77	1,24	0,2	18,6
Fuels lourds (taux en soufre ≈ 4 %)	3 669	0,08	0,14	94,9	8,1
Fuels industriels basse teneur en soufre (taux en soufre ≈ 2 %) :	808	0,02	0,03	10,5	1,8
Fuels industriels très basse teneur en soufre (taux en soufre ≈ 1 %)	648	0,01	0,03	4,2	1,4
Fuels domestiques (taux en soufre ≈ 0,3 %)	4 245	0,09	0,09	8,2	5,7
Total en tonnes	161 711	6,8	10,9	119,2	176,2

À noter que seulement 53 établissements sur les 150 que compte le Groupe déclarent être soumis par les autorités locales à une autosurveillance pour le suivi de la qualité des rejets atmosphériques.

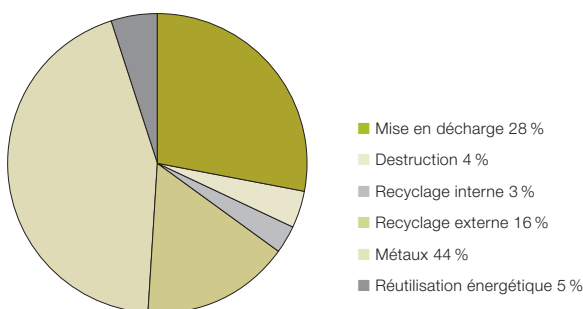
Conditions d'utilisation des sols

Les établissements du groupe Faurecia à travers le monde occupent une surface totale de 647 hectares : 65 % sont des surfaces étanches, 35 % sont des surfaces perméables.

Production de déchets

Les activités du groupe Faurecia ont produit 237 milliers de tonnes de déchets en 2004. Il s'agit en majorité de métaux (à 44 %) qui repartent dans le circuit du recyclage des métaux. Pour le reste, 16 % des déchets ont été dirigés vers un recyclage externe, 5 % ont été valorisés dans une réutilisation énergétique, 28 % ont été mis en décharge, 4 % ont subi une destruction spécifique et 3 % ont pu être recyclés en interne.

Déchets 2004 en tonnes



Sécurité et conditions de travail

ORGANISATION HYGIÈNE – SÉCURITÉ – ENVIRONNEMENT (HSE)

La politique du Groupe est orientée vers trois grands objectifs : protection de la santé et amélioration de la sécurité des salariés au poste de travail, réduction du risque incendie, minimisation des impacts environnementaux.

Pour mettre en œuvre cette politique, une coordination HSE Groupe au sein de la Direction Qualité Groupe agit comme force de proposition auprès de la Direction générale, organise la veille documentaire et réglementaire, définit et diffuse les règles à respecter et les outils d'autoévaluation, anime, conseille et assiste le réseau HSE, coordonne les audits HSE des sites, consolide les résultats des entités du Groupe. Une vingtaine de coordinateurs assure le relais de ces actions vers le coordinateur HSE de chaque site. Un coordinateur HSE professionnel doit impérativement être nommé par chaque tranche de 500 personnes employées dans un établissement. Un site intranet permet d'assurer le lien entre ces différents acteurs, de manière à déployer une politique homogène dans l'ensemble des implantations du Groupe, quel que soit le pays concerné.

Deux documents précisent les principes fondamentaux du Groupe en la matière : le Mission Statement et le Code d'éthique. Ces principes forment la base des politiques HSE de tous les établissements Faurecia dans le monde.

CODE D'ÉTHIQUE : LE RESPECT DES LOIS, LES PRINCIPES DES RELATIONS COMMERCIALES

« Les entreprises du groupe Faurecia sont tenues de respecter toutes les lois et réglementations des pays dans lesquels elles sont implantées. Chaque employé doit personnellement s'assurer qu'il est parfaitement informé des lois relatives à sa mission, à son lieu de travail et à son environnement. »

Le groupe Faurecia affirme son attachement au respect de la légalité et impose le devoir de connaissance du droit. Il refuse les pratiques de dumping social ou environnemental auprès de ses fournisseurs.

« Les employés de Faurecia entretiennent en toutes circonstances des relations transparentes et intègres avec les fournisseurs. Le Groupe publie chaque année un rapport financier présentant des comptes conformes à la réalité de ses opérations et audités par des organismes externes. »

Le Code d'éthique définit également les principes applicables aux relations avec la communauté, pour la préservation des

ressources naturelles, la réduction des émissions polluantes et le suivi des impacts sur l'environnement découlant des produits et des activités.

Enfin, le Code rappelle les principes éthiques applicables au sein du Groupe en matière de politique de santé et de sécurité. Ces principes s'appliquent aussi bien aux employés de Faurecia qu'aux sous-traitants intervenant dans les locaux des entreprises du Groupe.

MISSION STATEMENT, LE SAVOIR-FAIRE DE FAURECIA, LES MISSIONS, LES VALEURS

Définissant le rôle industriel du Groupe, « experts de la conception, du développement, de la fabrication et de la livraison de modules majeurs pour les véhicules légers », le document énonce les responsabilités et les engagements de Faurecia vis-à-vis de la société dans son ensemble et des collaborateurs de l'entreprise : protection de l'environnement, respect de la santé et conditions de travail.

LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Constituant l'un des éléments fondamentaux de la démarche d'excellence, la sécurité au travail est la condition minimale de respect des opérateurs et du personnel auquel tout établissement doit veiller. L'objectif assigné pour 2005 est de réduire encore le taux d'accidents pour ne pas dépasser 5 par million d'heures travaillées dans le Groupe.

L'engagement de Faurecia en matière de sécurité et de conditions de travail s'est donc activement poursuivi tout au long de l'année. À l'échelle du Groupe, la refonte totale du site intranet HSE permet maintenant la présentation des standards HSE dans le cadre du Faurecia Excellence System, démontrant ainsi la cohérence des actions HSE avec toutes les actions de progrès en cours.

Au niveau des Business Groups, le renforcement de l'expertise ergonomique va permettre la définition et le déploiement d'outils supplémentaires de progrès.

Au niveau des Divisions Produits, le renforcement du réseau HSE avec la création de plusieurs postes de coordinateurs HSE va permettre un meilleur suivi HSE des nouveaux projets.

Au niveau des établissements, la sensibilisation des comités de direction et du management intermédiaire sur la responsabilité civile et pénale de chacun, ainsi que la mise en place des noyaux HSE dans les ateliers, permettent déjà la démultiplication des actions de prévention au plus près du terrain.

De même, la mise en place des lignes modèles permet d'intégrer davantage de prévention dans les processus de fabrication, les règles de sécurité du personnel étant révisées en même temps que les autres standards du Faurecia Excellence System.

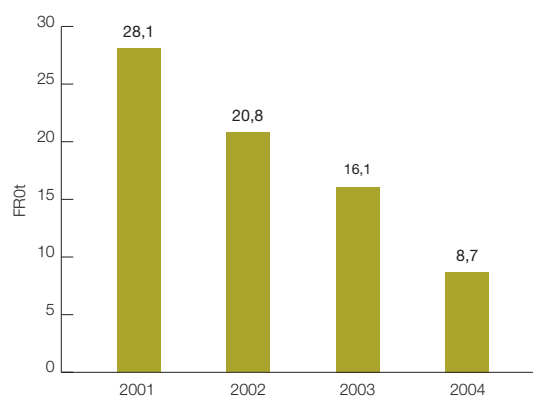
INDICATEURS DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Le taux de fréquence des accidents de travail permet d'évaluer précisément le résultat des actions de prévention.

L'indicateur d'excellence du Groupe est le FR0t, qui définit le nombre d'accidents ayant entraîné un arrêt de travail par million d'heures travaillées : un FR0t de 5 correspond à 5 accidents du travail pour un million d'heures travaillées. L'indicateur a été étendu au niveau opérationnel aux accidents avec ou sans arrêt de travail. On parle alors du FR1t.

Afin de garantir un même niveau de sécurité pour tous, le personnel intérimaire est intégré de façon identique dans le suivi des indicateurs.

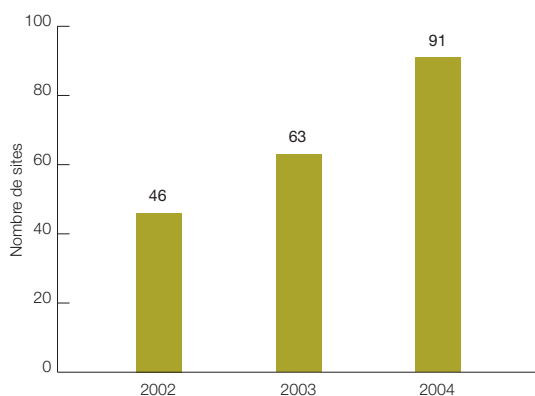
Évolution du taux de fréquence



Pour toutes les activités du Groupe, la baisse régulière et favorable du taux de fréquence d'accidents du travail (-46 % au cours de l'année 2004) et son corollaire, une baisse similaire du taux de gravité, sont des résultats encourageants.

	FR0 12/2001	FR0t 12/2002	FR0t 12/2003	FR0t 12/2004	FR0 2004/2003
Groupe	28,1	20,8	16,1	8,7	- 46 %

Le nombre de sites ayant atteint l'objectif de FR0t < 5 est en augmentation de 44 % en 2004.

À l'objectif FROt < 5

91 sites sur 160 sont à l'objectif, c'est-à-dire en dessous du seuil de 5 pour les accidents avec arrêt de travail par million d'heures travaillées, personnel intérimaire compris. Le nombre des sites industriels de plus de 100 personnes qui sont concernés a plus que doublé d'une année sur l'autre. Leur répartition dans le monde montre que l'objectif est connu et peut être atteint dans tous les sites, quelle que soit l'activité ou l'implantation, dans un pays développé ou en développement.

Le tableau ci-après, présente la liste des sites n'ayant enregistré aucun accident du travail en 2004 (FROt 12 mois = 0).

Meilleurs sites sécurité

	Activité	Pays	Effectif
Grojec Frames	Composants	Pologne	841
Stadthagen Frames	Composants	Allemagne	791
Fountain Inn	Intérieur	États-Unis	766
Tabor Covers	Composants	République Tchèque	583
Unna	Composants	Allemagne	579
Ben Arous	Composants	Tunisie	572
Orense	Intérieur	Espagne	551
Walbrzych Soft	Composants	Pologne	469
Wuhan	Siège	Chine	428
Walbrzych Mechanisms	Composants	Pologne	341
São João Da Madeira Accessories	Composants	Portugal	288
Vigo	Intérieur	Espagne	222
Bangalore	Siège	Inde	206
Tabor Accessories	Composants	République Tchèque	182
Stadthagen Mechanisms	Composants	Allemagne	161
Changchun	Siège	Chine	137
Neuenstadt Neckarsulm	Siège	Allemagne	126
Roslynn	Intérieur	Afrique du Sud	107
Auburn Hills	Siège	États-Unis	99
Bratislava	Intérieur	Slovaquie	98

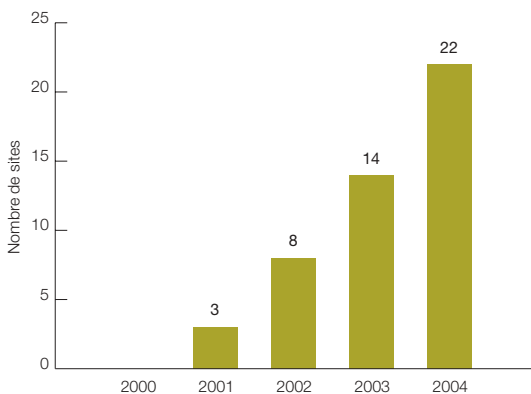
FORMATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Les conditions de base de l'amélioration continue de la sécurité étant posées, le Groupe a renforcé la prise en compte effective de la sécurité dans toutes ses composantes, par différentes actions de formation et de sensibilisation. En 2004, ce sont ainsi 114 439 heures de formation qui ont été dispensées pour 27 955 personnes dans le Groupe, soit un investissement de 1,7 million d'euros dans le savoir-faire des collaborateurs.

CERTIFICATIONS SÉCURITÉ

Afin de garantir durablement la meilleure organisation, les établissements mettent en place progressivement des systèmes de management de la sécurité du travail basés sur la norme OSHAS 18000 ou leurs équivalents locaux.

Certifications sécurité (OSHAS 18000)



ERGONOMIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

En 2004, 167 cas de maladies professionnelles ont été déclarés dans l'ensemble du Groupe. Ces maladies sont essentiellement des troubles musculo-squelettiques. Depuis plusieurs années déjà, des démarches ont été engagées par Faurecia pour contrecarrer ce phénomène. Elles visent à mieux prendre en compte la pénibilité des postes et à y remédier dans toute la mesure du possible.

Durant l'année écoulée, 66 établissements de l'activité Sièges d'automobile ont fait l'objet d'une analyse ergonomique, notamment au travers de la méthode AGREPT. L'activité systèmes de l'Intérieur Véhicule s'est à son tour dotée d'une cellule ergonomie et cet effort sera encore étendu dans les années prochaines.

Sur les postes de fabrication, les solutions qui ont pu être dégagées ont été mises en œuvre. Il s'agit maintenant de généraliser leur application par l'organisation de la production. Il faudra également que ces préconisations soient systématiquement prises en compte dès la conception des produits et des outils de production. À ce titre, le « Project Management System » (PMS) intègre de plus en plus les recommandations d'ergonomes professionnels et de coordinateurs HSE.

Un Mémento ergonomie est en cours de diffusion auprès des ingénieurs méthode et responsables de l'efficacité des systèmes de production en fabrication au sein du Groupe. Il est destiné à assurer la formation de base de tous ceux, y compris les membres des Comités d'hygiène et des conditions de travail, qui sont amenés à intervenir sur des sujets tels que l'organisation du travail ou la conception des postes. Les sommes versées par les établissements aux organismes publics ou privés d'assurance, pour la préservation médicale de la santé des employés, ont atteint 49 millions d'euros en 2004.

Passage aux normes IAS/IFRS

Les comptes 2004 sont arrêtés selon les principes français en vigueur. Néanmoins, dans le cadre de l'application des normes IAS/IFRS et de la recommandation du CESR (Committee of European Securities Regulators) qui encourage les émetteurs à publier au plus tôt l'impact quantifié du changement de référentiel, une présentation des comptes 2004 retraités en IFRS est proposé en annexe des comptes consolidés en page 63. Elle comprend :

- Les bilans du Groupe en normes IAS/IFRS au 1^{er} janvier 2004 et au 31 décembre 2004 avec leur comparatif en normes françaises.
- Le compte de résultat en normes IAS/IFRS de l'exercice 2004 avec son comparatif en normes françaises.
- Les tableaux de passage des normes françaises vers les normes IAS/IFRS des capitaux propres au 1^{er} janvier 2004 et au 31 décembre 2004 et du résultat de l'exercice 2004.
- Les notes explicatives aux différents retraitements.

Les premiers comptes produits selon les normes internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) porteront sur les résultats au 30 juin 2005.

Comptes consolidés

- 25 Compte de résultat consolidé
- 26 Bilan consolidé
- 28 Tableau des flux de trésorerie consolidés
- 29 Variation des capitaux propres consolidés
- 30 Annexe aux comptes consolidés
- 55 Liste des sociétés consolidées
- 60 Organigramme
- 62 Rapport des Commissaires aux comptes

Présentation des comptes 2004 retraités en IFRS

Attestation d'équité

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en millions d'euros)	Notes	2004	2003	2002
Chiffre d'affaires	4	10 719,5	10 122,7	9 865,5
Coûts opérationnels	5	(10 353,2)	(9 819,9)	(9 609,9)
Résultat opérationnel		366,3	302,8	255,6
Frais financiers nets	6	(74,2)	(82,9)	(93,3)
Autres revenus et (charges) nets	7	(17,5)	(32,7)	(70,4)
Résultat des entreprises intégrées avant impôt et amortissement des écarts d'acquisition		274,6	187,2	91,9
Impôts sur les résultats	8	(72,4)	(54,7)	(27,1)
Résultat net des entreprises intégrées		202,2	132,5	64,8
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		7,3	1,3	5,4
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		(114,6)	(110,4)	(113,6)
Résultat net de l'ensemble consolidé		94,9	23,4	(43,4)
Part des intérêts minoritaires		(11,2)	(13,3)	(15,7)
Résultat net (part du Groupe)		83,7	10,1	(59,1)
Résultat net dilué par action (en euros)⁽¹⁾	9			
Avant amortissement des écarts d'acquisition		8,26	5,04	2,29
Après amortissement des écarts d'acquisition		3,49	0,42	(2,49)

(1) Calcul effectué sur le nombre moyen pondéré d'actions (cf. note 9).

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF

(en millions d'euros)	Notes	31/12/2004	31/12/2003	31/12/2002
Actif immobilisé				
Écarts d'acquisition	10	1 688,0	1 785,0	1 914,1
Immobilisations incorporelles		22,6	19,7	22,2
Immobilisations corporelles	11	1 488,6	1 484,3	1 516,4
Titres mis en équivalence	12	33,1	48,3	39,9
Autres titres de participation	13	1,6	5,5	17,0
Prêts et créances à plus de un an	14	28,7	23,4	32,9
Autres valeurs immobilisées et charges à répartir	15	68,5	64,3	29,1
Total actif immobilisé		3 331,1	3 430,5	3 571,6
Actif circulant				
Stocks et en-cours nets	16	1 023,3	978,3	941,8
Créances clients et comptes rattachés	17	1 657,9	1 572,9	1 595,8
Autres créances d'exploitation	18	210,4	254,4	237,0
Créances diverses et charges payées d'avance	19	254,1	274,5	307,5
Actions propres	20	14,1	15,1	15,1
Disponibilités, valeurs mobilières de placement et créances assimilées	21	748,1	514,1	462,6
Total actif circulant		3 907,9	3 609,3	3 559,8
Total actif		7 239,0	7 039,8	7 131,4

PASSIF

(en millions d'euros)	Notes	31/12/2004	31/12/2003	31/12/2002
Capitaux propres				
Capital		169,5	169,4	169,2
Primes d'émission, de fusion, d'apport		722,5	722,4	721,6
Réserves consolidées		1 053,4	1 065,0	1 145,7
Écarts de conversion		(133,1)	(136,6)	(73,9)
Résultat net		83,7	10,1	(59,1)
Total capitaux propres	22	1 896,0	1 830,3	1 903,5
Intérêts minoritaires	23	61,2	62,7	51,1
Provisions et passifs à long terme				
Provisions pour retraites et charges assimilées	24	132,4	122,3	115,0
Impôts différés à long terme		56,8	47,5	37,6
Autres provisions et passifs à long terme	25	163,5	190,0	193,9
Total provisions et passifs à long terme		352,7	359,8	346,5
Dettes financières à long terme	26	507,4	609,8	820,1
Dettes à court terme				
Dettes financières à long terme – partie à moins de un an	26	58,4	30,5	52,6
Acomptes reçus des clients		67,3	77,5	108,8
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 009,4	1 908,7	1 950,7
Autres dettes d'exploitation		397,8	365,6	355,9
Dettes diverses et produits constatés d'avance	28	209,0	225,4	245,2
Crédits à court terme et banques	26	1 679,8	1 569,5	1 297,0
Total dettes à court terme		4 421,7	4 177,2	4 010,2
Total passif		7 239,0	7 039,8	7 131,4

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	2004	2003	2002
I – Opérations d'exploitation			
Résultat net de l'ensemble consolidé	94,9	23,4	(43,4)
Dotations aux amortissements	460,1	440,8	440,5
(Produits) charges d'impôts différés	30,5	4,5	(3,4)
Dotations (reprises) de provisions et autres passifs à long terme	(0,2)	(25,0)	(31,8)
Part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence nette des dividendes déduits	(1,6)	3,9	0,6
(Plus) moins-values sur cessions d'actifs immobilisés	(48,2)	(8,2)	(6,0)
Autres	(3,7)	(4,9)	17,7
Capacité d'autofinancement	531,8	434,5	374,2
Variation des stocks	(53,4)	(60,3)	(127,0)
Variation des créances clients	(132,9)	14,1	61,4
Variation des dettes fournisseurs	135,2	(22,9)	216,1
Variation des autres créances et dettes d'exploitation	73,9	(38,9)	(24,6)
Variation des créances et dettes diverses	(19,8)	11,1	(46,3)
(Augmentation) diminution du besoin en fonds de roulement	3,0	(96,9)	79,6
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	534,8	337,6	453,8
II – Opérations d'investissement			
Investissements en immobilisations corporelles	(378,3)	(344,9)	(380,0)
Investissements financiers	(29,0)	(13,3)	(15,5)
Cessions d'immobilisations corporelles	30,1	28,9	47,5
Cessions de titres de participation	90,4		
Incidence de décalages de trésorerie	(13,7)	12,1	(28,8)
Autres variations	(9,9)	(4,1)	(5,1)
Flux de trésorerie sur opérations d'investissement	(310,4)	(321,3)	(381,9)
Excédent (besoin) de financement (I) + (II)	224,4	16,3	71,9
III – Opérations de financement			
Augmentation du capital de Faurecia et de participations intégrées globalement	0,2	4,9	0,3
Dividendes versés au cours de l'exercice par la maison mère	(21,7)	(21,6)	(21,7)
Dividendes versés au cours de l'exercice aux minoritaires des filiales intégrées	(3,5)	(7,5)	(5,6)
Émission d'emprunts et nouvelles dettes financières	528,4	49,8	56,5
Remboursements d'emprunts, dettes financières et TDI	(506,5)	(7,1)	(167,2)
Flux de trésorerie des opérations financières	(3,1)	18,5	(137,7)
IV – Autres impacts de la trésorerie nette			
Effet des variations des cours de change	12,7	16,7	(4,7)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	234,0	51,5	(70,5)
Trésorerie nette au début de l'exercice	514,1	462,6	533,1
Trésorerie nette à la fin de l'exercice	748,1	514,1	462,6

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Capitaux propres du Groupe
Capitaux propres au 31 décembre 2002 avant répartition	24 174 251⁽²⁾	169,2	721,6	1 086,6	(73,9)	1 903,5
Augmentation de capital ⁽¹⁾	32 500	0,2	0,8			1,0
Dotation à la réserve légale						
Dividendes versés au titre de l'exercice 2002				(21,6)		(21,6)
Écarts de conversion					(62,7)	(62,7)
Résultat net (part du Groupe)				10,1		10,1
Capitaux propres au 31 décembre 2003 avant répartition	24 206 751⁽²⁾	169,4	722,4	1 075,1	(136,6)	1 830,3
Augmentation de capital ⁽¹⁾	5 300	0,1	0,1			0,2
Dotation à la réserve légale						
Dividendes versés au titre de l'exercice 2003				(21,7)		(21,7)
Écarts de conversion					3,5	3,5
Résultat net (part du Groupe)				83,7		83,7
Capitaux propres au 31 décembre 2004 avant répartition	24 212 051⁽²⁾	169,5	722,5	1 137,1	(133,1)	1 896,0

(1) Augmentations de capital provenant de l'exercice d'options de souscription d'actions.

(2) Dont 380 089 actions d'autodétention au 31 décembre 2004, contre 412 834 au 31 décembre 2003 et 31 décembre 2002 (cf. note 19).

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2004

NOTE 1 ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE

1.1 | Évolution du périmètre en 2004

L'année 2004 a été marquée par la vente de l'activité Mécanique et environnement et de l'activité Colonnes de direction, ainsi que par la vente de la participation de 50 % que Faurecia détenait dans la société espagnole Armaduras de Asientos Ardas SA et qui était mise en équivalence.

Faurecia a pu également racheter en 2004 les dernières actions que détenaient encore des anciens actionnaires de SAI Automotive AG, maintenant dénommée Faurecia Automotive GmbH. Faurecia détient désormais 100 % du capital de cette holding et a pu commencer à réorganiser le Groupe.

Faurecia a également racheté les 50 % que détenait un tiers dans la société américaine Dynamec, laquelle était déjà intégrée globalement.

Neuf sociétés nouvelles ont été intégrées globalement en 2004 dont quatre en Chine, une en Roumanie, deux en Slovaquie et deux au Mexique.

Deux sociétés précédemment mises en équivalence, dans lesquelles le pourcentage de contrôle a franchi le seuil de 50 %, ont été consolidées par intégration globale : Daeki Faurecia Corporation en Corée et Faurecia Exhaust Systems Changchun en Chine.

1.2 | Rappel de l'évolution du périmètre en 2003

Faurecia a constitué en février 2003 la société coréenne Fesk détenue à 100 % pour lui permettre de racheter les activités d'échappement de la société Chang Heung Precision Co. Ltd. Cette société a été intégrée globalement.

La société japonaise Faurecia Japon KK ainsi que les participations dans les sociétés chinoises Cfxas, Scheesc, et Teec ont été consolidées en 2003 par intégration globale.

NOTE 2 PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés sont établis conformément au règlement 99-02 du Comité de la réglementation comptable (CRC).

Les comptes des sociétés consolidées retenus pour la consolidation sont les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2004, établis selon les règles comptables en vigueur dans leur pays et retraités pour être rendus homogènes avec les principes retenus par le Groupe. Toutefois, pour les sociétés détenues à 50 % en partenariat avec Siemens (Groupe SAS) et mises en équivalence, les comptes au 30 septembre 2004 ont été retenus.

Les résultats des sociétés acquises sont pris en compte à partir de la date d'acquisition.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes consolidés de l'exercice 2004 sont identiques à ceux des exercices 2003 et 2002.

2.1 | Principes de consolidation

Sont consolidées les sociétés détenues à 20 % au moins dont l'un des critères suivant est atteint : chiffre d'affaires annuel supérieur à 20 millions d'euros, total du bilan supérieur à 20 millions d'euros, endettement supérieur à 5 millions d'euros. Les filiales détenues à plus de 50 % sont consolidées par intégration globale ainsi que celles détenues à 50 % et dont le Groupe assure la gestion. Les sociétés détenues à 50 % dont le Groupe n'assure pas la gestion ainsi que les sociétés détenues entre 20 % et 50 % dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les comptes des sociétés étrangères ont été convertis en euros, aux taux en vigueur à la clôture pour le bilan et aux taux moyens pour le compte de résultat. L'écart de conversion qui en résulte est inscrit dans les capitaux propres et les intérêts minoritaires. Pour les sociétés situées dans des pays à forte

inflation, la méthode de conversion consiste à traduire les éléments non monétaires au bilan et leur contrepartie au compte de résultat au cours de change historique. Cette méthode qui entraîne la constatation en résultat des pertes et profits de conversion dégagés s'applique aux sociétés turques SAI Automotive Poliflex, intégrée globalement et Teknik Malzeme consolidée par mise en équivalence.

2.2 | Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production (pour les immobilisations produites par l'entreprise).

Les réévaluations ne sont pas prises en compte dans les états financiers consolidés.

Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilisation d'un bien.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions 20 ans à 30 ans
- Agencements, installations 10 ans à 20 ans
- Matériel, outillage, mobilier 3 ans à 16 ans

Les subventions d'investissements reçues sont différées au passif et sont rapportées au résultat en fonction du rythme d'amortissement des immobilisations auxquelles elles se rapportent.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location-financement sont présentées à l'actif pour leur prix de revient au moment de l'acquisition et amorties selon le mode et les durées d'utilisation ci-dessus. La dette correspondante est inscrite au passif.

Les outillages spécifiques sont amortis sur la durée de vie estimée des modèles correspondants, qui est généralement plus courte que la durée de vie économique des matériels concernés, en raison de la cadence de remplacement des modèles.

2.3 | Écarts d'acquisition

Les écarts de première consolidation résultant des différences entre la valeur d'acquisition des titres de sociétés consolidées et la quote-part dans les capitaux propres de celles-ci à la date d'acquisition sont, le cas échéant, affectés aux postes appropriés du bilan consolidé.

Les écarts d'acquisition résiduels sont amortis sur vingt ans. Cette durée peut toutefois être réduite en fonction de la situation particulière de la filiale.

2.4 | Immobilisations financières

Les titres des sociétés non consolidées figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une provision est constituée si la valeur d'usage d'un titre devient inférieure à sa valeur d'entrée. Cette valeur d'usage est déterminée en fonction de l'actif net réestimé de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Les prêts et créances et les autres immobilisations financières sont évalués comme les autres actifs et passifs monétaires à leur valeur de remboursement.

2.5 | Immobilisations incorporelles

Ce poste est constitué principalement des coûts d'acquisition des progiciels (programmes informatiques fournis par des sociétés de services) amortis linéairement sur une durée comprise entre un et trois ans, ainsi que de brevets et licences.

2.6 | Stocks et en-cours

Les stocks de matières ou fournitures sont valorisés au prix de revient d'achat déterminé selon la méthode « premier entré, premier sorti ».

Les stocks de produits finis et intermédiaires et les travaux en cours sont valorisés à leur prix de revient de production déterminé également selon la méthode « premier entré, premier sorti ». Le prix de revient tient compte du coût des matières et fournitures mises en œuvre, des frais directs de production et des frais indirects d'atelier et d'usine, à l'exclusion des frais généraux ne contribuant pas à la production, et des frais financiers. Les travaux en cours incluent les coûts engagés dans le cadre de contrats avec les constructeurs pour le développement et l'étude des équipements de nouveaux modèles de voitures. Ces coûts sont rapportés au résultat au fur et à mesure de la réalisation du chiffre d'affaires correspondant.

Des provisions sont constituées pour les produits à rotation lente et pour ceux dont la valeur probable de réalisation est inférieure au prix de revient.

2.7 | Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Des provisions sont constituées pour toutes les créances pour lesquelles il existe un risque de non-recouvrement (essentiellement créances clients) : le montant de la provision est déterminé contrepartie par contrepartie.

Des provisions peuvent également être enregistrées pour des créances (avances en compte courant) sur des filiales non consolidées, lorsque la situation financière de la filiale rend improbable la récupération de la créance.

2.8 | Valeurs mobilières de placement et créances assimilées

Les valeurs mobilières de placement comprennent essentiellement des parts de Sicav et fonds communs de placement. Les revenus courus sur les placements à revenu fixe sont enregistrés en produits financiers au prorata de la période de placement. Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan à leur coût historique d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée si la valeur de marché d'un titre devient inférieure à son coût d'entrée en portefeuille.

2.9 | Trésorerie

Le Groupe définit comme trésorerie l'ensemble des disponibilités mobilisables dans un délai inférieur à trois mois.

2.10 | Opérations en devises

Les dettes et créances en monnaies étrangères sont enregistrées au cours du jour de la transaction. À l'arrêt des comptes, elles sont revalorisées au taux en vigueur à la date de clôture ou au cours de la couverture qui leur est éventuellement affectée. Les écarts provenant de cette actualisation sont inscrits au compte de résultat en « Autres revenus et charges ».

2.11 | Intérêts minoritaires

Ce poste enregistre la part dans les capitaux propres des sociétés consolidées revenant aux actionnaires minoritaires de ces sociétés. Les intérêts minoritaires débiteurs sont conservés à la charge du Groupe, sauf pour les sociétés où il existe un accord qui prévoit une participation obligatoire des minoritaires au financement de la société en proportion de leur part dans le capital.

2.12 | Provisions pour retraites et engagements assimilés

Les obligations au titre des indemnités de départ en retraite, des compléments de retraite et engagements assimilés sont provisionnées sur la base d'une évaluation actuarielle, selon la méthode prospective. Cette évaluation tient compte des probabilités de maintien dans le Groupe jusqu'au départ en retraite et de l'évolution prévisible des rémunérations. Les engagements sont couverts partiellement par des fonds externes dont la valeur est déduite du passif auquel ils sont irrévocablement affectés.

Les charges correspondantes sont comptabilisées au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés.

2.13 | Provisions pour restructuration et opérations similaires

Une provision est enregistrée dès qu'une décision de rationalisation des structures a été prise par la Direction générale du Groupe et annoncée aux personnels concernés ou à leurs représentants.

2.14 | Provisions pour pertes sur contrats

Dès qu'il devient probable que les recettes attendues sur un contrat avec un client seront inférieures à l'ensemble des coûts correspondants, incluant les coûts d'étude, de démarrage et de production, la perte attendue fait aussitôt l'objet de provisions pour dépréciation des stocks et en-cours pour la part des coûts déjà constatée et de provisions pour risques pour le complément.

2.15 | Enregistrement du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constaté au moment du transfert de propriété c'est-à-dire généralement lors de l'expédition ou, dans le cas d'une prestation de services, lorsque les services sont rendus.

2.16 | Frais d'études, de recherche et développement

Les frais d'études, de recherche et développement non engagés dans le cadre d'un contrat avec un client sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.17 | Autres revenus et charges

Le poste des « Autres revenus et charges » comprend les dividendes reçus en provenance de sociétés non consolidées, les écarts de change ainsi que les éléments non récurrents liés à des rationalisations des structures ou à des événements tels que l'arrêt définitif d'une activité, la fermeture ou la cession d'un site industriel, les cessions d'immeubles hors exploitation.

2.18 | Impôts sur les résultats

Les écarts temporaires entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs donnent lieu à la comptabilisation d'impôts différés calculés selon la méthode du report variable. Ces écarts proviennent principalement des amortissements fiscaux calculés selon le mode dégressif, des autres provisions réglementées à caractère fiscal, des charges non déductibles dans l'année de leur comptabilisation ainsi que des déficits fiscaux reportables.

Les actifs d'impôts différés sur différences temporaires ainsi que les actifs d'impôts différés sur déficits reportables sont comptabilisés, sauf lorsque leur récupération future est incertaine. Des provisions sont constituées, s'il y a lieu, pour les impôts dus sur la distribution des réserves des filiales et participations qui ne sont pas considérées comme investies de manière permanente.

2.19 | Instruments financiers

Les couvertures éventuelles de risques de change et de taux d'intérêts sont effectuées au moyen d'instruments cotés sur des marchés organisés ou de gré à gré, avec des contreparties de premier rang.

Les résultats dégagés sur les opérations de couverture sont comptabilisés de manière symétrique à ceux dégagés sur les éléments couverts.

2.20 | Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour l'évaluation de certains

actifs, passifs, produits, charges et engagements. Les données définitives peuvent éventuellement différer de ces estimations et hypothèses.

2.21 | Résultat par action

Le résultat par action est calculé en faisant le rapport entre le résultat net de l'exercice (part du Groupe) et le nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion des actions propres d'autocontrôle.

Le résultat net par action après dilution est calculé par application de la méthode du rachat d'action « treasury stock method » (cf. note 9).

NOTE 3 | ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun événement significatif n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

NOTE 4 | INFORMATIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

4.1 | Chiffre d'affaires

4.1a | Chiffre d'affaires par activité

(en millions d'euros)	2004	%	2003	%	2002	%
Modules de l'Intérieur Véhicule						
– Sièges d'automobile	4 784,7	44	4 353,2	43	4 031,6	41
– Intérieur Véhicule	3 500,9	33	3 505,7	34	3 462,8	35
Sous-total Intérieur Véhicule	8 285,6	77	7 858,9	77	7 494,4	76
Autres modules						
– Systèmes d'échappement	1 714,9	16	1 587,9	16	1 777,7	18
– Bloc avant	719,0	7	675,9	7	593,4	6
Sous-total Autres modules	2 433,9	23	2 263,8	23	2 371,1	24
Total	10 719,5	100	10 122,7	100	9 865,5	100

4.1b | Chiffre d'affaires par pays de destination

(en millions d'euros)	2004	%	2003	%	2002	%
France	3 610,9	34	3 496,0	35	3 347,7	34
Allemagne	2 715,2	25	2 475,2	24	2 306,3	23
Espagne	1 302,6	12	1 286,4	13	1 130,4	12
Royaume-Uni	353,1	3	394,1	4	446,7	5
Autres pays d'Europe	1 113,3	10	1 012,2	10	1 123,6	11
Sous-total Europe	9 095,1	84	8 663,9	86	8 354,7	85
Amérique du Nord	1 028,4	10	1 048,7	10	1 228,8	12
Amérique du Sud	162,9	2	135,5	1	145,7	2
Reste du monde	433,1	4	274,6	3	136,3	1
Total	10 719,5	100	10 122,7	100	9 865,5	100

4.2 | Chiffres significatifs par secteur d'activité

Il est présenté une répartition du résultat opérationnel entre deux secteurs distincts : les modules de l'Intérieur Véhicule et les Autres modules.

Cette ventilation correspond à une réalité commerciale car les modules de l'intérieur véhicule font de plus en plus l'objet d'offres commerciales globales combinant leurs différents éléments. Ils comprennent les sièges d'automobiles, les planches de bord, les panneaux de portes et l'acoustique.

Année 2004 (en millions d'euros)	Modules Intérieur Véhicule	Autres modules	Total
Chiffre d'affaires	8 285,6	2 433,9	10 719,5
Résultat opérationnel	270,9	95,4	366,3
en % du chiffre d'affaires	3,3	3,9	3,4
Immobilisations corporelles nettes	1 214,0	274,6	1 488,6
Investissements corporels	298,6	79,7	378,3
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	272,4	62,8	335,2

Année 2003 (en millions d'euros)	Modules Intérieur Véhicule	Autres modules	Total
Chiffre d'affaires	7 859,0	2 263,7	10 122,7
Résultat opérationnel	228,9	73,9	302,8
en % du chiffre d'affaires	2,9	3,3	3,0
Immobilisations corporelles nettes	1 228,5	255,8	1 484,3
Investissements corporels	290,3	54,6	344,9
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	261,8	61,9	323,7

Année 2002 (en millions d'euros)	Modules Intérieur Véhicule	Autres modules	Total
Chiffre d'affaires	7 494,4	2 371,1	9 865,5
Résultat opérationnel	206,4	49,2	255,6
en % du chiffre d'affaires	2,8	2,1	2,6
Immobilisations corporelles nettes	1 213,6	302,8	1 516,4
Investissements corporels	334,1	45,9	380,0
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	243,9	75,9	319,8

4.3 | Principales données par zone géographique

Année 2004 (en millions d'euros)	France	Allemagne	Autres pays d'Europe	Amérique du Nord	Autres pays	Total
Immobilisations corporelles nettes	508,7	251,8	285,5	164,6	278,0	1 488,6
Investissements corporels	124,4	76,7	49,4	54,3	73,5	378,3
Effectifs au 31 décembre	24 504	10 304	17 503	5 386	4 810	62 507

Année 2003 (en millions d'euros)	France	Allemagne	Autres pays d'Europe	Amérique du Nord	Autres pays	Total
Immobilisations corporelles nettes	572,8	237,0	476,1	155,6	42,8	1 484,3
Investissements corporels	115,4	63,1	113,8	40,7	11,9	344,9
Effectifs au 31 décembre	24 966	10 317	16 537	4 790	2 968	59 578

Année 2002 (en millions d'euros)	France	Allemagne	Autres pays d'Europe	Amérique du Nord	Autres pays	Total
Immobilisations corporelles nettes	603,8	235,7	470,3	172,7	33,9	1 516,4
Investissements corporels	122,0	77,4	126,6	44,2	9,8	380,0
Effectifs au 31 décembre	24 628	11 355	15 680	4 958	2 257	58 878

NOTE 5 ANALYSE DES COÛTS OPÉRATIONNELS

5.1 | Répartition des coûts opérationnels par destination

(en millions d'euros)	2004	2003	2002
Coûts des biens et services vendus	(9 766,7)	(9 283,5)	(9 108,0)
Frais d'études, de recherche et développement			
– bruts	(596,5)	(532,3)	(615,9)
– facturations aux clients et variations de stocks et travaux en cours	323,7	291,7	401,4
– nets	(272,8)	(240,6)	(214,5)
Frais administratifs et commerciaux	(313,7)	(295,8)	(287,4)
Total	(10 353,2)	(9 819,9)	(9 609,9)

La marge sur outillage, déduite antérieurement des frais de recherche et développement nets, est, à compter de 2003, déduite des coûts des biens et services vendus. Le montant net pro forma des frais de recherche et développement de 2002, selon cette nouvelle présentation, aurait été de 280,6 millions d'euros.

5.2 | Répartition des coûts opérationnels par nature

Les coûts opérationnels se répartissent comme suit :

(en millions d'euros)	2004	2003	2002
Achats consommés	(6 663,9)	(6 305,8)	(6 231,3)
Charges externes	(1 364,6)	(1 315,4)	(1 255,1)
Charges de personnel	(1 959,3)	(1 875,7)	(1 879,9)
Impôts et taxes	(60,1)	(53,8)	(57,3)
Autres produits et charges ⁽¹⁾	(3,8)	3,2	81,8
Dotations aux amortissements et provisions	(301,5)	(272,4)	(268,1)
Total	(10 353,2)	(9 819,9)	(9 609,9)

(1) Y compris la production stockée.

(0,8) 17,3 104,2

5.3 | Frais de personnel

(en millions d'euros)	2004	2003	2002
Salaires et appointements	(1 512,9)	(1 450,5)	(1 467,8)
Charges salariales	(446,4)	(425,2)	(412,1)
Total	(1 959,3)	(1 875,7)	(1 879,9)

5.4 | Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations

(en millions d'euros)	2004	2003	2002
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (hors crédit-bail)	(335,0)	(325,7)	(324,8)
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles financées par crédit-bail	(3,5)	(4,1)	(3,5)
Provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	(1,3)	(4,5)	(2,2)
Total	(339,8)	(334,3)	(330,5)

NOTE 6 FRAIS FINANCIERS NETS

(en millions d'euros)	2004	2003	2002
Produits financiers	15,8	54,7	39,0
Frais financiers	(90,0)	(137,6)	(132,3)
Total	(74,2)	(82,9)	(93,3)

NOTE 7 AUTRES REVENUS ET CHARGES

Les autres revenus et charges s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2004	2003	2002
Écarts de change nets	(4,5)	(5,1)	(2,3)
Reprises (dotations) nettes aux provisions pour risques et charges et dépréciation d'actifs à long terme	(3,2)	(0,9)	1,4
Frais de rationalisation des structures ⁽¹⁾	(62,3)	(33,8)	(74,0)
(Dotations) reprises, provisions pour préretraites ⁽²⁾	3,7	(0,6)	4,1
Résultat sur cessions d'éléments d'actif	48,4	7,7	(2,7)
Autres	0,4		3,1
Total	(17,5)	(32,7)	(70,4)

(1) En 2004, ce poste comprend des coûts de restructuration pour 57,1 millions d'euros et des provisions pour dépréciation d'immobilisations pour 5,2 millions d'euros contre respectivement 31,9 et 1,9 millions d'euros en 2003 et 71,3 et 2,7 millions d'euros en 2002.

(2) Dotations aux provisions pour préretraites, pour départ anticipé des salariés âgés (cf. note 24).

NOTE 8 IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

Ils se décomposent entre :

(en millions d'euros)	2004	2003	2002
Impôts courants	(41,9)	(49,9)	(30,9)
Impôts différés	(30,5)	(4,8)	3,8
Total	(72,4)	(54,7)	(27,1)

8.1 | Analyse de la charge d'impôts

Le taux effectif d'impôt du Groupe s'établit pour l'exercice 2004 à 26,4 % du résultat avant impôt et amortissement des écarts d'acquisition contre 29,2 % en 2003 et 29,5 % en 2002.

Comparé au taux normal de l'impôt en France, 35,43 %, il s'explique comme suit :

(en %)	2004	2003	2002
Taux normal en France	(35,4)	(35,4)	(35,4)
Résultat taxable à taux réduit (France)	1,8	0,6	3,1
Effet des changements de taux dans certains pays sur les impôts différés au bilan	(0,3)	(1,3)	
Effet des différences de taux à l'étranger	4,7	2,0	3,5
Crédits d'impôts et exonérations	4,3	5,4	9,1
Utilisation d'impôts différés non constatés antérieurement	2,9	6,2	4,3
Déficits de l'exercice, pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été constaté	(6,0)	(8,2)	(11,8)
Différences permanentes et divers	1,6	1,5	(2,3)
Taux effectif d'impôt	(26,4)	(29,2)	(29,5)

8.2 | Analyse des impôts différés

Le solde net au 31 décembre 2004 des impôts différés par nature de différences temporaires s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Impôts différés actif (passif)
Amortissements des immobilisations	(81,9)
Provisions dont la déduction est reportée	62,6
Déficits reportables	97,8
Autres	(34,4)
Solde net actif (passif)	44,1

8.3 | Actifs d'impôts différés non constatés

Les impôts différés actifs sur les déficits fiscaux, dont la récupération est incertaine, ne sont pas constatés. L'analyse par échéance de récupération de ces actifs se présente comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2004	31/12/2003	31/12/2002
N+1	1,8	1,0	0,3
N+2	1,7	4,4	0,0
N+3	2,9	1,8	8,8
N+4	1,7	1,8	13,3
N+5 et au-delà	20,1	28,4	31,9
Illimité	150,9	138,2	70,7
Total	179,1	175,6	125,0

NOTE 9 RÉSULTAT PAR ACTION

Nombre d'actions	2004	2003	2002
Nombre d'actions en circulation en fin de période ⁽¹⁾	24 212 051	24 206 751	24 174 251
Ajustements :			
– actions propres	(380 089)	(412 834)	(412 834)
– effet des augmentations de capital pondérées prorata temporis	(3 092)	(17 496)	(6 753)
Nombre moyen pondéré avant dilution	23 828 870	23 776 421	23 754 664
Effet pondéré des instruments dilutifs (options de souscription d'actions) ⁽²⁾	166 729	123 465	89 980
Nombre moyen pondéré après dilution	23 995 599	23 899 886	23 844 644

(1) L'évolution du nombre d'actions en circulation au 31 décembre s'analyse comme suit :

Au 31/12/2002 : nombre d'actions Faurecia en circulation	24 174 251
• Options de souscription d'actions Faurecia exercées en 2003	32 500
Au 31/12/2003 : nombre d'actions Faurecia en circulation	24 206 751
• Options de souscription d'actions Faurecia exercées en 2004	5 300
Au 31/12/2004 : nombre d'actions Faurecia en circulation	24 212 051

(2) Le nombre d'options de souscription d'actions exerçables au 31 décembre 2004 est de 1 011 100 contre 782 100 au 31 décembre 2003 et 817 900 au 31 décembre 2002.

L'effet dilutif conduisant au chiffre ci-dessus est calculé par la méthode du rachat d'actions (treasury stock method) consistant à appliquer au nombre d'options le rapport entre le prix moyen d'exercice de ces options et le cours moyen de l'action sur l'année 2004, soit 57,53 euros.

Résultat net par action

(en euros)	2004	2003	2002
Non dilué			
– avant amortissement des écarts d'acquisition	8,32	5,07	2,29
– après amortissement des écarts d'acquisition	3,51	0,43	(2,49)
Après dilution			
– avant amortissement des écarts d'acquisition	8,26	5,04	2,29
– après amortissement des écarts d'acquisition	3,49	0,42	(2,49)

Le calcul du résultat par action avant dilution est effectué en divisant le résultat par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période considérée, à l'exclusion des actions propres d'autocontrôle.

NOTE 10 ÉCARTS D'ACQUISITION

(en millions d'euros)	2004	2003	2002
Valeur nette au 1^{er} janvier	1 785,0	1 914,1	1 963,0
Ajustements en 2002 des écarts d'acquisition Sommer Allibert de 2001			99,6
Acquisitions et rachat d'intérêts minoritaires	26,8	13,0	0,2
Dotations aux amortissements	(114,6)	(110,4)	(113,6)
Écarts de conversion et autres mouvements	(9,2)	(31,7)	(35,1)
Valeur nette au 31 décembre	1 688,0	1 785,0	1 914,1

Ventilation de la valeur nette :

(en millions d'euros)	31/12/2004			31/12/2003	31/12/2002
	Brut	Amortissements	Net	Net	Net
Acquisition de Sommer Allibert et SAI Automotive AG	1 206,7	(219,3)	987,4	1 031,6	1 093,5
Acquisition Bertrand Faure (1998 et 1996)	808,5	(287,7)	520,8	561,0	601,7
« Acquisition » des intérêts minoritaires Bertrand Faure et ECTRA en 1999	30,9	(9,2)	21,7	23,2	24,7
Acquisition AP Automotive Systems	158,4	(39,6)	118,8	136,7	174,9
Autres	58,1	(18,8)	39,3	32,5	19,3
Total	2 262,6	(574,6)	1 688,0	1 785,0	1 914,1

La valeur comptable des actifs de chacun des domaines d'activité du groupe Faurecia, incluant les écarts d'acquisition, a fait l'objet d'une comparaison avec la somme des flux futurs de trésorerie actualisés, issus des dernières prévisions.

L'extrapolation des prévisions de la dernière année du plan à moyen terme (2008), projetée à l'infini, est déterminée en appliquant un taux de croissance de 1,5 %.

Un expert indépendant a été consulté pour déterminer le coût moyen pondéré du capital utilisable pour actualiser les flux de trésorerie futurs. Le calcul spécifique établi par l'expert indépendant a pris en compte pour la détermination des paramètres de marché un échantillon de 12 sociétés du secteur des équipementiers automobiles (6 sociétés européennes et 6 sociétés américaines).

Compte tenu de ces paramètres et d'une prime de risque de marché retenue à 5 %, le coût moyen pondéré du capital utilisé comme taux pour actualiser les flux futurs a été fixé à 7,9 %.

À fin 2004, la comparaison des valeurs comptables de ces actifs aux sommes des flux de trésorerie actualisés correspondants, ne justifie pas de dépréciation des écarts d'acquisition inscrits au bilan.

NOTE 11 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les valeurs des immobilisations corporelles comprennent :

(en millions d'euros)	31/12/2004			31/12/2003	31/12/2002
	Brut	Amortissements	Net	Net	Net
Terrains	74,7	(4,1)	70,6	68,8	67,9
Constructions	751,1	(399,0)	352,1	360,8	364,9
Matériel, outillage industriel et installations techniques	2 447,7	(1 631,9)	815,8	819,4	851,4
Autres immobilisations et immobilisations en cours	522,9	(272,8)	250,1	235,3	232,2
Total	3 796,4	(2 307,8)	1 488,6	1 484,3	1 516,4
Dont biens faisant l'objet d'un contrat de location-financement	62,0	(31,4)	30,6	35,8	39,6

Principaux mouvements des exercices 2004, 2003 et 2002 :

(en millions d'euros)	2004	2003	2002
Acquisition et production d'immobilisations ⁽¹⁾	378,2	375,6	380,0
Sorties d'actifs (en valeur nette)	(28,0)	(51,4)	(41,2)
Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation	(333,8)	(319,1)	(313,3)
Autres mouvements (écarts de conversion, variation de périmètre...)	(12,1)	(37,2)	(78,6)
Total	4,3	(32,1)	(53,1)

(1) Dont en 2004 : terrains 1,3 ; constructions 15,4 ; matériels, outillages et installations techniques 128,1 ; autres immobilisations 39,9 ; immobilisations en cours 193,6.

NOTE 12 TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

Au 31 décembre 2004, ce poste s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	% du capital détenu (1)	Quote-part Faurecia des capitaux propres	Dividendes distribués au Groupe	Quote-part Faurecia du chiffre d'affaires	Quote-part Faurecia des actifs totaux
Vanpro Assentos Lda	50	2,3	(2,0)	48,4	8,4
WBF Technologies	50	0,0	(0,6)	0,0	0,0
Teknik Malzeme	50	7,9	(2,5)	78,9	24,4
Copo Ibérica SA	50	8,8		23,0	20,2
Componentes de Vehículos de Galicia SA	50	3,7	(0,6)	14,7	10,0
Faurecia Japon NHK Kyushi Co. Ltd	50	(4,7)		23,0	9,8
Faurecia Japon NHK Co. Ltd	50	0,1		17,5	12,3
Arsed Doo	50	(0,1)		13,8	3,9
Total	-	18,0	(5,7)	219,3	89,0
SAS Groupe	50	15,1		1 312,9	318,0
Total	-	33,1	(5,7)	1 532,2	407,0

(1) Pourcentage de contrôle par la société détentrice des titres.

NOTE 13 AUTRES TITRES DE PARTICIPATION

(en millions d'euros)

	% du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus			
		31/12/2004		31/12/2003	31/12/2002
		Brute	Nette	Net	Net
Changchun Lat Exhaust Systems (CLEC) (1)	50	-	-	-	1,7
JV Scheesc (2)	51	-	-	-	1,2
Faurecia Japon NHK Kyushi Co. Ltd (1)	50	-	-	-	4,4
SCI Messei	100	0,4	0,1	0,4	0,4
Tongda Ecia Exhaust Company Ltd (Teec) (2)	50	-	-	-	2,2
Faurecia Japon NHK Co. Ltd (1)	50	-	-	-	0,9
Cfxas Chine (2)	60	-	-	-	2,8
Faurecia GSK Wuhan Automotive Seating Co. Ltd (3)	51	-	-	2,5	2,0
Faurecia Seating Talmaçiu Sro (3)	100	-	-	1,5	-
Taco-Faurecia	100	0,4	0,4	-	-
Autres	-	1,4	1,1	1,1	1,4
Total		2,2	1,6	5,5	17,0

(1) Société mise en équivalence depuis 2003.

(2) Société consolidée par intégration globale depuis 2003.

(3) Société consolidée par intégration globale en 2004.

NOTE 14 PRÊTS ET CRÉANCES À PLUS DE UN AN

Ce poste comprend :

(en millions d'euros)	31/12/2004			31/12/2003	31/12/2002
	Brut	Provisions	Net	Net	Net
Créances rattachées à des participations					2,8
Prêts à plus de un an	22,9	(4,2)	18,7	16,5	22,7
Autres	15,6	(5,6)	10,0	6,9	7,4
Total	38,5	(9,8)	28,7	23,4	32,9

NOTE 15 AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES ET CHARGES À RÉPARTIR

Ce poste comprend :

(en millions d'euros)	31/12/2004			31/12/2003	31/12/2002
Excédent versé sur retraites ⁽¹⁾			14,0	11,6	9,4
Impôts différés actifs à long terme			54,4	52,5	19,2
Charges à répartir			0,1	0,2	0,5
Total			68,5	64,3	29,1

(1) L'excédent versé correspond au surplus des fonds investis par certaines sociétés par rapport à la valeur actuelle de leurs engagements futurs.

NOTE 16 STOCKS ET EN-COURS

(en millions d'euros)	31/12/2004			31/12/2003	31/12/2002
	Brut	Provisions	Net	Net	Net
Matières premières et autres approvisionnements	243,8	(20,3)	223,5	226,6	236,5
Travaux en cours	753,0	(60,7)	692,3	667,6	612,2
Produits semi-ouvrés et finis	118,5	(11,0)	107,5	84,1	93,1
Total	1 115,3	(92,0)	1 023,3	978,3	941,8

Les travaux en cours à fin 2004 comprennent, à hauteur de 523 millions d'euros, le coût des dépenses de recherche et développement engagés qui seront remboursées par les clients (contre 456 millions d'euros au 31 décembre 2003 et 375 millions d'euros au 31 décembre 2002).

NOTE 17 CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

(en millions d'euros)	31/12/2004	31/12/2003	31/12/2002
Clients et comptes rattachés (brut)	1 671,9	1 588,0	1 617,3
Provisions pour créances douteuses	(14,0)	(15,1)	(21,5)
Total	1 657,9	1 572,9	1 595,8

Faurecia et certaines de ses filiales françaises ont conclu en 2000 avec l'une des banques du Groupe une convention de cession de créances commerciales, pour une durée de un an, renouvelable jusqu'en novembre 2005, avec un recours limité à un dépôt subordonné.

En décembre 2002 poursuivant la diversification de ses ressources financières, Faurecia a conclu, avec une autre banque du Groupe, une deuxième convention, étendant le programme de titrisation de créances commerciales, avec le même principe de dépôt subordonné, à d'autres filiales françaises et européennes, pour une durée de un an renouvelable jusqu'en décembre 2007.

En 2004, un contrat d'affacturage (cession de créances sans recours ni dépôt de garantie) a été conclu par une filiale espagnole avec une de ses banques et la première convention a été renégociée pour devenir une convention d'affacturage d'une durée de un an renouvelable jusqu'en décembre 2007.

(en millions d'euros)	31/12/2004	31/12/2003	31/12/2002
Cessions de créances avec dépôts subordonnés			
– Ressource de financement, nette du dépôt subordonné	370,0	679,0	651,4
– Créances clients cédées et sorties de l'actif	108,0	294,9	281,4
– Dépôt subordonné, inscrit en diverses créances	81,9	101,1	106,0
– Créances cédées et sorties de l'actif, nettes du dépôt subordonné	26,1	193,8	175,4
Affacturage	20,8	–	–
Affacturage renouvelable			
– Ressources de financement	299,0	–	–
– Créances cédées et sorties de l'actif	153,0	–	–

Au total la ressource de financement s'établit à 689,8 millions d'euros.

NOTE 18 AUTRES CRÉANCES D'EXPLOITATION

Ce poste s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2004	31/12/2003	31/12/2002
Avances et acomptes versés sur commandes	42,1	50,9	62,6
Autres débiteurs ⁽¹⁾	168,3	203,5	174,4
Total	210,4	254,4	237,0

(1) Dont en 2004, 159,8 de créances sur l'État (TVA) contre 150,1 en 2003.

NOTE 19 CRÉANCES DIVERSES ET CHARGES PAYÉES D'AVANCE

(en millions d'euros)	31/12/2004	31/12/2003	31/12/2002
Partie à moins de un an des prêts	0,2	0,3	0,4
Charges constatées d'avance	38,2	34,7	32,4
Impôts différés actifs à court terme	86,7	100,0	121,8
Dépôt subordonné sur créances commerciales cédées (1)	81,9	101,1	106,0
Autres débiteurs divers	47,1	38,4	46,9
Total	254,1	274,5	307,5

(1) Cf. note 17.

NOTE 20 ACTIONS PROPRES

Au 31 décembre 2004, Faurecia détient 380 089 de ses propres actions, dont :

- 200 000 ont été apportées par ECTRA en 1999 ;
- 19 613 ont été achetées en 2000 pour un montant de 0,8 million d'euros ;
- 96 361 ont été achetées en 2001 pour un montant de 4,2 millions d'euros ;
- 96 860 ont été achetées en 2002 pour un montant de 3,8 millions d'euros ;
- 32 745 ont été cédées en 2004 pour un montant de 1 million d'euros.

Ces actions permettront l'exercice d'options d'achat d'actions par les dirigeants sociaux et cadres du Groupe.

Le prix de revient global des actions d'autocontrôle détenues au 31 décembre 2004 est de 14,1 millions d'euros soit un prix moyen par action de 36,93 euros.

Le cours de l'action Faurecia au 31 décembre 2004 était de 57,80 euros, une variation à la baisse de 10 % de ce cours représente 5,78 euros et un cours de l'action de 52,02 euros, supérieur au prix de revient moyen par action.

Les Conseils d'administration des 6 septembre 1999, 4 septembre 2000 et 26 avril 2001 ont décidé d'attribuer respectivement 200 000 options d'achat d'actions au prix unitaire de 52 euros, 254 000 au prix unitaire de 40 euros et 43 500 au prix de 54,5 euros.

NOTE 21 DISPONIBILITÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT ET CRÉANCES ASSIMILÉES

Ce poste inclut les soldes débiteurs de banque pour 394,5 millions d'euros (contre 276,5 millions d'euros en 2003 et 249,1 millions d'euros en 2002) et des placements à court terme pour 353,6 millions d'euros (contre 237,6 millions d'euros en 2003 et 213,5 millions d'euros en 2002).

La valeur de marché des valeurs mobilières de placement, constituées de placements à très court terme, est pratiquement égale à leur valeur au bilan.

NOTE 22 CAPITAL, PRIMES D'ÉMISSION, DE FUSION ET D'APPORT, ET RÉSERVES

22.1 | Capital et primes sociales

Au 31 décembre 2004, le capital est de 169,5 millions d'euros divisé en 24 212 051 actions de 7 euros chacune, entièrement libérées. Les actions nominatives inscrites au nom du même titulaire depuis au moins deux ans bénéficient d'un droit de vote double.

22.2 | Schémas d'intéressement du personnel

22.2a | Options de souscription d'actions

Une politique de distribution d'options de souscription d'actions au profit des cadres exerçant des fonctions de direction dans les sociétés du Groupe et leurs filiales à plus de 50 % est suivie par la Société.

Une politique de distribution d'options de souscription d'actions au profit des cadres exerçant des fonctions de direction dans les sociétés du Groupe et leurs filiales à plus de 50 % est suivie par la société.

L'Assemblée générale mixte du 25 mai 2004 a autorisé, pour une durée de trente-huit mois, le Conseil d'administration à consentir en une ou plusieurs fois 300 000 options de souscription d'actions au bénéfice des dirigeants sociaux et des salariés des sociétés et filiales à plus de 50 % du Groupe.

Il existait, au 31 décembre 2004, 1 011 100 options de souscription d'actions consenties et non encore levées.

L'exercice de ces options permettrait d'augmenter :

- le capital de 7,1 millions d'euros ;
- la prime d'émission de 41,7 millions d'euros.

Le détail des plans de souscription est donné par le tableau suivant :

Au 31 décembre 2004

Autorisation de l'Assemblée	Dates des Conseils	Prix de souscription (en euros)	Nombre d'options attribuées	Dont attribuées à la Direction générale/Comex	Point de départ de l'exercice des options	Date d'expiration des options	Options levées	Options perdues	Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2004
18/06/1992	07/04/1994	25,06	115 000	75 000	08/04/1999	06/04/2009	73 200	0	41 800
31/05/1994	20/10/1994	23,84	125 000	30 000	21/10/1999	19/10/2009	109 000	0	16 000
31/05/1994	03/05/1995	26,07	71 000	15 000	04/05/2000	02/05/2010	62 500	1 000	7 500
03/05/1995	12/09/1996	24,39	125 000	40 000	13/09/2001	11/09/2011	74 200	0	74 200
31/05/1994	26/06/1997	40,25	54 000	15 000	27/06/2002	25/06/2012	22 500	1 500	30 000
05/06/1997	26/06/1997	42,38	35 500	15 000	27/06/2002	25/06/2007	9 000	7 000	19 500
05/06/1997									
01/06/2001	22/02/2002	55,00	351 700	69 500	23/02/2006	22/02/2012	0	26 200	325 500
01/06/2001									
14/05/2002	28/11/2002	41,71	269 500	101 000	29/11/2006	27/11/2012	0	12 000	257 500
14/05/2002	14/04/2004	58,18	268 000	109 000	14/04/2008	13/04/2014	0	5 500	262 500
Total									1 011 100

22.2b | Options d'achat d'actions

Des distributions d'options d'achat d'actions au profit des cadres exerçant des fonctions de direction dans les sociétés du Groupe et leurs filiales à plus de 50 % ont été effectuées par la société entre 1999 et 2001.

Il existait au 31 décembre 2004, 411 655 options d'achat d'actions consenties et non encore levées.

Le détail des plans d'attribution est donné par le tableau suivant :

Au 31 décembre 2004

Autorisation de l'Assemblée	Dates des Conseils	Prix de souscription (en euros)	Nombre d'options attribuées	Dont attribuées à la Direction générale/Comex	Point de départ de l'exercice des options	Date d'expiration des options	Options levées	Options perdues	Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2004
01/06/1999	06/09/1999	52	200 000	53 100	06/09/2004	05/09/2009	9 500	14 000	176 500
01/06/1999									
22/05/2000	04/09/2000	40	254 000	54 900	04/09/2005	03/09/2010	23 245	39 100	191 655
22/05/2000	26/04/2001	54,5	43 500	40 000	26/04/2005	25/04/2011	0	0	43 500
Total									411 655

22.3 | Réserves consolidées

Outre le résultat et le report à nouveau, les réserves distribuables de la société mère comprennent essentiellement la réserve spéciale de plus-value à long terme, qui s'élève à 3,1 millions d'euros.

NOTE 23 | INTÉRÊTS MINORITAIRES

Ils ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	2004	2003	2002
Solde au 1 ^{er} janvier	62,7	51,1	47,3
Augmentation du capital minoritaire		3,8	
Autres variations de périmètre et écarts de conversion ⁽¹⁾	(9,2)	2,1	(6,2)
Résultat de l'exercice revenant aux minoritaires	11,2	13,2	15,7
Dividendes versés aux minoritaires	(3,5)	(7,5)	(5,7)
Solde au 31 décembre	61,2	62,7	51,1
(1) Dont :			(1,5)
2002 : impact des ajustements des écarts d'évaluation de Sommer Allibert			
2003 : intérêts minoritaires des sociétés chinoises consolidées en 2003		7,9	
2004 : rachat des intérêts minoritaires de SAI AG	(11,0)		
Autres intérêts minoritaires des sociétés consolidées en 2004	3,2		

NOTE 24 | RETRAITES COMPLÉMENTAIRES ET INDEMNITÉS DE DÉPART, ET AUTRES ENGAGEMENTS SIMILAIRES**24.1 |**

Les salariés du Groupe perçoivent, en complément des allocations de retraite prévues par les législations en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés qui les emploient, des compléments de retraite et des indemnités de départ en retraite.

Le chiffrage du montant de ces engagements complémentaires a été effectué sur la base d'une évaluation actuarielle intégrant :

- une hypothèse de date de départ en retraite fixée généralement entre 60 et 65 ans pour les salariés français ;
- des probabilités de départ avant la retraite pour les personnels actifs ;
- des hypothèses de mortalité ;
- des estimations d'évolution de salaires jusqu'au départ en retraite ;
- une hypothèse de rentabilité à long terme pour les fonds investis en garantie des engagements de retraite ;
- pour les sociétés de la zone euro, un taux d'actualisation financière de 4,5 % et un taux d'inflation de 2,0 % ;
- pour les sociétés étrangères, les différentiels de taux sont déterminés en fonction des conditions locales.

24.2 | Montant des engagements

(en millions d'euros)	31/12/2004	31/12/2003	31/12/2002
Valeur actuelle des engagements futurs	328,9	315,5	282,1
Couverture des engagements :			
– par provision comptabilisée	132,4	122,3	115,0
– par fonds investis (valeur de marché)	97,4	83,5	85,5
– dont excédent versé ⁽¹⁾	(14,0)	(11,6)	(9,4)
– écarts différés	113,1	121,3	91,0
Total	328,9	315,5	282,1

(1) L'excédent investi dans les fonds est inclus dans le poste « Autres valeurs immobilisées et charges à répartir » (cf. note 15).

Les écarts différés correspondent :

- au montant des engagements passés calculés lors de la première constatation de la provision ;
- et aux écarts dégagés lors des réestimations périodiques des engagements et provenant de changements de certaines hypothèses actuarielles ainsi que de l'écart constaté entre le rendement financier réel des fonds externes et le montant des produits financiers calculés sur la base des rendements estimés des placements à long terme.

Ils ne sont pas comptabilisés au bilan et sont pris en charge annuellement au prorata de la durée moyenne résiduelle de service du personnel concerné.

24.3 | Évolution de la provision

Au cours de l'année 2004, elle a évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Montants
Solde de la provision au 31/12/2003	122,3
Variation de périmètre (provision nette de l'excédent versé)	(0,9)
Dotations	26,8
Dépenses imputées sur la provision	(2,5)
Versements aux fonds investis	(11,3)
Autres mouvements	(2,0)
Solde de la provision au 31/12/2004	132,4

24.4 | Coût des retraites, indemnités de départ et autres engagements similaires

Il se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2004	31/12/2003	31/12/2002
Droits acquis par les salariés	10,5	11,5	12,2
Actualisation des droits projetés	15,8	12,5	11,7
Rendement des fonds	(6,1)	(7,0)	(7,5)
Amortissement des écarts différés	6,6	5,6	1,7
Total	26,8	22,6	18,1

NOTE 25 AUTRES PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS À LONG TERME

Ils s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2004	31/12/2003	31/12/2002
Restructurations ⁽¹⁾	61,6	59,3	111,5
Préretraites ⁽²⁾	9,2	13,4	16,3
Participation de l'exercice	9,7	5,7	1,6
Charges sur commandes en cours et garanties clients	43,0	60,8	75,1
Litiges	16,7	19,3	17,4
Provisions pour risque filiales et participations	7,9	7,1	7,3
Gratifications d'ancienneté et médailles du travail	16,9	15,7	15,2
Autres provisions	35,0	32,1	20,9
Sous-total provisions	200,0	213,4	265,3
Subventions d'investissements	17,7	19,4	21,1
Avances conditionnées (partie à plus de un an)	3,8	3,9	3,8
Total	221,5	236,7	290,2
Moins restructuration (partie à court terme) ⁽³⁾	(58,0)	(46,7)	(96,3)
Total provisions et autres passifs à long terme	163,5	190,0	193,9

(1) Les provisions pour restructurations correspondent aux décisions de rationalisations annoncées avant la clôture de l'exercice.

(2) La provision pour préretraites concerne le départ anticipé des salariés des filiales françaises âgés d'au moins 57 ans entre le 9 février 2000 et le 28 février 2005. La provision correspond aux sommes à verser aux salariés, sous déduction des participations de l'État, actualisées au taux de 3,0 % et en intégrant une hypothèse de revalorisation des allocations de préretraite de 2,0 %. Son montant a été réestimé à fin 2004 et l'effectif concerné s'élève à 569 personnes.

(3) La partie à court terme des provisions pour restructuration est présentée en « Autres dettes et produits constatés d'avance » (cf. note 28).

Au cours de l'exercice 2004, les provisions ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Solde au 31/12/2003	Dotations	Dépenses imputées	Reprises ⁽¹⁾	Variation de périmètre et autres mouvements	Solde au 31/12/2004
Restructurations	59,3	57,9	(49,5)	(5,8)	(0,3)	61,6
Préretraites	13,4	0,3	(4,0)		(0,5)	9,2
Participation de l'exercice ⁽²⁾	5,7	9,9	(0,3)		(5,6)	9,7
Pertes sur contrats et garanties clients	60,8	13,4	(27,3)	(3,5)	(0,4)	43,0
Litiges	19,3	5,2	(2,7)	(4,2)	(0,9)	16,7
Provision pour risque filiales et participations	7,1	0,9	(0,1)			7,9
Gratifications d'ancienneté et médailles du travail	15,7	1,8	(0,6)			16,9
Autres provisions	32,1	18,9	(15,0)	(0,8)	(0,2)	35,0
Total	213,4	108,3	(99,5)	(14,3)	(7,9)	200,0

(1) Provisions devenues sans objet.

(2) La provision pour participation concerne les sociétés françaises.

NOTE 26 ENDETTEMENT FINANCIER NET

26.1 | Détail de l'endettement financier

(en millions d'euros)	31/12/2004	31/12/2003	31/12/2002
Titres à durée indéterminée (TDI)	5,3	11,7	17,8
Emprunts auprès des établissements de crédit	473,7	558,0	752,2
Emprunts et dettes financières divers	6,3	17,2	22,2
Emprunts liés aux locations-financements	22,1	22,9	27,9
Sous-total dettes financières à long terme	507,4	609,8	820,1
Échéances à moins de un an des emprunts à long terme	58,4	30,5	52,6
Concours bancaires et autres crédits à court terme	1 679,8	1 569,5	1 297,0
Total	2 245,6	2 209,8	2 169,7
Placements de trésorerie et disponibilités	(748,1)	(514,1)	(462,6)
Endettement financier net	1 497,5	1 695,7	1 707,1

Faurecia dispose d'une ligne de crédit syndiquée à moyen terme d'un montant de 1 600 millions d'euros, utilisable par tirages d'une durée de un, trois ou six mois renouvelables jusqu'en novembre 2009. Au 31 décembre 2004, le montant non utilisé de cette ligne de crédit était de 1 200 millions d'euros.

Cette facilité mise en place en novembre 2004 remplace deux précédentes lignes de crédits syndiquées, respectivement de 1 000 millions d'euros à moyen terme et de 545 millions d'euros à 364 jours, qui ont été résiliées à la même date.

Ces contrats de crédit contiennent des clauses restrictives notamment en matière de ratios financiers consolidés maximum ; au 31 décembre 2004, ces conditions étaient toutes respectées.

Faurecia et certaines de ses filiales françaises ont conclu en 2000, avec l'une des banques du Groupe, une convention de cession de créances commerciales, pour une durée de un an, renouvelable jusqu'en novembre 2005, avec un recours limité à un dépôt subordonné.

En décembre 2002, poursuivant la diversification de ses ressources financières, Faurecia a conclu, avec une autre banque du Groupe, une deuxième convention, étendant le programme de titrisation de créances commerciales, avec le même principe de dépôt subordonné, à d'autres filiales françaises et européennes, pour une durée de un an renouvelable jusqu'en décembre 2007.

En 2004, un contrat d'affacturage (cession de créances sans recours ni dépôt de garantie) a été conclu par une filiale espagnole avec une de ses banques et la première convention a été renégociée pour devenir une convention d'affacturage d'une durée de un an renouvelable jusqu'en décembre 2007.

Au 31 décembre 2004, la ressource de financement s'établit à 689,8 millions d'euros dont 370 millions d'euros provenant du programme de cessions de créances avec dépôt subordonné et 319,8 millions d'euros provenant des programmes d'affacturage (cf. note 17), contre 679,0 millions d'euros au 31 décembre 2003.

26.2 | Échéancier des dettes financières à plus de un an

(en millions d'euros)	2006	2007	2008	2009	2010 et au-delà	Total
Titres à durée indéterminée (TDI)	5,3					5,3
Emprunts auprès des établissements de crédit	31,1	21,8	6,8	403,4	10,6	473,7
Emprunts et dettes financières divers	1,2	2,3	0,4	2,1	0,3	6,3
Emprunts liés aux locations-financements	4,4	4,2	3,6	4,9	5,0	22,1
Total au 31 décembre 2004	42,0	28,3	10,8	410,4	15,9	507,4

L'échéance 2009 de 410,4 millions d'euros correspond pour l'essentiel au tirage à hauteur de 400 millions d'euros de la ligne de crédit syndiquée mise en place en novembre 2004 auprès d'un pool bancaire pour financer l'ensemble des activités du Groupe. Cette ligne utilisable par tirages d'une durée de un, trois ou six mois renouvelables est à échéance novembre 2009.

26.3 | Titres à durée indéterminée

Le 15 octobre 1991, Faurecia (anciennement Bertrand Faure) a procédé à l'émission de Titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI) d'un montant de 900 millions de francs (137,2 millions d'euros) donnant droit jusqu'au 15 octobre 2006 à une rémunération égale au taux du Pibor six mois, majoré de 1,1 %. Après le 15 octobre 2006, la rémunération devient symbolique.

Le caractère subordonné de la dette a été abandonné en 1996 dans le cadre d'une opération de restructuration. La dette correspondant aux Titres à durée indéterminée a été ramenée, dans le bilan au 31 décembre 1997 pro forma, à sa valeur actuelle estimée à 50 millions d'euros correspondant aux flux de trésorerie futurs actualisés au taux annuel de 4,21 %, soit le Pibor à six mois de fin 1997, plus une marge de 0,4 %.

L'amortissement de la valeur résiduelle, pratiqué à partir de l'exercice 1998, est équivalent à l'échéancier de remboursement d'un emprunt à taux fixe de 4,21 % sur la durée de vie restant à courir jusqu'au 15 octobre 2006.

26.4 | Analyse des dettes financières

Au 31 décembre 2004, la partie à taux variable s'élevait à 99 % des dettes financières après opérations de swap.

(en millions d'euros)	Avant swap	Après swap
Dettes financières à taux variable	2 194,3	2 236,3
Dettes financières à taux fixe	51,3	9,3
Total	2 245,6	2 245,6

Les dettes financières, compte tenu des swaps de change, se ventilent par devise de remboursement comme suit :

(en millions d'euros)	31/12/2004	%	31/12/2003	%	31/12/2002	%
Euro	2 069,9	92,2	2 063,6	93,4	2 014,2	92,8
Dollar US	138,5	6,2	101,0	4,6	93,6	4,3
Autres devises	37,2	1,6	45,2	2,0	61,9	2,9
Total	2 245,6	100,0	2 209,8	100,0	2 169,7	100,0

La valeur de marché au 31 décembre 2004 de cet endettement financier est évaluée à 2.242,5 millions d'euros.

Les dettes à taux fixe après opérations de swap ont été évaluées en actualisant les flux futurs en fonction des taux d'intérêt applicables à la clôture.

À la date du 31 décembre 2004, le taux d'intérêt moyen pondéré de l'endettement financier est de 2,8 % (2,8 % au 31 décembre 2003).

NOTE 27 COUVERTURE DES RISQUES DE CHANGE ET DE TAUX D'INTÉRÊT

Les opérations de couvertures symétriques (par exemple combinaison d'options sous forme de tunnel, etc.) ne sont mentionnées ci-après que pour le montant effectivement couvert et non pour leur total arithmétique.

27.1 | Couverture des risques de change

La sensibilité des résultats du Groupe aux variations des cours des devises est essentiellement limitée à la traduction en euros des résultats libellés dans d'autres monnaies.

En effet, les sociétés situées hors zone euro, dont le chiffre d'affaires représente 27,0 % du chiffre d'affaires du Groupe, achètent et produisent généralement dans leurs propres devises, ce qui limite leur risque de change.

Certaines entités peuvent être exposées à un risque de change en achetant des matières et autres approvisionnements, ou en vendant une partie de leur production dans une devise autre que leur devise de comptabilisation ou en réalisant des investissements dans des pays étrangers.

Faurecia couvre de façon centralisée le risque de change de ses filiales, lié à leurs opérations commerciales, au moyen principalement d'opérations à terme ou optionnelles ainsi que de financement en devises. Les filiales hors de la zone euro bénéficient de prêts intragroupe dans leurs monnaies de fonctionnement. Ces prêts étant refinancés en euros, le risque de change est couvert au moyen de swaps.

Ces risques font l'objet d'une gestion centralisée au niveau de la société mère. Les méthodes de couverture principalement utilisées sont des opérations à terme ou optionnelles ainsi que des financements en devises.

L'ensemble de ces opérations fait l'objet de procédures de contrôle interne et d'une supervision directe par la Direction générale.

Les positions par monnaie de couverture se présentent comme suit :

Devise vendue/devise achetée (en millions d'euros)	USD/ EUR	USD/ CAD	GBP/ EUR	CAD/ EUR	JPY/ EUR	EUR/ CZK	Divers/ ZAR	SEK/ EUR	EUR/ PLN	EUR/ KRW	Total
Actifs commerciaux (moins passifs)	(12,4)	16,5	(11,1)	0,0	(0,02)	6,3	5,8	(0,2)	40,0	0,0	44,9
Actifs financiers	0,0	0,0	(0,4)	0,0	0,00	6,9	0,0	0,0	(42,5)	0,0	(36,0)
Position nette avant gestion	(12,4)	16,5	(11,5)	0,0	0,00	13,2	5,8	(0,2)	(2,5)	0,0	8,9
Couvertures existantes	1,8	(13,7)	0,0	0,0	0,00	0,0	(5,6)	0,8	(24,3)	0,0	(41,0)
Position nette du bilan après gestion	(10,6)	2,8	(11,5)	0,0	0,00	13,2	0,2	0,6	(26,8)	0,0	(32,1)
Couverture de créances et dettes futures	(14,1)	(59,7)	0,0	0,0	0,00	0,0	2,5	0,0	(47,7)	0,0	(119,0)
Prêts intercompagnies en devises swapés contre euros	127,3		24,7	21,3	3,50	16,6	10,2	(3,0)	14,7	(7,0)	208,3

Les opérations de couvertures sont à échéance 2005.

Les contrats d'achats et de ventes à terme (hors swaps liés au refinancement des prêts intercompagnies,) et d'options se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	USD/EUR	USD/CAD	SEK/EUR	EUR/ZAR	EUR/Autres	Total
Ventes à terme	0,9	–	–	11,0	–	11,9
Achats à terme	–	–	0,8	7,9	–	8,7
Options d'achat	–	–	–	–	–	0,0
Options de vente	11,4	73,4	–	–	72,0	156,8

La valeur de marché au 31 décembre 2004 des contrats de couverture de change (terme ferme et options) présente une plus-value latente de 5,5 millions d'euros par rapport au montant inscrit au bilan.

27.2 | Couverture du risque de taux

Des emprunts à taux fixe pour 42,0 millions d'euros, dont l'échéance à l'origine était supérieure à un an, ont fait l'objet d'une conversion à taux variable au moyen de swaps dont les échéances sont adossées à celles des emprunts.

(en millions d'euros)	Échéance de révision des taux				Total
	À moins de un an		De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
	JJ à 1 an	Taux fixe			
Dettes financières	2 194,3	15,5	35,8	0,0	2 245,6
Placements de trésorerie et disponibilités	748,1				748,1
Position nette au bilan	1 446,2	15,5	35,8	0,0	1 497,5
Swap taux fixe/taux variable	42,0	(6,2)	(35,8)		0,0
Position nette après gestion	1 488,2	9,3	0,0	0,0	1 497,5

En outre, des options de taux plafond (CAP) et d'autres structures optionnelles, en euros et en dollars, ont été mises en place pour couvrir les intérêts d'emprunts payables entre janvier 2005 et juin 2008. Des swaps taux variable/taux fixe en dollars ont également été mis en place pour couvrir des intérêts payables en 2005 et 2006.

(en millions d'euros)	2005	2006	2007	2008
Options de taux plafond et autres	2 971,8	1 255,1	1 286,7	50,0
Swap taux variable/taux fixe	18,3	55,1		
	2 990,1	1 310,2	1 286,7	50,0

Compte tenu de la baisse des taux d'intérêts, l'année 2005 a fait l'objet de vagues successives de couverture à des plafonds décroissants.

Les primes inscrites en « Charges constatées d'avance » au 31 décembre 2004 (cf. note 19) s'élèvent à 12,4 millions d'euros dont 11,3 millions d'euros feront l'objet de paiements échelonnés entre 2005 et 2007.

Les instruments excédant le montant de la dette prévue sur la période ont été évalués à leur valeur de marché et une provision pour risque de 1,3 million d'euros a été constatée au passif du bilan.

Les autres instruments de couverture de taux recèlent une moins-value latente de 8,2 millions d'euros.

Les primes non évaluées en valeur de marché sont amorties sur la période de couverture.

27.3 | Risque pays

L'exposition du Groupe au risque pays n'est pas significative.

NOTE 28 AUTRES DETTES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

(en millions d'euros)	31/12/2004	31/12/2003	31/12/2002
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	53,9	66,7	52,5
Impôts différés passifs à moins de un an	40,4	33,3	22,0
Produits constatés d'avance	4,8	5,6	5,1
Provisions pour restructuration, partie à moins de un an	58,1	46,7	96,3
Autres dettes	51,8	73,1	69,3
Total	209,0	225,4	245,2

NOTE 29 AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS

(en millions d'euros)	31/12/2004	31/12/2003	31/12/2002
Redevances à payer sur contrats de location non capitalisés	108,5	107,7	112,1
Garanties données au titre de l'endettement financier :			
– hypothèques sur différents immeubles du Groupe	17,0	20,5	22,0
Dettes cautionnées	22,6	17,1	28,4
Commandes fermes d'immobilisations corporelles	95,0	89,9	86,0
Divers	6,6	0,3	0,2
Total	249,7	235,5	248,7

Les échéanciers des redevances sur les contrats de location non capitalisés se ventilent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	31/12/2004	31/12/2003	31/12/2002
N + 1	23,3	24,7	24,8
N + 2	19,1	18,1	16,3
N + 3	14,6	14,2	12,8
N + 4	12,7	12,2	11,3
N + 5 et au-delà	38,8	38,5	46,9
	108,5	107,7	112,1

Échéances des hypothèques et cautions à fin 2004 :

(en millions d'euros)	31/12/2004
À moins de 1 an	8,4
De 1 an à 5 ans	18,6
Plus de 5 ans	12,6
	39,6

NOTE 30 RELATIONS AVEC PSA PEUGEOT CITROËN

Le groupe Faurecia est géré de manière autonome et entretient avec le Groupe PSA Peugeot Citroën des relations commerciales dans des conditions similaires à celles qui prévalent avec les autres constructeurs. Il n'existe pas d'autres engagements avec le groupe actionnaire.

Ces relations commerciales se traduisent comme suit dans les comptes consolidés du Groupe :

(en millions d'euros)	2004	2003	2002
Chiffre d'affaires	2 847,0	2 662,4	2 360,3
Achats de produits, prestations et matières	24,9	38,5	43,1
Créances au 31 décembre	739,5	618,2	631,2
Dettes au 31 décembre	31,1	42,5	35,0

NOTE 31 EFFECTIF

L'effectif au 31 décembre des sociétés consolidées par intégration globale est le suivant :

	2004	2003	2002
Europe			
– France	24 504	24 966	24 628
– Allemagne	10 304	10 317	11 355
– Autres pays européens	17 503	16 537	15 680
Sous-total Europe	52 311	51 820	51 663
Hors Europe	10 196	7 758	7 215
Total	62 507	59 578	58 878

Par activité, la répartition de l'effectif est la suivante au 31 décembre :

	2004	2003	2002
Modules de l'Intérieur Véhicule	52 797	50 512	49 027
Autres modules	9 710	9 066	9 851
Total	62 507	59 578	58 878

NOTE 32 RÉMUNÉRATION DES ORGANES DE DIRECTION

Le montant global des rémunérations allouées au titre de l'exercice 2004 aux membres du Conseil d'administration et aux membres du Comité exécutif s'élève à 6 340 633 euros dont 185 000 euros au titre des jetons de présence.

109 000 options de souscription d'actions de la société Faurecia leur ont été consenties au cours de l'année 2004.

NOTE 33 SOCIÉTÉ MÈRE CONSOLIDANTE

Les comptes consolidés du Groupe, dont la société mère est une filiale du Groupe PSA Peugeot Citroën – 75, avenue de la Grande-Armée, 75116 Paris – sont inclus dans la consolidation de celui-ci.

Au 31 décembre 2004, Peugeot SA détient 71,39% du capital de la société Faurecia et 83,60% des droits de vote.

LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2004

	Pays	% d'intérêt de la société mère dans le capital	% de contrôle ⁽¹⁾
I. Sociétés consolidées par intégration globale			
Faurecia	France	Sté mère	
Financière Faurecia	"	100,00	100,00
SFEA – Société Foncière pour l'Équipement Automobile	"	100,00	100,00
Faurecia Investments	"	100,00	100,00
Faurecia Automotive Holdings (ex-Sommer Allibert)	"	100,00	100,00
Blériot Investissements	"	100,00	100,00
Faurecia Services Groupe	"	100,00	100,00
Faurecia Global Purchasing	"	100,00	100,00
Faurecia Exhaust International	"	100,00	100,00
Faurecia Verwaltungs GmbH	Allemagne	100,00	100,00
Faurecia USA Holdings, Inc.	États-Unis	100,00	100,00
Faurecia Automotive Holdings, Inc.	"	100,00	100,00
Société Internationale de Participations (SIP)	Belgique	100,00	100,00
Faurecia Netherlands Holding BV	Pays-Bas	100,00	100,00
United Parts Exhaust Systems AB	Suède	100,00	100,00
Sièges d'automobile et Intérieur Véhicule			
Faurecia Sièges d'Automobile SAS	France	100,00	100,00
Faurecia Industries	"	100,00	100,00
EAK Composants pour l'Automobile SAS	"	51,00	51,00
EAK Composants pour l'Automobile SNC	"	51,00	51,00
Trécia	"	100,00	100,00
Siebret	"	100,00	100,00
Sieloir	"	100,00	100,00
Siemar	"	100,00	100,00
Sienor	"	100,00	100,00
Sieto	"	100,00	100,00
Sieval	"	100,00	100,00
Sotexo	"	100,00	100,00
Siedoubs	"	100,00	100,00
Sielest	"	100,00	100,00

(1) Cumul des pourcentages de participation des sociétés consolidées par intégration globale.

	Pays	% d'intérêt de la société mère dans le capital	% de contrôle (1)
ECSA – Études et Construction de Sièges pour l'Automobile	"	100,00	100,00
Faurecia Intérieur Industrie SNC	"	100,00	100,00
Faurecia Automotive Industrie SNC	"	100,00	100,00
Automotive Sandouville	"	100,00	100,00
Faurecia Automotive Intérieur France	"	100,00	100,00
Société Automobile du Cuir de Vesoul	"	100,00	100,00
Faurecia Autositze GmbH & Co-KG	Allemagne	100,00	100,00
Faurecia Deutschland Holding GmbH & Co-KG	"	100,00	100,00
Faurecia Automotive GmbH (ex-SAI Automotive AG)	"	100,00	100,00
Faurecia Innenraum Systeme GmbH	"	100,00	100,00
Industriepark Sassenburg GmbH	"	100,00	100,00
Faurecia Innenraum Systeme Köln GmbH	"	100,00	100,00
Faurecia Asientos Para Automóvil España SA	Espagne	100,00	100,00
Asientos de Castilla León SA	"	100,00	100,00
Asientos del Norte SA	"	100,00	100,00
Industrias Cousin Frères SL	"	50,01	50,01
Tecnoconfort	"	50,00	50,00
Faurecia Automotive España SA	"	100,00	100,00
Faurecia Interior Systems España SA (ex-SAI Automotive Lignotock SL)	"	100,00	100,00
Faurecia Interior Systems SALC España SL (ex-SAI Automotive SALC España SL)	"	100,00	100,00
Cartera e inversiones Enrich SA	"	100,00	100,00
Asientos de Galicia SL	"	100,00	100,00
Valencia Modulos de Puerta SL	"	100,00	100,00
Faurecia Assentos de Automóvel, Lda	Portugal	100,00	100,00
Sasal	"	100,00	100,00
SAI Automotive Portugal	"	100,00	100,00
EDA – Estofagem de Assentos Lda	"	100,00	100,00
Faurecia Automotive Seating UK Ltd	Royaume-Uni	100,00	100,00
Faurecia Midlands Ltd	"	100,00	100,00
SAI Automotive Telford Ltd	"	100,00	100,00
SAI Automotive Fradley Ltd	"	100,00	100,00
SAI Automotive Washington Ltd	"	100,00	100,00
SAI Automotive SAL UK Ltd	"	100,00	100,00
Faurecia Fotele Samochodowe SpZoo	Pologne	100,00	100,00
Faurecia Walbrzych SpZoo	"	100,00	100,00
Faurecia Legnica SpZoo (ex-SAI Automotive Polska SpZoo)	"	100,00	100,00
Faurecia Systemy Kierownicze SpZoo	"	100,00	100,00
Faurecia Gorzow SpZoo	"	100,00	100,00
Faurecia Automotive Seating Canada Ltd	Canada	100,00	100,00
Faurecia Canada Investment Company	"	100,00	100,00
Faurecia Automotive Seating Inc.	États-Unis	100,00	100,00

(1) Cumul des pourcentages de participation des sociétés consolidées par intégration globale.

	Pays	% d'intérêt de la société mère dans le capital	% de contrôle (1)
Faurecia Riverside, LLC	États-Unis	50,00	50,00
Faurecia Interior Systems USA Inc. (ex-SAI Automotive USA Inc.)	"	100,00	100,00
Faurecia Interior Systems USA Detroit, Inc. (ex-SAI Automotive USA SAL Inc.)	"	100,00	100,00
Faurecia Interior Systems USA Fountain Inn, Inc. (ex-SAI Automotive USA Fountain Inn, Inc.)	"	100,00	100,00
Faurecia Automotive do Brasil Ltda	Brésil	100,00	100,00
Faurecia Automotive Seating India Private Ltd	Inde	100,00	100,00
Faurecia Lecotex AS	République Tchèque	95,93	95,93
SAI Automotive Bohemia Sro	"	100,00	100,00
Faurecia Seating Talmaçiu Srl	Roumanie	100,00	100,00
Faurecia Interior Systems Bratislava Sro (ex-SAI Automotive Bratislava Sro)	Slovaquie	100,00	100,00
Faurecia Autoplastic South Africa (Pty) Ltd (ex-SAI Automotive Autoplastic (Pty) Ltd)	Rép. d'Afrique du Sud	100,00	100,00
Faurecia AST Luxembourg SA (ex-SAI Automotive Silux SA)	Luxembourg	100,00	100,00
Faurecia Industrie NV	Belgique	100,00	100,00
Faurecia Duroplast México SA de CV (ex-Sommer Allibert Duroplast México SA de CV)	Mexique	50,00	50,00
Servicios Corporativos de Personal Especializado, SA de CV	"	50,00	50,00
Faurecia Interior Systems México, SA de CV (ex-SAI Automotive SAL de México)	"	100,00	100,00
Faurecia Polifleks Otomotiv Sanayi Ve Ticaret Anonim Sirketi (ex-SAI Automotive Polifleks AS)	Turquie	100,00	100,00
Cfxas (Changchun Faurecia Xuyang Automotive Seating Co. Ltd)	Chine	60,00	60,00
Faurecia (Changchun) Automotive Systems Co. Ltd	"	100,00	100,00
Faurecia-GSK (Wuhan) Automotive Seating Co. Ltd	"	51,00	51,00
Faurecia (Wuxi) Seating Components Co. Ltd	"	100,00	100,00
Faurecia Japon KK	Japon	100,00	100,00
Faurecia Interior Systems KK	"	100,00	100,00
Faurecia Interior Systems Sweden AB	Suède	100,00	100,00
Faurecia Leather Kosice Sro	Slovaquie	100,00	100,00
Faurecia Slovakia Sro	"	100,00	100,00
Société Tunisienne d'Équipements Automobiles	Tunisie	100,00	100,00
Faurecia Automotive Seating BV	Pays-Bas	100,00	100,00
Systemes d'échappement et Bloc avant			
Faurecia Systemes d'Échappement	France	100,00	100,00
Faurecia Bloc Avant	"	100,00	100,00
Faurecia Abgastechnik GmbH	Allemagne	100,00	100,00
Faurecia Kunststoffe Automobilsysteme GmbH	"	100,00	100,00
Leistriz Abgastechnik Stollberg GmbH	"	100,00	100,00
Faurecia Sistemas de Escape España SA	Espagne	100,00	100,00
Faurecia Sistemas de Escape Argentina SA	Argentine	100,00	100,00

(1) Cumul des pourcentages de participation des sociétés consolidées par intégration globale.

	Pays	% d'intérêt de la société mère dans le capital	% de contrôle (1)
Faurecia Sistemas de Escape Portugal Lda	Portugal	100,00	100,00
Faurecia Sistemas de Escapamento do Brasil Ltda	Brésil	100,00	100,00
Faurecia Magyarország Kipufogo-Rendszer Kft	Hongrie	100,00	100,00
Faurecia Exhaust Systems Sro	République Tchèque	100,00	100,00
Faurecia Exhaust Systems, Inc.	États-Unis	100,00	100,00
Faurecia Exhaust Systems AB	Suède	100,00	100,00
Faurecia Exhaust Systems South Africa (Pty) Ltd	Rép. d'Afrique du Sud	100,00	100,00
Scheesc (Shanghai Honghu Ecia Exhaust Systems Co. Ltd)	Chine	51,00	51,00
Faurecia Tongda Exhaust System (Wuhan) Co. Ltd (ex-Teec)	"	50,00	50,00
Faurecia Exhaust Systems Changchun	"	51,00	51,00
Fesk (Faurecia Exhaust Systems Korea)	Corée	100,00	100,00
Daeki Faurecia Corporation	"	50,77	50,77
Faurecia Exhaust Mexicana SA de CV	Mexico	100,00	100,00
Exhaust Services Mexicana SA de CV	"	100,00	100,00

II. Sociétés consolidées par mise en équivalence

Sièges d'automobile et Intérieur Véhicules

Vanpro Assentos Lda	Portugal	50,00	50,00
Teknik Malzeme Ticaret Ve Sanayi AS	Turquie	50,00	50,00
Bertrand Faure Argentina SA	Argentine	50,00	50,00
PAB SA	"	50,00	50,00
WBF Technologies	Canada	50,00	50,00
Componentes de Vehículos de Galicia	Espagne	50,00	50,00
Copo Ibérica SA	"	50,00	50,00
Arsed	Slovénie	50,00	50,00
Faurecia NHK Co. Ltd	Japon	50,00	50,00
Faurecia NHK Kyushu Ltd	"	50,00	50,00

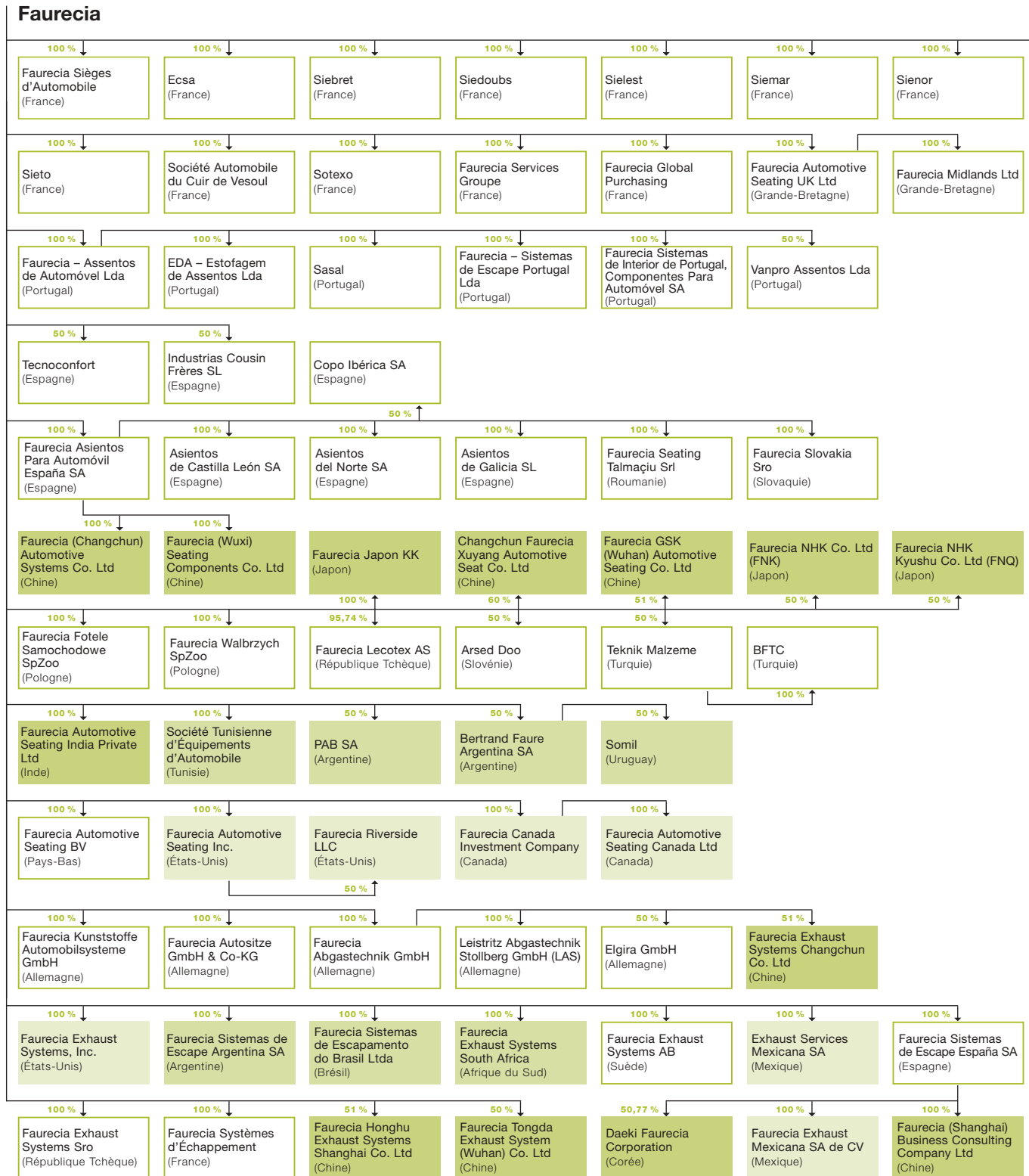
Systemes d'échappement et Bloc avant

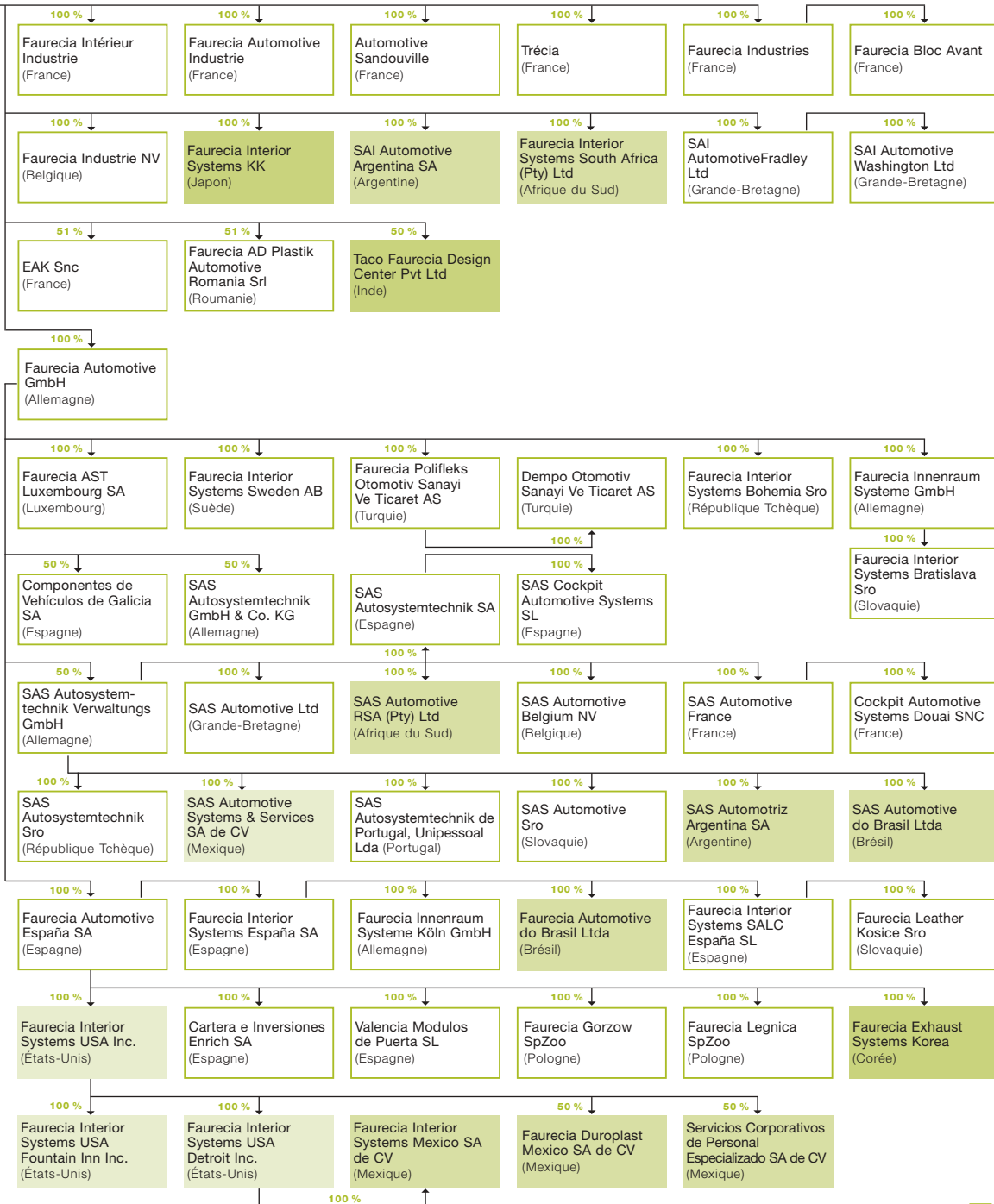
Groupe SAS

SAS Automotive France	France	50,00	50,00
SAS Autosystemtechnik Verwaltungs GmbH	Allemagne	50,00	50,00
SAS Autosystemtechnik GmbH & Co-KG	"	50,00	50,00
SAS Autosystemtechnik de Portugal Unipessoal Lda	Portugal	50,00	50,00
SAS Autosystemtechnik SA	Espagne	50,00	50,00
SAS Automotriz Argentina SA	Argentine	50,00	50,00
SAS Automotive do Brasil Ltda	Brésil	50,00	50,00
SAS Autosystemtechnik Sro	République Tchèque	50,00	50,00

(1) Cumul des pourcentages de participation des sociétés consolidées par intégration globale.

ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DES SOCIÉTÉS OPÉRATIONNELLES AU 31 DÉCEMBRE 2004





- Europe
- Asie
- Amérique du Sud, Afrique
- Amérique du Nord

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Faurecia relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2004, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 2.18 de l'annexe, relative à l'impôt sur les résultats, précise que les actifs d'impôt différés sont comptabilisés sauf lorsque leur récupération est incertaine. Nos travaux ont consisté à vérifier la correcte application de cette méthode et à apprécier le caractère raisonnable des données prévisionnelles et des hypothèses justifiant la probabilité de récupération de ces actifs d'impôts différés.

La note 10 de l'annexe, relative aux écarts d'acquisition, expose les modalités retenues pour comparer la valeur des actifs de chacun des domaines d'activité du Groupe, incluant notamment les écarts d'acquisition, avec la somme des flux de trésorerie actualisés correspondant aux dernières prévisions. Nous avons vérifié la conformité de l'approche retenue avec les règles comptables françaises. Nos travaux ont également consisté à vérifier la correcte application des modalités décrites dans cette note annexe, à apprécier le caractère raisonnable des données et hypothèses utilisées et à revoir les calculs réalisés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Paris-La Défense, le 24 février 2005

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Christian Martin

Ernst & Young Audit
Laurent Miannay

PRÉSENTATION DES COMPTES 2004 RETRAITÉS EN IFRS

Les états financiers consolidés du groupe Faurecia, comme ceux de toutes les sociétés cotées, seront établis à compter du 1^{er} janvier 2005 conformément au règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 relatif à l'application des normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board).

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards) et les IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations.

Afin de préparer cette importante mutation et de permettre à la communauté financière et aux actionnaires d'appréhender les conséquences, la recommandation du CESR (Committee of European Securities Regulators) du 30 décembre 2003, sur la préparation de la transition aux IFRS, encourage les émetteurs à publier au plus tôt l'impact quantifié du changement de référentiel.

Pour répondre le mieux possible à cette recommandation et à celles de l'Autorité des marchés financiers, nous vous présentons ci-après les éléments suivants :

- le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2004 comparé à celui au 31 décembre 2003 en normes françaises ;
- le compte de résultat 2004 comparé au compte de résultat en normes françaises ;
- le bilan au 31 décembre 2004 comparé à celui au 31 décembre 2004 en normes françaises ;

- les tableaux de passage des normes françaises aux normes IFRS sur les capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2004, la marge opérationnelle 2004, le résultat net 2004 et les capitaux propres au 31 décembre 2004 ;
- les notes précisant les changements de règles comptables affectant les comptes de Faurecia et expliquant les retraitements effectués.

Les chiffres et états financiers présentés ici sont des projets établis en l'état des textes et interprétations disponibles à ce jour. Ils seront repris pour la comparaison avec les comptes 2005, sous réserve qu'aucune modification ou interprétation nouvelle de normes n'intervienne d'ici là.

BILAN D'OUVERTURE EN IFRS AU 1^{ER} JANVIER 2004

Actif

(en millions d'euros)	31/12/2003 aux normes françaises	Notes	Reclassements	Notes	Revalorisations	01/01/2004 en normes IFRS
Actif immobilisé						
Écarts d'acquisition	1 785,0			3	(254,8)	1 530,2
Immobilisations incorporelles	19,7			1	426,7	565,8
				5	0,1	
				3	119,4	
Immobilisations corporelles	1 484,3	6	(19,4)	2	25,9	1 516,3
				4	(0,3)	
				5	25,8	
Titres mis en équivalence	48,3					48,3
Autres titres de participation	5,5					5,5
Prêts et créances à plus de un an	23,4			14	(0,8)	22,6
Impôts différés à long terme	52,5		(52,5)			
Autres actifs non courants	11,8			9	(11,6)	0,2
Total des actifs non courants	3 430,5		(71,9)		330,4	3 688,9
Actifs d'impôts différés			152,5		19,4	171,9
Actif circulant						
Stocks et en-cours nets	978,3			1 et 2	(449,1)	529,2
Créances clients et comptes rattachés	1 572,9	7	294,9	1 et 2	0,5	1 867,3
				12	(1,0)	
Autres créances d'exploitation	254,4					254,4
Créances diverses et charges payées d'avance	174,5	7	(101,1)	13	(18,3)	51,6
		10	(3,5)			
Impôts différés à court terme	100,0		(100,0)			
Actions propres	15,1	8	(15,1)			
Instruments de couverture de change opérationnelle				12	1,0	1,0
Autres instruments financiers de change et taux				12	2,9	2,9
Disponibilités, valeurs mobilières de placement et créances assimilées	514,1			12	(2,9)	511,2
Total des actifs courants	3 609,3		75,2		(466,9)	3 217,6
Total actif	7 039,8		155,8		(117,1)	7 078,4

Passif

(en millions d'euros)	31/12/2003 aux normes françaises	Notes	Reclassements	Notes	Revalorisations	01/01/2004 en normes IFRS
Capitaux propres						
Capital	169,4					169,4
Primes d'émission, de fusion, d'apport	722,4					722,4
Titres d'autocontrôle			(15,1)			(15,1)
Réserves consolidées	1 065,0		(136,6)		(296,5)	631,9
Réserves de retraitements IFRS					3,1	3,1
Écarts de conversion	(136,6)		136,6			
Résultat net	10,1					10,1
Total des capitaux propres (part du Groupe)	1 830,3		(15,1)		(293,4)	1 521,8
Intérêts minoritaires	62,7				(0,6)	62,1
Total des capitaux propres	1 893,0		(15,1)		(294,0)	1 583,9
Provisions						
Provisions pour retraites et charges assimilées	122,3			9	119,8	242,1
Impôts différés à long terme	47,5		(47,5)			
Autres provisions	166,7			13 14 9	(2,3) 0,4 2,0	166,8
Total des provisions	336,5		(47,5)		119,9	408,9
Dettes financières à long terme	609,8			5 9	22,4 (7,3)	624,9
Autres passifs non courants	23,3	6	(19,4)			3,9
Total des passifs non courants	633,1		(19,4)		15,1	628,8
Passifs d'impôts différés						
			80,8		47,0	127,8
Dettes à court terme						
Dettes financières à long terme – partie à moins de un an	30,5			5 9	3,5 (0,3)	33,7
Acomptes reçus des clients	77,5					77,5
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 908,7			12	(0,9)	1 907,8
Autres dettes d'exploitation	365,6					365,6
Dettes diverses et produits constatés d'avance	192,1			13	(12,9)	179,2
Impôts différés à moins de un an	33,3		(33,3)			
Instruments financiers de changes et taux				13	5,4	5,4
Crédits à court terme et banques	1 569,5	7 10	193,8 (3,5)			1 759,8
Total des dettes à court terme	4 177,2		157,0		(5,2)	4 329,0
Total passif	7 039,8		155,8		(117,2)	7 078,4

PRÉSENTATION DU COMPTE DE RÉSULTAT 2004 EN NORMES IFRS COMPARÉ AU COMPTE DE RÉSULTAT AUX NORMES FRANÇAISES

(en millions d'euros)	Normes françaises	(en millions d'euros)	Normes IFRS
Chiffre d'affaires	10 719,5	Chiffre d'affaires	10 719,5
Coûts opérationnels	(10 353,2)	Coûts opérationnels	(10 316,6)
		Marge opérationnelle avant amortissement des relations contractuelles clients	402,9 3,8 %
		Amortissement des relations contractuelles clients	(119,4)
Résultat opérationnel	366,3 3,4 %	Marge opérationnelle après amortissement des relations contractuelles clients	283,5 2,6 %
Frais financiers nets	(74,2)	Autres produits et (charges) opérationnels	(11,8)
Autres revenus et (charges) nets	(17,5)	Frais financiers nets	(75,9)
		Autres produits et (charges) financiers	(14,0)
Résultat des entreprises intégrées avant impôts et amortissement des écarts d'acquisition	274,6	Résultat des entreprises intégrées avant impôts	181,7
Impôts sur le résultat	(72,4)	Impôts sur le résultat	(46,9)
Résultat net des entreprises intégrées	202,2	Résultat net des entreprises intégrées	134,9
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	7,3	Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	7,3
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(114,6)		
Résultat net consolidé	94,9	Résultat net consolidé	142,2
Part des intérêts minoritaires	(11,2)	Part du Groupe	130,7
		Intérêts minoritaires	11,5
Résultat net (part du Groupe)	83,7		

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ RETRAITÉ EN IFRS

(en millions d'euros)	2004 aux normes françaises	Notes	Retraitements	2004 en normes IFRS
Chiffre d'affaires	10 719,5			10 719,5
Coûts opérationnels	(10 353,2)	1	4,5	(10 436,0)
		3	(119,4)	
		4	15,0	
		5	2,1	
		9	16,4	
		11	(1,7)	
		12	1,6	
		14	(1,3)	
Marge opérationnelle	366,3		(82,8)	283,5
Autres revenus et (charges) nets	(17,5)	14	1,2	(11,8)
		12	4,5	
Frais financiers nets	(74,2)	5	(1,7)	(75,9)
Autres revenus et charges financiers		9	(9,7)	(14,0)
		12	(3,9)	
		13	0,3	
		14	(0,7)	
Résultat des entreprises intégrées avant impôts et amortissement des écarts d'acquisition	274,6		(92,8)	181,7
Impôts sur les résultats	(72,4)	15	25,5	(46,9)
Résultat net des entreprises intégrées	202,2		(67,3)	134,9
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	7,3			7,3
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(114,6)	3	114,6	0,0
Résultat net consolidé	94,9		47,3	142,2
Part des intérêts minoritaires	(11,2)		(0,3)	(11,5)
Résultat net (part du groupe)	83,7		47,0	130,7

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2004 EN IFRS

Actif

(en millions d'euros)	31/12/2004 aux normes françaises	Notes	Reclassements	Notes	Revalorisations	31/12/2004 en normes IFRS
Actif immobilisé						
Ecarts d'acquisition	1 688,0			3 15	(140,2) (1,8)	1 546,0
Immobilisations incorporelles	22,6			1	514,0	536,6
Immobilisations corporelles	1 488,6	6	(17,7)	2 4 5	25,6 15,1 22,9	1 534,5
Titres mis en équivalence	33,1					33,1
Autres titres de participation	1,6					1,6
Prêts et créances à plus de un an	28,7			14	(2,0)	26,7
Impôts différés à long terme	54,4		(54,4)			
Autres actifs non courants	14,1			9	(13,9)	0,2
Total des actifs non courants	3 331,1		(72,1)		419,6	3 678,6
Actifs d'impôts différés			141,1		6,2	147,3
Actif circulant						
Stocks et en-cours nets	1 023,3			1 et 2	(532,6)	490,7
Créances clients et comptes rattachés	1 657,9	7	108,0	1 et 2 12	1,2 (4,6)	1 762,5
Autres créances d'exploitation	210,4					210,4
Créances diverses et charges payées d'avance	167,4	7 10	(81,9) (4,1)	13	(12,4)	69,0
Impôts différés à court terme	86,7		(86,7)			
Actions propres	14,1	5	(14,1)			
Instruments financiers de couvertures de change opérationnelles				12	7,2	7,2
Autres instruments financiers de changes et taux				12	1,5	1,5
Disponibilités, valeurs mobilières de placement et créances assimilées	748,1			12	(1,5)	746,6
Total des actifs courants	3 907,9		(78,8)		(541,2)	3 287,9
Total actif	7 239,0		(9,8)		(115,5)	7 113,7

Passif

(en millions d'euros)	31/12/2004 aux normes françaises	Notes	Reclassements	Notes	Revalorisations	31/12/2004 en normes IFRS
Capitaux propres						
Capital	169,5					169,5
Primes d'émission, de fusion, d'apport	722,5					722,5
Titres d'autocontrôle			(14,1)			(14,1)
Réserves consolidées	1 053,4		(136,6)		(294,7)	622,1
Réserves de retraitements IFRS					3,8	3,8
Écart de conversion	(133,1)		136,6		2,1	5,6
Résultat net	83,7				47,0	130,7
Total des capitaux propres (part du Groupe)	1 896,0		(14,1)		(241,9)	1 640,0
Intérêts minoritaires	61,2				(0,3)	60,9
Total des capitaux propres	1 957,2		(14,1)		(242,2)	1 700,9
Provisions						
Provisions pour retraites et charges assimilées	132,4			9	107,5	239,9
Impôts différés à long terme	56,8		(56,8)			
Autres provisions	142,0			13 14 9	(1,3) 0,7 1,8	143,2
Total des provisions	331,2		(56,8)		108,7	383,1
Dettes financières à long terme	507,4			5 9	20,5 (6,9)	521,0
Autres passifs non courants	21,5	6	(17,7)			3,8
Total des passifs non courants	528,9		(17,7)		13,6	524,8
Passifs d'impôts différés			97,1		6,2	103,3
Dettes à court terme						
Dettes financières à long terme – partie à moins de un an	58,4			5 9	2,0 (0,3)	60,2
Acomptes reçus des clients	67,3			14	0,5	67,8
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 009,4			12	(1,2)	2 008,2
Autres dettes d'exploitation	397,8			1 et 2		397,8
Dettes diverses et produits constatés d'avance	168,6			13	(11,3)	157,3
Impôts différés à moins de un an	40,4		(40,4)			
Instruments financiers de changes et taux				13	8,4	8,4
Crédits à court terme et banques	1 679,8	7 10	26,1 (4,1)			1 701,8
Total des dettes à court terme	4 421,7		(18,4)		(1,8)	4 401,5
Total passif	7 239,0		(9,8)		(115,5)	7 113,7

Tableau de variation des capitaux propres en normes IFRS

(en millions d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes	Actions propres	Réserves consolidées	Réserves de retraitements	Réserves de conversion	Capitaux propres du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2004 avant répartition, en normes IFRS	24 206 751	169,4	722,4	(15,1)	642,0	3,1		1 521,8	62,1	1 583,9
Augmentation de capital ⁽¹⁾	5 300	0,1	0,1					0,2		0,2
Dotation à la réserve légale										
Dividendes versés au titre de l'exercice 2004					(21,7)			(21,7)	(3,5)	(25,2)
Opérations sur titres autodétenus				1,0				1,0		1,0
Écarts de conversion							5,6	5,6	(1,7)	3,9
Variations de périmètre									(7,5)	(7,5)
Résultat net					130,7			130,7	11,5	142,2
Résultat enregistré directement en capitaux propres					1,8	0,7		2,5		2,5
Capitaux propres au 31 décembre 2004 avant répartition	24 212 051	169,5	722,5	(14,1)	752,8	3,8	5,6	1 640,0	60,9	1 700,9

Tableau de passage sur les capitaux propres au 1^{er} janvier 2004

(en millions d'euros)	Notes	Part du Groupe	Minoritaires	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2003 aux normes françaises		1 830,3	62,7	1 893,0
Impact des retraitements				
Capitalisation des coûts d'études	1	3,9		3,9
Retraitement des écarts d'acquisition	3	(135,4)		(135,4)
Retraitement des immobilisations	4	(0,3)		(0,3)
Imputation des titres d'autocontrôle	8	(15,1)		(15,1)
Neutralisation des écarts actuariels	9	(125,8)		(125,8)
Valorisation en valeur de marché des couvertures de change	12	0,9		0,9
Valorisation en valeur de marché des instruments de taux	13	(8,5)		(8,5)
Divers	14	(1,2)		(1,2)
Impôts différés	15	(27,6)		(27,6)
Intérêts minoritaires		0,6	(0,6)	0,0
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2004 en IFRS		1 521,8	62,1	1 583,9

Tableau de passage sur la marge opérationnelle 2004

(en millions d'euros)	Notes	Part du Groupe	% du CA
Marge opérationnelle au 31 décembre 2004 aux normes françaises		366,3	3,4
Impact des retraitements			
Capitalisation des coûts d'études	1	4,5	
Comptabilisation des immobilisations par composants	4	15,0	
Contrats de location-financement	5	2,1	
Neutralisation des écarts actuariels	9	16,4	
Retraitement des plans de stock-options	11	(1,7)	
Valorisation en valeur de marché des couvertures de change	12	1,6	
Autres	14	(1,3)	
Marge opérationnelle au 31 décembre 2004 en normes IFRS avant amortissement des relations contractuelles clients		402,9	3,8
Amortissement des relations contractuelles clients	3	(119,4)	(1,2)
Marge opérationnelle au 31 décembre 2004 en IFRS		283,5	2,6

Tableau de passage sur le résultat net 2004

(en millions d'euros)	Notes	Part du Groupe	Minoritaires	Total
Résultat au 31 décembre 2004 aux normes françaises		83,7	11,2	94,9
Impact des retraitements				
Capitalisation des coûts d'études	1	4,5		4,5
Retraitement des écarts d'acquisition	3	(4,8)		(4,8)
Retraitement des immobilisations	4	15,0		15,0
Contrats de location-financement	5	0,4		0,4
Neutralisation des écarts actuariels	9	6,6		6,6
Retraitement des plans de stock-options	11	(1,7)		(1,7)
Valorisation en valeur de marché des couvertures de change	12	2,2		2,2
Valorisation en valeur de marché des instruments de taux	13	0,3		0,3
Autres	14	(0,7)		(0,7)
Impôts différés	15	25,5		25,5
Intérêts minoritaires		(0,3)	0,3	0,0
Résultat au 31 décembre 2004 en normes IFRS		130,7	11,5	142,2

Tableau de passage sur les capitaux propres au 31 décembre 2004

(en millions d'euros)	Notes	Part du Groupe	Minoritaires	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2004 aux normes françaises		1 896,0	61,2	1 957,2
Impact des retraitements				
Capitalisation des coûts d'études	1	8,2		8,2
Retraitement des écarts d'acquisition	3	(140,2)		(140,2)
Comptabilisation des immobilisations par composants	4	15,1		15,1
Contrats de location-financement	5	0,4		0,4
Imputation des titres d'autocontrôle	8	(14,1)		(14,1)
Neutralisation des écarts actuariels	9	(116,0)		(116,0)
Valorisation en valeur de marché des couvertures de change	12	3,8		3,8
Valorisation en valeur de marché des instruments de taux	13	(8,2)		(8,2)
Autres	14	(3,4)		(3,4)
Neutralisation des économies d'impôts liées à l'utilisation de déficits non reconnus de sociétés achetées	15	(1,8)		(1,8)
Impôts différés	15	0,0		0,0
Intérêts minoritaires	—	0,3	(0,3)	0,0
Capitaux propres au 31 décembre 2004 en IFRS		1 640,0	60,9	1 700,9

Nature des retraitements IAS/IFRS

1 | Coûts de développement chez Faurecia (IAS 38)

En principes français, les études engagées pour fabriquer et livrer des modules dans le cadre d'une commande spécifique reçue du client étaient enregistrées en stocks et travaux en cours, et le chiffre d'affaires était constaté au fur et à mesure des facturations prévues dans le contrat.

Lorsque les études sont payées au fur et à mesure des livraisons de pièces, sans garantie du client sur le financement intégral des dépenses réalisées, les conditions de comptabilisation d'un revenu ne sont pas réunies au sens de l'IAS 18 « Revenu des activités ordinaires », le transfert des risques et bénéfices liés à l'actif n'étant pas réalisé. Celles-ci ne peuvent donc pas être considérées comme vendues au regard des normes IFRS.

En l'absence de garantie de paiement par le client, les coûts encourus entre l'acceptation par le client de la proposition commerciale de Faurecia et la mise en production en série des pièces ou modules en question seront enregistrés en « Immobilisations incorporelles » conformément à l'IAS 38. Ces coûts seront amortis au rythme des quantités de pièces livrées au client.

En cas de paiement garanti contractuellement par le client, les coûts encourus seront enregistrés en stocks et travaux en cours et le chiffre d'affaires sera constaté au rythme des étapes techniques validées par le client.

Impact sur les comptes du Groupe du passage aux normes IFRS

Au 1^{er} janvier 2004, les études comptabilisées en stocks, pour lesquelles le paiement par le client n'est pas garanti contractuellement, sont reclassées en « Immobilisations incorporelles » pour 422,7 millions d'euros.

À cette même date, des coûts de développement qui avaient été enregistrés en charges les années précédentes et qui doivent désormais être capitalisés au regard des normes IFRS, sont également inscrits en « Immobilisations incorporelles », pour un montant de 3,9 millions d'euros, net des amortissements recalculés. La contrepartie de cette écriture est une augmentation des capitaux propres.

Dans le compte de résultat 2004, la marge opérationnelle se trouve améliorée de 4,5 millions d'euros. En outre, l'amortissement des études comptabilisées en « Immobilisations incorporelles » remplace désormais ce qui était comptabilisé jusqu'alors comme une sortie de stock.

2 | Outillages spécifiques (IAS 16)

En principes français, les outillages spécifiques fabriqués ou achetés en vue de produire des pièces ou des modules dans le cadre d'une commande spécifique et dont le client voulait devenir propriétaire étaient enregistrés en stocks, et le chiffre d'affaires était constaté au fur et à mesure des facturations prévues dans le contrat.

Lorsque les outillages sont payés au fur et à mesure des livraisons de pièces, sans garantie du client sur le financement intégral des dépenses réalisées, il n'y a pas transfert des risques et avantages inhérents à la propriété des outillages. Ceux-ci ne peuvent donc pas être considérés comme vendus au regard des normes IFRS.

En l'absence de garantie de paiement par le client, les dépenses d'outillages sont enregistrées en « Immobilisations corporelles ». Ces coûts sont amortis au rythme des quantités de pièces livrées au client.

En cas de transfert des risques et avantages au client, c'est-à-dire en pratique lorsque le paiement est garanti contractuellement par le client, les dépenses sont enregistrées en stocks et le chiffre d'affaires est constaté au rythme des étapes techniques validées par le client.

Au 1^{er} janvier 2004, les outillages comptabilisés en stocks, pour lesquels le paiement par le client n'est pas garanti contractuellement, sont reclassés en « Immobilisations corporelles » pour 25,9 millions d'euros.

Dans le compte de résultat, au titre des normes IFRS, l'amortissement des outillages comptabilisé en « Immobilisations corporelles » remplace désormais ce qui était comptabilisé jusqu'alors comme une sortie de stock.

3 | Écarts d'acquisition (IFRS 3)

La norme IFRS 1 « Première adoption des IFRS » permet aux entreprises d'appliquer de façon rétrospective l'IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » aux acquisitions antérieures au 1^{er} janvier 2004.

3.1 | En raison de l'importance de l'acquisition en 2001 de Sommer Allibert, qui a donné au Groupe sa dimension actuelle d'équipementier de taille mondiale, Faurecia a souhaité pouvoir présenter ses comptes comme si la norme IFRS 3 avait été appliquée dès cette acquisition.

Les retraitements complémentaires effectués au titre du « purchase accounting » ont été principalement les suivants :

- Élimination des affectations du prix d'acquisition aux provisions pour restructurations décidées par l'acheteur, cette affectation étant spécifiquement interdite par la norme IFRS 3.
- Élimination des autres affectations effectuées en 2002, au-delà du délai permis par la norme IFRS 3.
- Identification et valorisation, sur la base d'un rapport d'évaluation établi par un expert indépendant, des actifs incorporels amortissables devant faire obligatoirement l'objet d'une valorisation selon les normes IFRS. Le principal actif incorporel valorisable identifié dans ce cadre est la « Relation contractuelle clients ».

La valeur de la relation contractuelle clients s'établit ainsi au 1^{er} janvier 2001 à 477,5 millions d'euros, soit 307,2 millions d'euros nets d'impôts différés.

Sur la base des recommandations de l'expert indépendant, la durée d'amortissement a été fixée à quatre ans.

- Annulation des amortissements constatés depuis 2001 sur le goodwill de Sommer Allibert, l'amortissement des goodwill n'étant pas permis selon les normes IFRS.

Compte tenu de ces différents retraitements, le goodwill résiduel, qui n'est plus amortissable en IFRS, s'établit, au 1^{er} janvier 2004, à 771,6 millions d'euros contre 1 031,6 millions d'euros en normes françaises.

(en millions d'euros)	Normes françaises	Corrections IFRS	Normes IFRS
Prix des actions Sommer Allibert acquises	413,6		413,6
Prix des actions SAI Automotive AG acquises	210,6		210,6
Juste valeur de l'actif net de SIT reçu par fusion absorption	1 169,8		1 169,8
Coûts liés à l'acquisition, nets d'impôts	4,5	2,4	6,9
Coût d'acquisition	1 798,5	2,4	1 800,9
Quote-part acquise des capitaux propres consolidés du 1 ^{er} janvier 2001	901,3		901,3
À déduire : écarts d'acquisition antérieurs et fonds de commerce	(20,5)		(20,5)
Résultat revenant aux minoritaires entre le 1 ^{er} janvier et les dates d'acquisition des titres	25,3	(27,2)	(1,9)
Quote-part des capitaux propres corrigés acquis	906,1	(27,2)	878,9
Écart de première consolidation	892,4	29,6	922,0
Écart d'évaluation (net d'impôts différés)			
– stocks et travaux en cours	(69,5)	17,1	(52,4)
– provisions pour pertes sur contrats	(75,1)	9,4	(65,7)
– relations clientèles (477,5 – impôts différés 170,3)		307,2	307,2
– instruments financiers de taux	(1,6)	0,6	(1,0)
– évaluation de la dette au taux du marché		0,3	0,3
– immobilisations	(29,9)	15,9	(14,0)
– provisions pour restructurations	(32,6)	32,6	(0,0)
– autres provisions pour risques et charges	(22,4)	9,3	(13,1)
– impôts différés	(51,9)	67,8	15,9
– créances et dettes diverses	(27,1)	2,2	(24,9)
– total des écarts d'évaluation à 100 %	(310,1)	462,2	152,1
soit un écart d'évaluation net passif en part du Groupe de :	(297,8)	448,2	150,4
Écart d'évaluation passif à ajouter	297,8	(448,2)	(150,4)
Écart d'acquisition définitif	1 190,2	(418,6)	771,6
Amortissement de l'exercice 2001	(36,9)	36,9	0,0
Amortissement de l'exercice 2002	(59,8)	59,8	0,0
Amortissement de l'exercice 2003	(61,9)	61,9	0,0
Écart d'acquisition net au 31 décembre 2003	1 031,6	(260,0)	771,6

3.2 | Les acquisitions postérieures à celle de Sommer Allibert ont également été revues, aucun retraitement significatif de ces écarts d'acquisition ne s'est avéré nécessaire, à l'exception de l'annulation des amortissements pratiqués depuis 2001.

3.3 | Les écarts d'acquisition négatifs doivent être enregistrés en résultat lorsqu'ils sont constatés, en application de l'IFRS 3.

Les écarts d'acquisition négatifs non encore repris en résultat au 1^{er} janvier 2004 sont retraités dans les capitaux propres d'ouverture.

3.4 | Pour les acquisitions antérieures à 2001, seuls les amortissements constatés en 2004 sont annulés.

3.5 | L'impact total sur le bilan d'ouverture des retraitements des écarts d'acquisitions est le suivant, en millions d'euros :

Impact du retraitement du goodwill Sommer Allibert au 1 ^{er} janvier 2004	(260,0)
Retraitements des acquisitions postérieures à 2001	5,2
Correction des écarts d'acquisitions au 1^{er} janvier 2004	(254,8)
Constatation de la relation contractuelle clients, nette des amortissements	119,4
Impact sur les capitaux propres avant effet d'impôt	(135,4)
Impôt différé correspondant à la relation contractuelle clients	(42,3)
Impact net sur les capitaux propres	(177,7)

L'impact sur le résultat 2004 est le suivant :

Amortissement de la relation contractuelle clients	(119,4)
Annulation de l'amortissement des écarts d'acquisition	114,6
Impact sur le résultat avant impôts	(4,8)
Reprise de l'impôt différé correspondant	42,3
Résultat net	37,5

3.6 | À compter du 1^{er} janvier 2004, les écarts d'acquisition ne font plus l'objet d'un amortissement mais uniquement d'un test de dépréciation, lequel était déjà pratiqué par Faurecia en normes françaises.

Les modalités de réalisation de ce test selon les normes IFRS sont les suivantes :

- Un test de perte de valeur est effectué au moins une fois par an.
- Un premier test est effectué au niveau de chaque unité génératrice de trésorerie (UGT) qui comprend l'ensemble des immobilisations corporelles et incorporelles affectables à un contrat client.
- Les UGT ainsi définies sont regroupées en domaines auxquels sont attribués les actifs de support (bâtiments communs, équipements informatiques) et les écarts d'acquisition qui les concernent. La valeur comptable des actifs de chaque domaine d'activité est comparée au montant le plus élevé entre sa valeur d'utilité et sa valeur de marché.

4 | Immobilisations par composants (IAS 16)

Les durées d'amortissement des différentes immobilisations et composants ont été revues.

Un immeuble non utilisé pour l'exploitation a été réévalué à sa juste valeur diminuée des frais qui seraient générés par sa vente. L'impact cumulé des retraitements relatifs aux immobilisations au 1^{er} janvier 2004 est de -0,3 million d'euros avant impôts. L'impact sur le résultat avant impôts est de 15 millions d'euros.

5 | Locations – financements (IAS 17)

Certains contrats de location, antérieurement considérés comme des contrats de location simple mais assimilables à des contrats de location-financement au regard de l'IAS 17 ont été retraités, les immobilisations acquises de la sorte ont été inscrites à l'actif du bilan en contrepartie d'une augmentation des dettes financières pour 25,9 millions d'euros au 1^{er} janvier 2004.

6 | Subventions d'investissements

Les subventions d'investissements qui étaient présentées au passif du bilan pour 19,4 millions d'euros sont reclassées en diminution des actifs qu'elles ont contribué à financer.

7 | Titrisation (SIC 12)

Les deux conventions de cession de créances commerciales existant au 1^{er} janvier 2004, pour une durée de un an renouvelable, avec un recours à un dépôt subordonné, ne respectant pas les conditions de déconsolidation fixées par les IFRS ont été retraitées. Les créances correspondantes ont été réinscrites au bilan en contrepartie d'une augmentation des dettes financières pour un montant, net du dépôt subordonné, de 193,8 millions d'euros.

Au 31 décembre 2004, après renégociation de la première convention, qui est devenue une convention d'affacturage d'une durée de un an renouvelable jusqu'en décembre 2007, seule la seconde doit être retraitée pour 26,1 millions d'euros.

8 | Titres d'autocontrôle (SIC 16)

Les actions affectées aux plans d'achat d'actions, antérieurement présentées en titres de placement pour 15,1 millions d'euros au 1^{er} janvier 2004, sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres.

9 | Engagements de retraite (IFRS 1 et IAS 19)

Les écarts actuariels différés au 1^{er} janvier 2004 ont été imputés en totalité sur les capitaux propres, pour un montant de 125,8 millions d'euros, soit 82,1 millions d'euros après impôts différés. À compter de 2004, les charges n'ont plus à supporter l'amortissement de ces écarts actuariels imputés sur les capitaux propres d'ouverture. L'impact sur le résultat 2004 est un profit de 6,6 millions d'euros.

Par contre, les écarts actuariels générés à compter du 1^{er} janvier 2004 sont amortis selon la méthode du corridor sur la durée moyenne résiduelle de vie active des bénéficiaires. Par ailleurs, l'effet de la variation de l'actualisation des engagements de retraite, conformément à une option proposée par l'IAS 19, est présenté en charge financière plutôt qu'en coûts opérationnels.

10 | Charges différées sur emprunts

Les coûts des emprunts enregistrés en charges différées pour 3,5 millions d'euros au 1^{er} janvier 2004 sont inscrits en diminution des emprunts auxquels ils se rapportent.

11 | Stock-options (IFRS 2)

En application de la norme IFRS 2, les options d'achats ou de souscription d'actions accordées aux salariés après le 7 novembre 2002 ont été évaluées pour leur juste valeur à la date d'attribution.

Les stock-options sont enregistrées en charges de personnel, en marge opérationnelle, pour leur juste valeur et amorties

sur la durée d'indisponibilité des options, avec une contrepartie en diminution des réserves consolidées. Ce retraitement n'a donc aucun impact sur les capitaux propres. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'attribution ne sont pas prises en compte conformément aux normes IFRS. Les plans antérieurs au 7 novembre 2002 n'ont pas été pris en compte conformément à l'option prévue par la norme.

12 | Opérations en devises et couvertures de change (IAS 39)

Les créances et dettes en devises, qui avaient été évaluées au 31 décembre 2003 aux cours des couvertures qui leur étaient affectées, ont été réévaluées au cours de clôture, les écarts étant inscrits en capitaux propres.

De même, les instruments de couverture de change correspondant ont été évalués à leur juste valeur et inscrits au bilan d'ouverture, en contrepartie des capitaux propres. Les instruments affectés à la couverture de chiffres d'affaires futurs ont également été comptabilisés au bilan à leur juste valeur.

En contrepartie, les variations de valeurs intrinsèques de ces instruments (parties efficaces des couvertures) ont été enregistrées directement en capitaux propres dans un poste « Réserves de retraitements » et les variations des parties non efficaces des couvertures (valeur temps) ont été enregistrées en réserves consolidées.

Les variations de valeurs intrinsèques des instruments de couverture des flux futurs sont reprises en marge opérationnelle à la date de réalisation du chiffre d'affaires couvert.

Au 1^{er} janvier 2004, l'impact est une augmentation des capitaux propres de 0,9 million d'euros.

La marge opérationnelle enregistre également :

- les variations de valeur des créances et dettes d'exploitation couvertes, compensées par les variations de valeurs symétriques des instruments de couverture ;
- les pertes ou profits de change sur les transactions commerciales qui ne feraient pas l'objet de couverture.

Les autres revenus et charges financiers enregistrent :

- les variations de la part inefficace des instruments de couverture ;
- les variations de valeur des prêts ou dettes hors exploitation, compensées par les variations de valeurs symétriques des instruments de couverture ;
- les pertes ou profits de change sur les prêts et dettes hors exploitation qui ne feraient pas l'objet de couverture.

L'impact sur la marge opérationnelle 2004 est positif de 1,6 million d'euros.

13 | Couvertures de taux (IAS 39)

Les couvertures de taux mises en place, pour lesquelles les relations de couvertures ne répondent pas aux critères définis par l'IAS 39, ne sont plus traitées comme des couvertures et la variation de leur juste valeur est portée directement en résultat financier.

Les instruments de taux au 1^{er} janvier 2004 ont été réévalués à leur juste valeur et présentent une moins-value de 8,5 millions d'euros. Ils sont inscrits dans le bilan d'ouverture, en contrepartie d'une diminution des capitaux propres. L'impact sur le résultat financier 2004 est positif de 0,3 million d'euros.

14 | Autres retraitements

Les charges à répartir au 1^{er} janvier 2004 ne correspondant pas aux critères de reconnaissance des actifs sont imputées sur les capitaux propres. Celles constatées dans les comptes français 2004 sont reprises en charges de l'exercice.

15 | Impôts

15.1 | Les retraitements ont été effectués en prenant en compte les impôts différés actif ou passif correspondant puis une dépréciation a été opérée sur certains de ces actifs d'impôts différés, leur recouvrabilité étant considérée incertaine. Après cette dépréciation, l'impact net sur les impôts au 1^{er} janvier 2004 représente un passif de 27,6 millions d'euros. Le mouvement des impôts différés sur l'exercice 2004 représente un profit de 25,5 millions d'euros

15.2 | Les économies d'impôts générées dans des sociétés achetées par l'utilisation de déficits antérieurs qui n'avaient pas donné lieu à la reconnaissance d'un actif d'impôts différés lors de ces acquisitions sont annulées dans le compte de résultat 2004 pour 1,8 million d'euros, en contrepartie d'une diminution de l'écart d'acquisition (IFRS 3).

ATTESTATION D'ÉQUITÉ SUR LA CESSION DE LA SOCIÉTÉ MÉCANIQUE ET ENVIRONNEMENT PAR FAURECIA À PEUGEOT CITROËN AUTOMOBILES

Octobre 2004

Objet

L'activité Mécanique et environnement de Faurecia va être cédée, après apport partiel d'actif à la société Mécanique et Environnement SAS, à Peugeot Citroën Automobiles (ci-après dénommée PCA), filiale de PSA Peugeot Citroën (ci-après dénommée PSA). Cette activité, située dans le business group Systèmes d'échappement de Faurecia, est assurée sur le site d'Hérimoncourt. Le capital de Faurecia est détenu à 71,4 % par PSA, PCA étant par ailleurs principal client et fournisseur de Mécanique et Environnement (ci-après dénommée M&E).

Dans ce cadre, Faurecia et PSA ont demandé à Associés en Finance d'attester l'équité du prix de cession de M&E. Associés en Finance a analysé de manière contradictoire le plan de développement présenté par la direction de M&E, et a procédé à l'évaluation de M&E selon ses propres méthodes et en s'appuyant sur ses bases de données.

(...)

Conclusion

La société Mécanique et Environnement présente un profil très particulier. Ses marges sont élevées et régulières. L'activité bénéficie d'une grande visibilité, tout en faisant économiquement partie de Peugeot Citroën Automobiles. La cession envisagée établit des liens juridiques adéquats.

Nos travaux d'évaluation indiquent une valeur intrinsèque, sur une base indépendante de la réalité industrielle et ne tenant pas compte d'une prime de contrôle ou d'éviction, de l'ordre de 54 millions d'euros.

Cette opération ne modifie pas les comptes consolidés de PSA. S'agissant de l'égalité de traitement des actionnaires, l'opération doit se révéler neutre sur la valorisation de Faurecia. Les multiples boursiers de Faurecia font ressortir une valeur légèrement supérieure à 65 millions d'euros.

L'ensemble de ces considérations nous amène à conclure à l'équité des conditions de la transaction envisagée au prix de 65 millions d'euros.

Professeur Bertrand Jacquillat

Daniel Beaumont

L'intégralité de l'attestation d'équité est disponible au siège de la société.

Comptes sociaux

79	Rapport d'activité de la société Faurecia
81	Résolutions
85	Compte de résultat consolidé
86	Bilan
88	Tableau des flux de trésorerie
89	Annexes
97	Affectation du résultat
98	Renseignements concernant les filiales et participations
100	Résultats financiers de la société
101	Inventaire des valeurs mobilières
102	Rapport général des Commissaires aux comptes
103	Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées
104	Rapport des Commissaires aux comptes sur l'ouverture d'options de souscription d'actions

Renseignements de caractère général

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ FAURECIA

La société Faurecia, société holding, assure, directement ou indirectement, des prestations de service au profit des sociétés du Groupe, dans les domaines financier, comptable, et de gestion générale ou administrative.

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2004 s'élève à 67,6 millions d'euros. Il croît de 11,3 millions d'euros par rapport à 2003 du fait de l'augmentation des prestations refacturées aux filiales. Les frais de personnel sont stables à 11,9 millions d'euros qui se comparent à 11,3 millions en 2003. La perte d'exploitation qui s'élève à 10,3 millions d'euros est comparable à celle de l'exercice 2003 (10,8 millions d'euros).

Le résultat financier est un profit net de 2,8 millions d'euros, en baisse par rapport à celui de 2003 qui s'établissait à 20,4 millions d'euros. Il comprend notamment :

- Des dividendes perçus des filiales à hauteur de 77,4 millions d'euros, en retrait par rapport à 2003 où ils représentaient 99,0 millions d'euros. Ils intègrent en 2004 un dividende en nature reçu de Faurecia Automotive GmbH sous forme de titres Faurecia Automotive Intérieur France (FAIF) pour une valeur de 30,8 millions d'euros représentant 27,96 % du capital de cette société. La distribution des titres FAIF à Faurecia et à sa filiale Faurecia Automotive Holding permet notamment d'intégrer aux opérations françaises 100 % des filiales françaises de l'activité de l'Intérieur Véhicule (Faurecia Intérieur Industrie, Faurecia Automotive Industrie et Automotive Sandouville).
- Un coût de la dette financière nette de 40,0 millions d'euros. La totalité de la dette est à taux variable sécurisée par des couvertures au moyen d'options de taux d'intérêt maximum.
- Une dotation nette aux provisions pour dépréciation sur titres des filiales s'élevant à 36,6 millions d'euros à comparer à 26,0 millions d'euros en 2003.

Au 31 décembre 2004, l'endettement financier, net des disponibilités, valeurs mobilières de placement et avances nettes de trésorerie intragroupe, s'élève à 1 436,6 millions d'euros (1 437,8 millions d'euros à fin 2003).

Les ressources de financement sont principalement constituées d'un programme de billets de trésorerie émis sur le marché domestique français, pour un montant de 850 millions d'euros identique à celui de fin 2003 et d'un tirage de 400 millions d'euros sur une ligne de crédit bancaire syndiquée à moyen terme (contre 450 millions d'euros à fin 2003).

Cette ligne de crédit syndiquée, d'un montant total de 1,6 milliard d'euros, utilisable par tirages renouvelables d'une durée de un à six mois, à échéance novembre 2009, a été conclue en novembre 2004 et s'est substituée à deux précédentes lignes syndiquées de respectivement 1 milliard et 545 millions d'euros, qui ont été résiliées par anticipation. Cette nouvelle ligne de crédit globale assure également la couverture de la liquidité du programme de billets de trésorerie de Faurecia. Le contrat contient des clauses restrictives, notamment en matière de ratios financiers consolidés maximum, qui étaient toutes respectées au 31 décembre 2004.

Le profit d'impôt constaté en 2004 et en hausse de 17,4 millions d'euros à 41,1 millions d'euros (23,7 millions d'euros pour l'exercice 2003) du fait de l'augmentation des résultats bénéficiaires des filiales françaises comprises dans le groupe fiscal d'intégration.

Le résultat net bénéficiaire de l'exercice 2004 est de 33,5 millions d'euros à comparer à un profit de 35,8 millions d'euros en 2003.

Notre Conseil propose le versement d'un dividende de 1,10 euro par action, soit un montant total de 26 633 256 euros. En application de la loi de finances rectificative de 2004, la distribution donnera lieu à paiement d'un prélèvement exceptionnel de 25 %, soit 860 958,28 euros, qui sera inscrit en créance de l'État et remboursable sur les trois exercices suivants.

Le projet de résolutions, qui fait partie intégrante du présent rapport, complète les informations qui vous sont communiquées sur l'évolution des activités et des résultats de la société et du Groupe.

À ce titre, les résolutions à caractère ordinaire vous proposent tout d'abord d'approuver les comptes sociaux et consolidés de l'exercice, d'affecter le résultat et de vous prononcer sur les conventions réglementées.

Il vous est encore demandé de renouveler pour une durée de six années les mandats d'administrateurs de MM. Patrick Duverger, Jean-Martin Folz, Jean-Claude Hanus et Thierry Peugeot.

Il vous est également demandé de désigner M. Frank Esser administrateur pour une durée de six années, en remplacement de M. Dietrich Russell qui ne sollicite pas, pour des raisons personnelles, le renouvellement de son mandat.

M. Christian de Chastellux a sollicité d'être déchargé de son mandat de Commissaire aux comptes suppléant de la société Ernst & Young Audit. Il vous est proposé de désigner pour la durée de son mandat restant à courir M. François Carrega. Enfin, votre Conseil rappelle que la société, en application de l'autorisation donnée par votre Assemblée du 25 mai 2004, n'a acquis aucune action de son propre capital au cours de l'exercice 2004.

Enfin, au titre des résolutions à caractère extraordinaire, il vous est proposé d'autoriser le Conseil d'administration à consentir aux dirigeants sociaux et aux salariés du Groupe des options de souscription d'actions représentant potentiellement 600 000 actions Faurecia.

Le détail des options de souscription consenties par la société au cours de l'exercice, leurs bénéficiaires ainsi que le nombre des actions souscrites ou achetées vous sont fournis dans un rapport spécial. Des informations sont partiellement reprises dans la partie de ce rapport portant renseignements généraux sur votre société.

Les rapports des Commissaires aux comptes sur ces diverses opérations viennent compléter votre information sur leurs modalités de réalisation.

Le fonctionnement de votre Conseil d'administration et de ses Comités spécialisés, ainsi que les principales données relatives à Faurecia, vous sont plus amplement détaillés dans une partie de ce rapport dédiée au gouvernement d'entreprise et au contrôle interne.

RÉSOLUTIONS

I. Compétence de l'Assemblée générale ordinaire

Première résolution

Approbation des comptes sociaux et consolidés et des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes

L'Assemblée générale, ayant pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport général des Commissaires aux comptes, approuve dans toutes leurs parties, ces rapports et les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2004, tels qu'ils ont été établis et qu'ils lui sont présentés.

Elle constate que le bénéfice net dégagé par les opérations de l'exercice ressort à 33 490 721 euros.

Deuxième résolution

Affectation du résultat

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale décide d'affecter ainsi qu'il suit le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2004 :

(en euros)

Résultat de l'exercice	33 490 721
Réserve légale	(3 710)
Report à nouveau antérieur	40 936 071
Total distribuable	74 423 082

Affectation :

Dividende de 1,10 euro par action revenant à 24 212 051 actions	26 633 256
---	------------

Report à nouveau	47 789 826
-------------------------	-------------------

Troisième résolution

Modalités de versement du dividende

En application de la résolution précédente, l'Assemblée générale décide que le dividende net de 1,10 euro par action de 7 euros de nominal sera mis en paiement le 15 juin 2005.

Ce dividende est éligible à l'abattement de 50 % prévu par l'article 243 *bis* du Code général des impôts.

La part de dividende correspondant aux actions que la société détiendrait pour son propre compte, à la date de mise en paiement, sera affectée au compte « Report à nouveau ».

Enfin, il est rappelé, afin de satisfaire aux dispositions légales, qu'au titre des trois derniers exercices, les dividendes mis en distribution ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Dividende net (en euros)	Avoir fiscal (en euros)	Rémunération globale (en euros)
2001	24 164 251	0,910	0,455	1,365
2002	24 174 251	0,910	0,455	1,365
2003	24 206 751	0,910	0,455	1,365

Quatrième résolution*Constitution et dotation d'une réserve ordinaire*

L'Assemblée générale, ayant pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport général des Commissaires aux comptes décide de virer la somme de 3 085 301,99 euros du poste de « Réserve de plus-values à long terme » à un poste de « Réserve ordinaire ».

Elle décide de virer du poste « Réserve de plus-value à long terme » affecté à la « Réserve légale » la somme de 32 032,43 euros au poste de « Réserve légale ».

Elle décide de prélever sur le poste de « Réserve ordinaire » un montant de 65 433,36 euros, destiné à couvrir la taxe de 2,5 % due sur le montant transféré de la « Réserve de plus-values à long terme » au poste de « Réserve ordinaire », en créditant le poste « Report à nouveau ».

Le poste « Réserve ordinaire » présentera après cette opération un solde de 3 019 868,63 euros sur lequel porteront les droits des actionnaires présents et futurs.

Cinquième résolution*Approbation du rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées*

L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport spécial établi par les Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, prend acte de ce rapport et en approuve le contenu et les conclusions.

Sixième résolution*Renouvellement du mandat d'un administrateur*

L'Assemblée générale décide de renouveler M. Patrick Duverger en qualité d'administrateur pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire de 2011 statuant sur les comptes de l'exercice 2010.

Septième résolution*Renouvellement du mandat d'un administrateur*

L'Assemblée générale décide de renouveler M. Jean-Martin Folz en qualité d'administrateur pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire de 2011 statuant sur les comptes de l'exercice 2010.

Huitième résolution*Renouvellement du mandat d'un administrateur*

L'Assemblée générale décide de renouveler M. Jean-Claude Hanus en qualité d'administrateur pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire de 2011 statuant sur les comptes de l'exercice 2010.

Neuvième résolution*Renouvellement du mandat d'un administrateur*

L'Assemblée générale décide de renouveler M. Thierry Peugeot en qualité d'administrateur pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire de 2011 statuant sur les comptes de l'exercice 2010.

Dixième résolution*Nomination d'un nouvel administrateur*

L'Assemblée générale, prenant acte du souhait de M. Dietrich Russell de ne pas être renouvelé dans ses fonctions, décide de nommer M. Frank Esser en qualité d'administrateur pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire de 2011 statuant sur les comptes de l'exercice 2010.

Onzième résolution*Nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes suppléant*

L'Assemblée générale, prenant acte de la démission de M. Christian de Chastellux de ses fonctions, décide de nommer en remplacement M. François Carrega en qualité de Commissaire aux comptes suppléant de la société Ernst & Young Audit pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire de 2007 statuant sur les comptes de l'exercice 2006.

Douzième résolution*Pouvoirs pour les formalités*

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal pour :

- effectuer tous dépôts, formalités et publications partout où besoin sera ;
- signer toutes pièces et déclarations, tous états et généralement faire le nécessaire.

II. Compétence de l'Assemblée générale extraordinaire**Treizième résolution***Autorisation d'émettre des options de souscription d'actions*

L'Assemblée générale, sur la proposition du Conseil d'administration et après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes, décide d'autoriser le Conseil d'administration dans le cadre des articles 225-177 et suivants du Code de commerce, à consentir, en une ou plusieurs fois pendant un délai de trente-huit (38) mois à compter de ce jour, au bénéfice des dirigeants sociaux et des salariés de la société Faurecia, de ses filiales détenues à 50 % et plus et de ses sous-filiales détenues directement ou indirectement à 50 % et plus, des plans d'options de souscription d'actions nouvelles de la société Faurecia à émettre à titre d'augmentation de capital, dans les conditions et les limites fixées par la loi.

Le nombre total des options qui seront offertes par le Conseil d'administration, sur la base de la présente autorisation, ne devra pas permettre d'émettre plus de 600 000 actions de 7 euros de nominal, soit une augmentation du capital d'un nominal de 4 200 000 euros.

Le prix fixé pour la souscription des actions par les bénéficiaires sera déterminé par le Conseil d'administration le jour où il prendra la décision d'attribuer les options. L'Assemblée décide que ce prix ne pourra pas être inférieur au prix minimum déterminé selon les dispositions légales alors en vigueur. Il ne pourra être modifié pendant la durée de l'option, hors les cas d'ajustement prévus par la loi.

La présente autorisation emporte renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises au fur et à mesure des levées d'option. Elle rend caduque toute autorisation de même nature en cours de validité qui n'aurait pas été utilisée en totalité.

Les options seront attribuées, conformément à la procédure adoptée par le Conseil du 6 février 2003 et aux dispositions légales qui précisent qu'aucune option ne peut être consentie :

- ni dans le délai de dix séances de Bourse précédant et suivant la date à laquelle les comptes consolidés sont rendus publics ;

- ni dans le délai compris entre la date à laquelle les organes sociaux de la société ont connaissance d'une information qui, si elle était rendue publique, pourrait avoir une incidence significative sur le cours des titres de la société, et la date postérieure de dix séances de Bourse à celle où cette information est rendue publique ;
- moins de vingt séances de Bourse avant ou après le détachement d'un coupon donnant droit à dividende ou à une augmentation de capital.

Le délai d'exercice des options, déterminé par le Conseil d'administration, ne pourra excéder dix années à compter de la date d'attribution desdites options par ce dernier.

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au Conseil d'administration pour définir les bénéficiaires dans les limites des prescriptions légales, les conditions et les modalités pratiques d'attribution des plans d'options de souscription d'actions, réaliser toutes les opérations et formalités qui seront nécessaires.

Le Conseil d'administration informera, chaque année, l'Assemblée générale ordinaire des opérations réalisées dans le cadre de la présente résolution.

Quatorzième résolution

Pouvoirs pour les formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes pour :

- effectuer tous dépôts, formalités et publications partout où besoin sera ;
- signer toutes pièces et déclarations, tous états et généralement faire le nécessaire.

COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)	Notes	2004	2003	2002
Prestations de services		67 592	56 335	51 199
Chiffre d'affaires		67 592	56 335	51 199
Production immobilisée		555	3 133	
Services extérieurs		(61 837)	(53 749)	(52 454)
Impôts, taxes et versements assimilés		(593)	(502)	(660)
Salaires et traitements		(8 666)	(8 058)	(10 159)
Charges sociales		(3 212)	(3 199)	(4 016)
Dotations aux amortissements et aux provisions (moins reprises)		(3 985)	(4 582)	3 416
Autres produits (charges)		(149)	(159)	1 824
Total des charges d'exploitation		(77 887)	(67 116)	(62 049)
Résultat d'exploitation		(10 295)	(10 781)	(10 850)
Produits financiers	3	108 526	164 578	139 698
Charges financières	3	(105 762)	(144 181)	(110 111)
Résultat financier	3	2 764	20 397	29 587
Résultat courant		(7 531)	9 616	18 737
Produits exceptionnels	4	1 226	3 085	2 768
Charges exceptionnelles	4	(1 280)	(667)	(3 568)
Résultat exceptionnel	4	(54)	2 418	(800)
Participation des salariés aux fruits de l'expansion				(48)
Impôts sur les bénéfices	5	41 076	23 742	7 268
Résultat net		33 491	35 776	25 157

BILAN

ACTIF

(en milliers d'euros)		31/12/2004			31/12/2003	31/12/2002
	Notes	Montants bruts	Amortissements et provisions	Montants nets	Montants nets	Montants nets
Immobilisations incorporelles		7 047	3 674	3 373	1 225	487
Immobilisations corporelles	6	10 798	3 432	7 366	11 040	7 472
Immobilisations financières	7	2 406 537	92 917	2 313 620	2 287 173	2 306 561
Total actif immobilisé		2 424 382	100 023	2 324 359	2 299 438	2 314 520
Créances d'exploitation		20 547		20 547	16 268	18 075
Créances diverses	8	812 197	61	812 136	891 834	820 477
Disponibilités, valeurs mobilières de placement et créances assimilées	9	19 233		19 233	22 571	16 170
Total actif circulant		851 977	61	851 916	930 673	854 722
Charges constatées d'avance	10	14 635		14 635	18 882	18 082
Écarts de conversion actif		9		9	1	0
Charges à répartir		5 678		5 678	6 536	8 803
Total actif		3 296 681	100 084	3 196 597	3 255 530	3 196 127

PASSIF

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2004	31/12/2003	31/12/2002
Capital		169 484	169 447	169 220
Primes d'émission, de fusion, d'apport		722 515	722 381	721 598
Réserve légale		16 945	16 922	16 915
Réserves réglementées		12 024	12 024	12 024
Report à nouveau		40 936	26 901	23 374
Résultat de l'exercice		33 491	35 776	25 157
Provisions réglementées		108	217	326
Total des capitaux propres	11	995 503	983 668	968 614
Provisions pour risques et charges	12	5 221	5 851	2 510
Emprunts et dettes financières				
Titres à durée indéterminée	13	67 028	68 290	69 742
Autres emprunts et dettes financières	15	1 295 156	1 344 457	1 325 181
Total des emprunts et dettes financières		1 362 184	1 412 747	1 394 923
Dettes d'exploitation	15	24 290	22 036	20 878
Dettes diverses	15	807 382	828 867	805 772
Total des dettes d'exploitation et diverses		831 672	850 903	826 650
Produits constatés d'avance	16	2 017	2 361	3 430
Total passif		3 196 597	3 255 530	3 196 127

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions d'euros)	2004	2003	2002
I – Opérations d'exploitation			
Résultat net	33,4	35,8	25,1
Dotations aux amortissements	7,2	4,1	4,6
Dotations (reprises) de provisions et autres passifs à long terme	35,9	29,3	(12,8)
(Plus) moins-values sur cessions d'actifs immobilisés	(0,2)	(2,4)	(0,1)
Capacité d'autofinancement	76,3	66,8	16,8
(Augmentation) diminution du besoin en fonds de roulement	10,5	(16,1)	(22,7)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	86,8	50,7	(5,9)
II – Opérations d'investissement			
Investissements incorporels et corporels	(1,8)	(5,8)	(9,8)
Investissements de titres de participation	(34,8)	(2,3)	(10,1)
Autres investissements financiers			
Cessions d'immobilisations corporelles	0,3	2,5	0,2
Autres diminutions immobilisations corporelles	0,5		
Flux de trésorerie sur opérations d'investissement	(35,8)	(5,6)	(19,7)
Excédent (besoin) de financement (I) + (II)	51,0	45,1	(25,6)
III – Opérations de financement			
Augmentation de capital en numéraire	0,2	1,0	0,3
Dividendes versés au cours de l'exercice	(21,6)	(21,6)	(21,7)
Emission d'emprunts et nouvelles dettes financières	401,0	184,4	55,0
Remboursements d'emprunts, dettes financières et TDI	(451,6)	(166,6)	(162,8)
Variation des (prêts) emprunts auprès du Groupe	17,7	(35,9)	159,4
Flux de trésorerie des opérations financières	(54,3)	(38,7)	30,2
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(3,3)	6,4	4,6
Trésorerie nette au début de l'exercice	22,6	16,2	11,6
Trésorerie nette à la fin de l'exercice	19,3	22,6	16,2

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2004

NOTE 1 PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions comptables généralement admises en France. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1.1 | Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'achat ou de production. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- constructions, 25 à 30 ans ;
- agencements et aménagements des constructions, 7 à 10 ans ;
- agencements et aménagements divers, 10 ans ;
- matériel de bureau et informatique, 3 à 5 ans ;
- logiciels, 1 à 3 ans ;
- mobilier, 10 ans.

1.2 | Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par la valeur d'apport ou d'acquisition. Une provision est constituée si la valeur d'usage d'un titre devient inférieure à sa valeur d'entrée. Cette valeur d'usage est déterminée en fonction de l'actif net réestimé de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Le cas échéant, pour les sociétés dont la cession est envisagée à terme, une référence à des transactions antérieures est également associée aux critères d'évaluation.

1.3 | Valeurs mobilières de placement et créances assimilées

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées globalement au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur de marché.

1.4 | Opérations en devises

Les dettes et créances en monnaies étrangères, qui n'ont pas fait l'objet de couverture, sont enregistrées au cours du jour de la transaction. À l'arrêt des comptes, elles sont revalorisées

au taux en vigueur à la date de clôture. Les écarts provenant de cette actualisation sont inscrits aux comptes « Écarts de conversion actif » pour les pertes latentes et « Écarts de conversion passif » pour les profits latents. Celles qui sont couvertes sont évaluées au cours de la couverture qui leur est affectée.

1.5 | Provision pour retraites et charges assimilées

Les droits acquis par les salariés (indemnités de départ et retraites complémentaires) font l'objet d'une évaluation actuarielle, selon la méthode prospective. Cette évaluation tient compte des probabilités de maintien dans la société et de l'évolution prévisible des rémunérations. Ces engagements sont couverts partiellement par des fonds externes, dont la valeur est déduite du passif auquel ils sont irrévocablement affectés.

1.6 | Résultat exceptionnel

Les éléments inhabituels ou non récurrents ont été inclus dans les charges et produits exceptionnels.

1.7 | Instruments financiers

Les couvertures éventuelles de risque de taux d'intérêt sont effectuées au moyen d'instruments cotés sur des marchés organisés ou de gré à gré.

Les résultats dégagés sur les opérations de couverture sont comptabilisés de manière symétrique à ceux dégagés sur les éléments couverts.

NOTE 2 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement significatif n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

NOTE 3 RÉSULTAT FINANCIER

Il se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	2004	2003	2002
Produits financiers			
De participations ⁽¹⁾	78 341	99 815	71 890
Autres intérêts et produits assimilés	26 460	64 763	52 584
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	3		
Reprises sur provisions ⁽²⁾	3 722		15 224
Total	108 526	164 578	139 698
Charges financières			
Intérêts et charges assimilées	66 482	115 819	105 457
Dotations aux provisions ⁽³⁾	39 280	28 362	4 654
Total	105 762	144 181	110 111
Résultat financier	2 764	20 397	29 587
(1) Ce poste correspond aux dividendes et revenus assimilés perçus des filiales et participations, il comprend, en 2004, un dividende reçu de Faurecia Automotive GmbH sous forme de titres Faurecia Automotive Intérieur France pour une valeur de 30 753 milliers d'euros.			
(2) Dont :			
- reprises provisions pour risques de change			15 224
- reprise provisions sur titres	1 400		
- reprise provisions pour risques et charges financières	2 322		
(3) Dont :			
- provisions sur titres dont, en 2004, 30 753 sur titres Faurecia Automotive GmbH en contrepartie du dividende reçu de cette société	38 011	26 040	4 654
- provisions pour risques de change	9		
- provisions pour risques et charges financières	1 260	2 322	

NOTE 4 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Il se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	2004	2003	2002
Produits exceptionnels			
Produits sur opérations de gestion		29	331
Produits de cessions d'éléments d'actif ⁽¹⁾	682	2 593	230
Reprises sur provisions ⁽²⁾	544	463	2 207
Total	1 226	3 085	2 768
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion ⁽³⁾	659	8	1 737
Valeurs comptables d'éléments immobilisés et financiers cédés	90	186	118
Dotations aux amortissements et autres provisions ⁽⁴⁾	531	473	1 713
Total	1 280	667	3 568
Résultat exceptionnel	(54)	2 418	(800)
(1) Dont produit sur la vente de l'immeuble situé à Rocquencourt		2 420	
(2) Dont :			
- reprises provisions réglementées	109	109	232
- reprises provisions pour risques et charges	435	354	1 975
(3) Dont charges sur restructuration	630		1 605
(4) Dont dotations provisions pour risques et charges	531	473	1 713

NOTE 5 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Faurecia a opté en faveur du régime d'intégration fiscale. Le Groupe intégré comprend la société mère et ses principales filiales françaises, y compris, depuis le 1^{er} janvier 2002, Faurecia Automotive Holdings (anciennement Sommer Allibert) et ses filiales françaises. Ce régime entraîne un profit pour Faurecia par suite de l'imputation de son résultat fiscal déficitaire ainsi que celui de certaines de ses filiales sur le résultat fiscal positif des autres filiales :

(en milliers d'euros)	2004	2003	2002
Produit d'impôts en provenance des filiales intégrées	41 076	23 742	7 268

NOTE 6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elles s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2004		31/12/2003	31/12/2002
	Brut	Net	Net	Net
Terrains	56	56	59	162
Constructions	302	7	14	21
Autres immobilisations corporelles	10 440	7 303	10 967	7 289
Total	10 798	7 366	11 040	7 472

Le montant des investissements de l'année s'élève à 1 845 milliers d'euros dont 171 milliers d'euros d'installations générales et agencements, 521 milliers d'euros de mobilier, 849 milliers d'euros d'autres immobilisations incorporelles et 304 milliers d'euros d'immobilisations en cours.

NOTE 7 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(en milliers d'euros)	31/12/2004			31/12/2003	31/12/2002
	Brut	Provisions	Net	Net	Net
Participations	2 349 191	92 905	2 256 286	2 258 178	2 281 935
Créances rattachées à des participations	57 296		57 296	28 956	24 588
Autres titres immobilisés	50	12	38	39	38
Total	2 406 537	92 917	2 313 620	2 287 173	2 306 561

Les créances rattachées à des participations sont à échéance à plus de un an.

NOTE 8 CRÉANCES

Les créances diverses comprennent principalement :

- les avances de trésorerie à diverses sociétés du Groupe pour 699,3 millions d'euros, contre 765,4 millions d'euros en 2003 et 702,6 millions d'euros en 2002 ;
- le montant des impôts dus par les filiales qui ont opté pour le régime de l'intégration fiscale, soit 22,5 millions d'euros, contre 17,3 millions d'euros en 2003 et 3,1 millions d'euros en 2002 ;
- des créances d'impôt sur les sociétés qui s'élèvent à 2,3 millions d'euros, contre 2,2 millions d'euros en 2003 et 2,8 millions d'euros en 2002 ;
- le dépôt relatif à la titrisation pour 81,9 millions d'euros, contre 101,1 millions d'euros en 2003 et 106 millions d'euros en 2002 ;
- de la TVA récupérable pour 3,8 millions d'euros, contre 4,1 millions d'euros en 2003.

Les créances sont à échéance à moins de un an pour un montant de 811,4 millions d'euros et à plus de un an pour un montant de 0,5 million d'euros.

NOTE 9 DISPONIBILITÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT ET CRÉANCES ASSIMILÉES

Au 31 décembre 2004, ce poste comprend essentiellement 380 089 actions Faurecia dont la valeur au bilan est 14,1 millions d'euros, contre 412 834 actions pour une valeur de 15,1 millions d'euros au 31 décembre 2003 :

- dont 200 000 actions ont été apportées par ECTRA en 1999 ;
- 19 613 actions ont été achetées en 2000 ;
- 96 361 actions ont été achetées en 2001 ;
- 96 860 actions ont été achetées en 2002 ;
- 32 745 actions ont été cédées en 2004.

Ces actions permettront l'exercice d'options d'achat d'actions par les dirigeants sociaux et cadres du Groupe. Les Conseils d'administration des 6 septembre 1999, 4 septembre 2000 et 26 avril 2001 ont décidé d'attribuer respectivement 200 000 options d'achat d'actions au prix unitaire de 52 euros, 254 000 au prix unitaire de 40 euros et 43 500 au prix unitaire de 54,50 euros.

NOTE 10 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance comprennent essentiellement :

(en milliers d'euros)	31/12/2004	31/12/2003	31/12/2002
Primes sur instruments financiers de change et de taux	13 028	18 322	17 079
Intérêts constatés d'avance		97	566
Commissions et frais bancaires	271	443	432
Loyer	1 261		
Divers	75	20	5
Total	14 635	18 882	18 082

NOTE 11 CAPITAUX PROPRES

11.1 | Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/2003	Décision d'affectation de l'AGO du 25/05/2004	Augmentation du capital	Autres mouvements de l'exercice	Solde au 31/12/2004
Capital	169 447		37		169 484
Primes d'émission, de fusion, d'apport	722 381		134		722 515
Réserve légale	16 922	23			16 945
Réserves réglementées	12 024				12 024
Report à nouveau	26 901	14 101		(66) ⁽²⁾	40 936
Résultat de l'exercice	35 776	(35 776)		33 491	33 491
Provisions réglementées	217			(109)	108
Total	983 668	(21 652)⁽¹⁾	171	33 316	995 503

(1) Dividende de 0,91 euro par action correspondant à 23 793 917 actions, non compris les actions détenues par la société.

(2) Taxe exceptionnelle de 2,5 % due sur le montant de la réserve des plus-values à long terme.

11.2 | Capital et primes d'émission, de fusion et d'apport

Au 31 décembre 2004, le capital est de 169 484 357 euros, divisé en 24 212 051 actions de 7 euros chacune, entièrement libérées. Les actions nominatives inscrites au nom du même titulaire depuis au moins deux ans (16 556 486 actions au 31 décembre 2004) bénéficient d'un droit de vote double. Les options de souscription d'actions attribuées aux dirigeants sociaux et aux salariés non encore levées au 31 décembre 2004,

soit au total 1 011 100 options au prix moyen de souscription de 48,28 euros permettraient d'augmenter :
 – le capital de 7,1 millions d'euros correspondant à 1 011 100 actions de 7 euros ;
 – la prime d'émission de 41,7 millions d'euros.

11.3 | Réserves

Outre le résultat et le report à nouveau, les réserves distribuables de la société mère comprennent essentiellement la réserve spéciale de plus-values à long terme, qui s'élève à 3,1 millions d'euros.

NOTE 12 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)	31/12/2004	31/12/2003	31/12/2002
Provisions pour risques			
Pertes de change	9	1	
Risque sur instruments financiers	1 260	2 322	
Divers	2 672	2 805	1 936
Sous-total	3 941	5 128	1 936
Provisions pour charges			
Provision pour retraites et charges assimilées ⁽¹⁾	1 091	542	48
Autres provisions pour charges	189	181	526
Sous-total	1 280	723	574
Total	5 221	5 851	2 510

(1) La provision pour retraite et charges assimilées couvre les coûts que la société supporte lors du départ en retraite des salariés :

- indemnités de départ en retraite,
- compléments de retraite à verser à certains salariés.

Pour cette dernière obligation, la société est libérée de ses engagements par un prélèvement du capital nécessaire au service de la rente que la compagnie d'assurances, chargée de ce service, effectue sur le fonds constitué pour couvrir les engagements de retraite non encore définitivement acquis. Elle n'a en conséquence plus aucune obligation vis-à-vis des anciens salariés. L'évaluation actuarielle a été effectuée par des actuaires indépendants. Les calculs ont été réalisés sur base d'un taux d'actualisation de 4,5 % et un taux d'inflation de 2 %.

NOTE 13 TITRES À DURÉE INDÉTERMINÉE

Le 15 octobre 1991 Faurecia (anciennement Bertrand Faure) avait procédé à l'émission de Titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI) d'un montant de 137,2 millions d'euros donnant droit jusqu'au 15 octobre 2006 à une rémunération égale au taux Pibor six mois, majoré de 1,10 %. Après le 15 octobre 2006, la rémunération devient symbolique. Une convention concomitante à l'émission, avait été conclue avec une société tierce. Celle-ci s'était engagée dans un contrat distinct conclu avec les souscripteurs à leur racheter les TSDI au bout de quinze ans, moyennant le versement initial par Faurecia d'une somme de 38,7 millions d'euros que la société tierce avait investi dans des obligations à coupon zéro.

En 1996, Faurecia a mandaté un opérateur financier pour procéder à une restructuration des TSDI afin de concrétiser les conséquences de la baisse des taux d'intérêt et de l'amélioration de la situation financière de la société et de ses filiales.

Le 30 juillet 1996, cet opérateur a racheté les TSDI aux porteurs à leur valeur nominale (137,2 millions d'euros) majorée des intérêts courus depuis la dernière échéance semestrielle.

La réunion en une seule main des TSDI a permis au porteur de récupérer la pleine propriété des obligations à coupon zéro qui ont été vendues le 30 juillet 1996 à leur valeur de marché. Enfin, après que le caractère subordonné de la dette a été abandonné, l'opérateur a revendu les titres (TDI) à un fonds de créances créé pour cette opération. Celui-ci a émis des parts auprès de nouveaux souscripteurs afin de financer le rachat de cette créance.

L'ensemble de l'opération a permis de dégager un profit de 8,6 millions d'euros qui est rapporté linéairement au résultat sur la période comprise entre le 30 juillet 1996 et le 15 octobre 2006.

L'ensemble de cette opération a été approuvé par le service de la législation fiscale et le régime fiscal accordé initialement pour les TSDI en 1991, qui donne droit à la déduction des intérêts payés à hauteur du montant effectivement perçu, soit 98,5 millions d'euros, a été maintenu.

NOTE 14 AUTRES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

(en milliers d'euros)	31/12/2004	31/12/2003	31/12/2002
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 293 354	1 342 450	1 321 696
Emprunts et dettes financières diverses	1 802	2 007	3 485
Total	1 295 156	1 344 457	1 325 181

Les échéances des autres emprunts et dettes financières se présentent comme suit :

(en milliers d'euros)	Au 31/12/2004
Échéance 2005	883 051
Échéance 2006	20
Échéance 2007	12 038
Échéance 2008	—
Échéance 2009 et au-delà	400 047
Total	1 295 156

Compte tenu d'une opération de swap portant sur 42 millions d'euros, la totalité de la dette est à taux variable. Elle fait l'objet de couverture au moyen d'options de taux d'intérêt maximum comme décrit en note 19.1.

Faurecia dispose d'une ligne de crédit syndiquée à moyen terme d'un montant de 1 600 millions d'euros, utilisable par tirages d'une durée de un, trois ou six mois renouvelables. Au 31 décembre 2004, le montant non utilisé de cette ligne était de 1 200 millions d'euros.

Ces contrats de crédit contiennent des clauses restrictives notamment en matière de ratios financiers consolidés maximum ; au 31 décembre 2004, ces conditions étaient toutes respectées.

NOTE 15 DETTES D'EXPLOITATION ET DETTES DIVERSES

(en milliers d'euros)	31/12/2004	31/12/2003	31/12/2002
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 339	18 842	16 983
Autres dettes d'exploitation	3 951	3 194	3 895
Sous-total dettes d'exploitation	24 290	22 036	20 878
Avances de trésorerie intragroupe	792 961	813 011	790 235
Autres dettes diverses	14 421	15 856	15 537
Sous-total dettes diverses	807 382	828 867	805 772
Total	831 672	850 903	826 650

NOTE 16 PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Ce poste comprend essentiellement au 31 décembre 2004, le produit de la restructuration du TDI pour 1,5 million d'euros (contre 2,4 millions d'euros en 2003 et 3,2 millions d'euros en 2002). Ce montant sera rapporté au résultat sur la période restant à courir jusqu'au 15 octobre 2006 (cf. note 13).

NOTE 17 SITUATION FISCALE LATENTE DE LA SOCIÉTÉ

Elle correspond à l'impôt sur :

- les décalages (différences temporaires) entre le résultat comptable et la base de l'impôt sur les sociétés ;
- le déficit reportable de l'intégration fiscale ;
- ainsi qu'à l'économie d'impôt dégagée par les déficits fiscaux des filiales intégrées, laquelle leur est potentiellement restituable.

Elle a été calculée par application sur ces différences, des taux d'impôt des exercices au cours desquels elles disparaissent (soit 34,93 % pour l'exercice 2005 et 34,43 % pour les exercices suivants).

Elle s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2004	31/12/2003	31/12/2002
Impôts différés passif sur différences temporaires	(1 997)	(2 398)	(154)
Impôts latents correspondant aux économies d'impôt liées à l'utilisation de déficits de filiales intégrées	(75 727)	(87 761)	(63 053)
Sous-total impôts différés passif	(77 724)	(90 159)	(63 207)
Produits imposés mais non encore comptabilisés	522	837	1 136
Charges comptabilisées non encore déduites fiscalement	1 802	1 650	1 239
Économie d'impôt future sur le déficit d'intégration fiscale	73 621	94 389	78 863
Sous-total impôts différés actif	75 945	96 876	81 238
(Passif) actif net d'impôts différés	(1 779)	6 717	18 031

NOTE 18 ENGAGEMENTS FINANCIERS

Les avals, cautions et garanties comprennent au 31 décembre 2004 des engagements en faveur de filiales et participations directes et indirectes d'un montant de 30,4 millions d'euros (contre 35,7 millions d'euros en 2003 et 14,8 millions d'euros au 31 décembre 2002). Le montant des engagements en matière d'investissements incorporels s'élève à 6 millions d'euros.

NOTE 19 INSTRUMENTS FINANCIERS POUR LA COUVERTURE DES RISQUES DE MARCHÉ

19.1 | Couverture du risque de taux

Des emprunts à taux fixe pour 42 millions d'euros, dont l'échéance à l'origine était supérieure à un an, ont fait l'objet d'une conversion à taux variable au moyen de swaps dont les échéances sont adossées à celles des emprunts.

D'autre part, des options de taux plafond (CAP), des swaps et d'autres structures optionnelles, en euros et en dollars, ont été mis en place pour couvrir les intérêts d'emprunts payables entre janvier 2005 et juin 2008.

Les positions par type d'instruments sur chacune des années 2005 à 2008 se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	2005	2006	2007	2008
Options de taux plafond (CAP)	2 700	1 200	950	50
Swap				
Autres structures optionnelles	125		300	
<hr/>				
(en millions de dollars US)	2005	2006	2007	2008
Options de taux plafond (CAP)	25			
Swap taux variable / taux fixe	25	75		
Autres structures optionnelles	175	75	50	

Les primes inscrites à l'actif du bilan au 31 décembre 2004 s'élèvent à 13 millions d'euros dont 11,3 millions d'euros feront l'objet de paiements échelonnés entre 2005 et 2007.

19.2 | Couverture du risque de change

Des swaps de change pour 78,2 millions de ZAR, 35 millions de CAD et 139,7 millions de USD ont été souscrits pour couvrir des opérations de financement des filiales.

NOTE 20 EFFECTIF MOYEN

	2004	2003	2002
Cadres et assimilés	41	42	44
Employés	4	4	2
Total	45	46	46

NOTE 21 RÉMUNÉRATIONS

En 2004, les rémunérations des organes d'administration (jetons de présence) se sont élevées à 185 000 euros contre 195 500 euros en 2003.

NOTE 22 OPÉRATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES

(en milliers d'euros)	31/12/2004	31/12/2003	31/12/2002
Au résultat			
Prestations facturées aux filiales	66 542	56 257	51 178
Revenus de participation	94 813	115 323	85 458
Intérêts et produits assimilés	2 143	2 173	1 755
Prestations faites par les filiales	(41 356)	(37 479)	(24 720)
Intérêts et charges assimilés	(15 068)	(17 534)	(11 538)
Au bilan			
Créances rattachées à des participations	57 296	28 956	24 588
Clients et créances diverses	741 164	799 255	745 541
Dettes fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes	810 214	829 425	809 094

Entreprises liées : sociétés incluses par intégration globale dans les comptes consolidés du groupe Faurecia.

NOTE 23 IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ MÈRE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ

Peugeot SA – 75, avenue de la Grande-Armée – 75116 Paris.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

(en euros)

Le résultat de l'exercice étant de 33 490 721

Il est proposé d'affecter ce bénéfice de la façon suivante :

1. Origine

Report à nouveau antérieur	40 936 071
Résultat de l'exercice	33 490 721
	74 426 792

2. Affectation

Réserve légale	3 710
Réserve de PVL	0
Dividende ⁽¹⁾	26 633 256
Report à nouveau	47 789 826
	74 426 792

(1) La part du dividende correspondant aux actions que la société détiendrait pour son propre compte, à la date de mise en paiement, sera affectée au compte « Report à nouveau ».

Les dividendes distribués au cours des quatre derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions à rémunérer	Dividende net distribué (en euros)	Avoir fiscal (en euros)	Revenu global de l'action (en euros)
2001	24 164 251	0,910	0,455	1,365
2002	24 174 251	0,910	0,455	1,365
2003	24 206 751	0,910	0,455	1,365
Proposition 2004⁽²⁾	24 212 051	1,100	-	1,100

(2) Y compris les actions détenues par la société.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2004

(en milliers d'euros)	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable brute des titres détenus
I. Renseignements détaillés				
A. Filiales (50% au moins du capital détenu par la société)				
Faurecia Investments (<i>ex-Bertrand Faure SP</i>)	75 660	288 851	100,00	452 488
Financière Faurecia	33 000	29 245	100,00	53 841
Société Internationale de Participations (SIP)	9 274	823	100,00	30 196
Faurecia USA Holding Inc.	15	96 230	100,00	132 432
Faurecia Automotive Holding Inc.	26	207 472	100,00	146 303
EAK – SAS	4 668	2 478	51,00	2 420
Faurecia Sistemas de Escape España SA	452	19 558	99,93	27 442
Faurecia Sistemas de Escape Argentina SA	435	5 278	100,00	26 509
Faurecia Industries	24 498	9 811	100,00	138 152
Faurecia Systèmes d'Échappement	84 730	90 013	100,00	110 316
SFEA – Société Foncière pour l'Équipement Automobile	9 637	718	100,00	9 947
EAK – SNC	1 515	12 847	51,00	785
Faurecia Sistemas de Escapamento do Brasil Ltda	9 685	470	100,00	16 459
Faurecia Exhaust Systems Sro (<i>République Tchèque</i>)	5 909	1 322	100,00	5 002
Faurecia Automotive Holdings (<i>ex-Sommer Allibert</i>)	23 423	530 873	100,00	918 260
Faurecia Exhaust International	4 691	(2 354)	100,00	5 002
Sheesc (Shanghai Honghu Ecia Exhaust Systems Company Ltd)	1 490	1 015	51,00	1 212
Faurecia Exhaust Systems South Africa (Pty) Ltd	0	28 581	100,00	1 073
B. Participations (10 % à 50 % du capital détenu par la société)				
Faurecia Automotive GmbH (<i>ex-SAI Automotive AG</i>)	150 000	144 236	27,48	225 004
FAIF (<i>ex-SAI Automotive France</i>)	24 084	(88 393)	14,64	30 753
Faurecia Tongda Exhaust System (Wuhan) Company Ltd (<i>ex-Teec</i>)	4 045	6 221	50,00	2 217
Trécia	203	16 501	50,00	8 556
II. Renseignements globaux				
Filiales et participations non reprises au paragraphe A				4 725
Filiales et participations non reprises au paragraphe B				97
Total				2 349 191

Valeur comptable nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou (perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés ou à recevoir par la société au cours de l'exercice	Cours utilisés pour la conversion des données des filiales et participations étrangères
452 488				83 672	9 987	
53 841	613 137			1 479	1 694	
30 196				57		
132 432				(1)		1 euro = 1,3621 USD
146 303				620		1 euro = 1,3621 USD
2 420			2 727	1 862	2 215	
27 442			153 592	8 525	5 261	
9 009			13 476	811		1 euro = 4,0017 ARS
113 152			244 303	(2 158)		
110 316			554 041	53 804	24 289	
9 947				138		
785			76 924	3 899	889	
0	1 981	1 468	20 043	467		1 euro = 3,6137 BRL
5 002			87 381	2 728		1 euro = 30,464 CZK
918 260			7 364	77 875		
2 602				(1 985)		
1 212			2 303	112		1 euro = 11,2734 CNY
1 073	5 266		186 486	11 142		1 euro = 7,6897 ZAR
194 252			8 997	51 742	30 753	
30 753			35 137	(21 723)		
2 217			19 440	2 604		1 euro = 11,2734 CNY
8 556			83 861	3 135	2 292	
4 025	5 273					
3	798				20	
2 256 286					77 400	

RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

(en euros)	2004	2003	2002	2001	2000
1. Capital en fin d'exercice					
a) Capital social	169 484 357	169 447 257	169 219 757	169 149 757	100 535 064
b) Nombre d'actions ordinaires existantes	24 212 051	24 206 751	24 174 251	24 164 251	14 362 152
c) Nombre maximal d'actions futures à créer :					
• Par exercice d'options de souscription	1 011 100	782 100	817 900	228 450	270 450
2. Opérations et résultat de l'exercice					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	67 592 049	56 335 224	51 199 132	34 314 055	35 351 776
b) Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	35 508 672	45 430 754	9 683 878	15 254 270	15 479 776
c) Impôts sur les bénéfices ⁽¹⁾	(41 076 147)	(23 741 720)	(7 267 778)	(15 742 862)	(18 641 866)
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	48 301	(38 794)	66 057
e) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	33 490 721	35 775 918	25 156 645	14 062 007	20 503 233
f) Résultat distribué ^{(2) (3)}	26 633 256	22 028 143	21 998 568	21 989 468	13 136 975
3. Résultat par action					
a) Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	3,16	2,86	0,70	1,28	2,37
b) Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1,38	1,48	1,04	0,58	1,43
c) Dividende attribué à chaque action (net)	1,10	0,91	0,91	0,91	0,91
4. Personnel					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	45	46	46	49	39
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	8 666 414	8 057 569	10 158 717	6 598 074	3 895 548
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	3 212 143	3 198 762	4 016 113	2 378 229	1 822 700

(1) Les montants entre parenthèses représentent un profit résultant de l'économie d'impôts due à l'intégration fiscale.

(2) Sous réserve, pour le dividende de l'exercice 2004, de l'approbation par l'AGO de l'affectation du résultat de cet exercice.

(3) La part de dividende de l'exercice 2004 correspondant aux actions que la société détiendrait pour son propre compte, à la date de mise en paiement, sera affectée au compte « Report à nouveau ».

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES DÉTENUES EN PORTEFEUILLE AU 31 DÉCEMBRE 2004

(en milliers d'euros)	Quantité	Nature et montant nominal	Valeur nette
1. Principaux titres			
a) Participations			
Faurecia Systèmes d'échappements	5 648 699	Actions de 15 euros	110 316
Faurecia Investments	5 043 998	Actions de 15 euros	452 488
Faurecia Industries	2 899 200	Actions de 8,45 euros	113 152
Faurecia Automotive Holdings Inc.	1 400	Actions de 0,001 USD	146 303
Faurecia USA Holdings Inc.	2 314	Actions de 0,001 USD	132 432
Sté Internationale de Participations (SIP)	1 168 999	Actions	30 196
Faurecia Sistemas de Escape España SA	1 503	Actions de 300,51 euros	27 442
SFEA – Société Foncière pour l'Équipement Automobile Financière Faurecia	642 499	Actions de 15 euros	9 947
	2 200 000	Actions de 15 euros	53 841
Trécia	6 762	Actions de 15 euros	8 556
Faurecia Sistemas de Escapamento do Brasil Ltda (dont 2 millions BRL : capital non libéré)	34 999 900	Parts de 1 real	0
Faurecia Exhaust Systems Sro	1	Part	5 002
Faurecia Magyarország Kipufogo-Rendszer Kft	24 900 000	Parts de 1 HUF	0
Faurecia Systemy Kierownicze SpZoo	33 639	Parts de 500 PLN	3 733
Faurecia Sistemas de Escape Argentina SA	1 739 162	Actions de 1 peso	9 009
EAK – Composants pour l'Industrie Automobile SAS	158 722	Actions de 15 euros	2 420
Teec (Tongda Ecia Exhaust Company Ltd)	22 800 340	Parts	2 217
Faurecia Exhaust Systems South Africa Ltd	100	Actions de 1 rand	1 073
EAK – Composants pour l'Industrie Automobile SNC	51 510	Parts de 15 euros	785
Sheesc (Shangai Honghu Ecia Exhaust Systems Company Ltd)	8 568 000	Part	1 212
Faurecia Automotive Holding	23 422 554	Actions de 1 euro	918 260
Faurecia Automotive GmbH (ex-SAI Automotive AG)	1	Part	194 252
Blériot Investissements	2 500	Actions de 16 euros	46
Faurecia Services Groupe	2 500	Actions de 16 euros	46
Faurecia Exhaust International	312 750	Actions de 15 euros	2 602
Faurecia Global Purchasing	1	Part de 1 000 euros	1
Pelican Investissement 2	2 500	Actions de 16 euros	40
Flamant jaune	2 500	Actions de 16 euros	40
Flamant bleu	2 500	Actions de 16 euros	40
Toucan participations SA	2 494	Actions de 16 euros	40
Toucan investissements SA	2 494	Actions de 16 euros	40
Faurecia Automotive Intérieur France	448 878	Actions de 5 euros	30 753
Faurecia Slovakia Sro	30	Parts de 1 000 SKK	1
Faurecia Leather Kosice Sro	30	Parts de 1 000 SKK	1
			2 256 286
b) Autres titres immobilisés			38
Total titres			2 256 324
2. Valeurs mobilières de placement et créances assimilées			
Faurecia	380 089	Actions de 7 euros	14 037
Total général			2 270 361

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2004, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Faurecia, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 1.2 de l'annexe expose les règles et méthodes relatives aux immobilisations financières. Ainsi, les titres de participation font l'objet d'une provision pour dépréciation dès lors que leur valeur brute, constituée par la valeur d'apport ou d'acquisition, est supérieure à leur valeur d'usage déterminée en fonction de l'actif net réévalué de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et nous sommes assurés de leur correcte application et du caractère raisonnable des estimations retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Paris-La Défense, le 24 février 2005

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Christian Martin

Ernst & Young Audit
Laurent Miannay

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES Exercice clos le 31 décembre 2004

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Conventions autorisées au cours de l'exercice

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions, décrites ci-après, qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

- En application de l'autorisation du Conseil d'administration du 22 juillet 2004, votre société a cédé, en date du 2 novembre 2004, à la société Peugeot Citroën Automobiles, les titres détenus dans la société Mécanique et Environnement SAS pour un montant de 43 333 euros correspondant à la valeur comptable de ces titres ; le reste des titres ayant été cédé à la société Peugeot Citroën Automobiles par votre filiale Faurecia Systèmes d'Échappement.

Les administrateurs concernés sont Messieurs Yann Delabrière et Jean-Martin Folz.

- En application de l'autorisation du Conseil d'administration du 22 juillet 2004, la convention de prêt conclue avec les sociétés opérationnelles du Groupe a été adaptée aux modifications contractuelles apportées au contrat-cadre de financement conclu avec l'établissement financier, portant notamment sur le montant total maximal mis à disposition de Faurecia par les sociétés opérationnelles ramené de 400 à 300 millions d'euros.

Au 31 décembre 2004, l'encours de crédit s'élève à un montant de 299 millions d'euros consenti par les sociétés suivantes : Faurecia Industrie, Faurecia Sièges d'Automobile, Faurecia Interieur Industrie, Faurecia Automotive Industrie, Faurecia Systèmes d'Échappement, Sotexo, Siemar et Sielest.

L'administrateur concerné est Pierre Lévi.

- En application de l'autorisation du Conseil d'administration du 19 octobre 2004, votre société a apporté à sa filiale Faurecia Automotive Holdings, en date du 5 novembre 2004, sa détention de 72,04 % dans le capital de la société allemande ECIA GmbH. Cet apport s'est traduit par une augmentation de capital de la société Faurecia Automotive Holdings d'un montant, y compris la prime d'apport, de 28 156 640 euros.

L'administrateur concerné est Pierre Lévi.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

- En application de la convention de prêt conclue avec diverses filiales françaises, allemandes et espagnoles, ces sociétés mettent à la disposition de Faurecia SA une ligne de crédit d'un montant total maximal de 460 millions d'euros.

Au 31 décembre 2004, l'encours de crédit s'élève à un montant de 451 millions d'euros consenti par les sociétés suivantes : Faurecia Autositze, Faurecia Abgastechnik, Faurecia Innenraum System GmbH, Faurecia Innenraum Systeme Koln, Asientos de Castilla León, Asientos del Norte, Faurecia Systemas de Escape España, Faurecia Automotive España, Faurecia Innenraum System SA, Valencia Modulos de Puerta, ECSA, Siebret, Siedoubs, Sienor, Sieto, Trecia, Automotive Sandouville.

- Votre société a accordé une garantie au profit de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour l'octroi à la société Faurecia Sièges d'Automobile (par suite de la fusion-absorption de la société Cesa) d'un prêt d'un montant initial de 237 820 euros.

Au 31 décembre 2004, le solde du prêt restant dû par Faurecia Sièges d'Automobile s'élève à 117 418 euros.

Fait à Paris, le 24 février 2005

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Christian Martin

Ernst & Young Audit
Laurent Miannay

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'OUVERTURE D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L. 225-177 du Code de commerce et par l'article 174-19 du décret du 23 mars 1967, nous avons établi le présent rapport sur l'ouverture d'options de souscription d'actions au bénéfice des dirigeants sociaux et des salariés de la société Faurecia SA, de ses filiales détenues à 50 % et plus et de ses sous-filiales détenues directement ou indirectement à 50 % et plus.

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport sur les motifs de l'ouverture des options de souscription d'actions ainsi que sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription. Il nous appartient de donner notre avis sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier que les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription sont mentionnées dans le rapport du Conseil d'administration, qu'elles sont conformes aux dispositions prévues par les textes, de nature à éclairer les actionnaires et qu'elles n'apparaissent pas manifestement inappropriées.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités proposées.

Paris et Paris-La Défense, le 24 février 2005

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Christian Martin

Ernst & Young Audit
Laurent Miannay

RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LA SOCIÉTÉ FAURECIA

I. Généralités

I. 1 | La société Faurecia

DÉNOMINATION SOCIALE ET ADRESSE

- Dénomination sociale : Faurecia
- Siège social : 2, rue Hennape – 92000 Nanterre

FORME DE LA SOCIÉTÉ

Société anonyme de droit français faisant appel à l'épargne publique régie par le Code de commerce et les textes pris pour son application.

CONTRÔLEURS LÉGAUX

Le contrôle de la société est exercé par deux Commissaires aux comptes titulaires et deux Commissaires aux comptes suppléants désignés conformément à l'article L. 225-228 du Code de commerce.

DATE DE CONSTITUTION ET DURÉE

Date de constitution de la société : 1^{er} juillet 1929.
Date d'expiration de la société : 31 décembre 2027.

IMMATRICULATION

La société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro : 542 005 376.
Son code APE est : 741 J (Administration de sociétés).

CONSULTATION DES DOCUMENTS

Les statuts de la société, les procès-verbaux d'Assemblées d'actionnaires ainsi que les rapports des Commissaires aux comptes peuvent être consultés auprès de :

Dominique Laulan
Directeur des affaires juridiques
2, rue Hennape
92000 Nanterre

OBJET SOCIAL

Aux termes de l'article 3 des statuts, l'objet de la société peut être ainsi résumé :

- la création, l'acquisition, l'exploitation directe ou indirecte, la prise de participation, tant en France qu'à l'étranger, de toutes entreprises industrielles, de négoce ou de prestations de services ;
- l'assistance administrative, financière et technique aux entreprises affiliées ;
- la production et la commercialisation de tout produit, accessoire ou équipement, quelle qu'en soit sa nature, destiné à l'industrie et notamment à l'industrie automobile, et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières et immobilières connexes.

RÔLE DE LA SOCIÉTÉ VIS-À-VIS DE SES FILIALES

Faurecia est une holding dont les actifs sont essentiellement des titres de participation. Les actifs industriels sont détenus par les filiales opérationnelles de la société.

Faurecia assure directement ou indirectement des prestations de service au profit des sociétés de son Groupe, notamment dans les domaines financier, comptable, et de gestion générale ou administrative.

Le financement des filiales du Groupe est assuré de manière centralisée, principalement par Faurecia et par Financière Faurecia, cette dernière faisant fonction de centrale de trésorerie. Ce mode de fonctionnement permet de faire bénéficier les filiales du Groupe des conditions de marché favorables obtenues par Faurecia auprès des prêteurs.

Au 31 décembre 2004, l'endettement financier de Faurecia, net des disponibilités, valeurs mobilières de placement et avances nettes de trésorerie intragroupe s'élève à 1 436,6 millions d'euros à comparer à un endettement net consolidé du groupe Faurecia de 1 497,5 millions d'euros.

EXERCICE SOCIAL

L'exercice social, d'une durée de douze (12) mois, commence le 1^{er} janvier pour se terminer le 31 décembre.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve en application de la loi ou des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Sur ce bénéfice, l'Assemblée générale détermine la part attribuée aux actionnaires sous forme de dividende et prélève les sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves, ou de reporter à nouveau. Cependant, hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

L'Assemblée peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves facultatives soit pour fournir ou compléter un dividende, soit à titre de distribution exceptionnelle. Les statuts disposent que l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice a la faculté d'accorder à chaque actionnaire une option entre le paiement du dividende ou des acomptes sur dividende en numéraire ou en actions.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES ACTIONNAIRES

Les Assemblées générales se tiennent au siège social ou dans tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation. Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées, les actionnaires doivent, cinq (5) jours au moins avant la date de l'Assemblée, être inscrits sur un compte ouvert à leur nom, respectivement, auprès de la société pour les titulaires d'actions nominatives, auprès d'un intermédiaire financier pour les titulaires d'actions au porteur.

Toutefois, l'auteur de la convocation a toujours, s'il le juge convenable, la faculté de réduire ces délais.

DROIT DE VOTE

Il n'existe pas de limitations statutaires des droits de vote. Le droit de vote appartient à l'usufruitier dans toutes les Assemblées générales ordinaires, extraordinaires ou spéciales.

DROIT DE VOTE DOUBLE

Les statuts attribuent un droit de vote double de celui conféré aux autres actions à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis deux (2) ans au moins, au nom d'un même actionnaire. En outre, en cas d'augmentation de capital par incorporation de

réserves, bénéfices ou primes d'émission, un droit de vote double est attribué dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit. Ce droit de vote double peut être supprimé par décision de l'Assemblée générale extraordinaire et après notification de l'Assemblée spéciale des actionnaires bénéficiaires.

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double. Néanmoins, le transfert par suite de liquidation de communauté de biens entre époux, de succession ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai prévu à l'alinéa précédent.

EXISTENCE DE SEUILS STATUTAIRES DEVANT ÊTRE DÉCLARÉS À LA SOCIÉTÉ (ARTICLE 24 DES STATUTS)

Lorsqu'une personne, physique ou morale, agissant seule ou de concert au sens de l'article L. 233-10 du Code de commerce, franchit un seuil de participation de 2 % des droits de vote, et ce, en deçà des 5 % prévus par l'article L. 233-7 du Code de commerce et au-delà desdits 5 %, elle doit informer la société, par lettre recommandée avec avis de réception, dans un délai de cinq (5) jours de Bourse à compter du franchissement du seuil de participation, du nombre total d'actions et de droits de vote qu'elle possède.

Elle doit, également dans le même délai, informer l'Autorité des marchés financiers qui portera cette information à la connaissance du public dans les conditions fixées par son règlement général.

L'actionnaire défaillant sera privé du droit de vote pour les actions excédant la fraction non déclarée si un ou plusieurs actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée et détenant une fraction du capital (ou de droits de vote) au moins égale à 2 % en font la demande consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée générale.

Ce dispositif complète le dispositif légal de l'article L. 233-7 du Code de commerce relatif à l'obligation d'information des franchissements de seuils.

I. 2 | Capital

Le capital social, arrêté par le Conseil d'administration du 16 février 2005 est de 169 519 357 euros, divisé en 24 217 051 actions de 7 euros chacune, de même catégorie, entièrement souscrites et libérées.

CAPITAL AUTORISÉ, MAIS NON ÉMIS

L'Assemblée générale mixte des actionnaires du 25 mai 2004 a autorisé le Conseil d'administration à émettre, pendant une durée de vingt-six mois, avec ou sans droit préférentiel de souscription, des titres donnant accès directement ou indirectement au capital social et pouvant augmenter celui-ci d'un montant maximal de 61 000 000 d'euros, avec un montant maximal des valeurs mobilières représentatives de créances fixé à 1 000 000 000 d'euros ou à la contre-valeur en devises de ce montant. La société n'a pas fait usage de cette autorisation au cours de l'exercice 2004.

AUTORISATION D'AUGMENTER LE CAPITAL

Date de l'Assemblée générale	Durée ⁽¹⁾	Montant autorisé (en euros)	Montant utilisé ⁽²⁾ (en euros)	Date du Conseil
14 mai 2002	26 mois	61 000 000	0	Sans objet
25 mai 2004	26 mois	61 000 000	0	Sans objet

(1) Sauf décision d'annulation anticipée par l'Assemblée.

(2) Montant arrêté au 25 mai 2004.

Enfin, par décision de l'Assemblée générale du 27 mai 2003, le Conseil d'administration est autorisé à émettre des obligations pendant une durée de cinq ans pour un montant maximal de 1 000 000 000 d'euros.

La société n'a pas fait usage de cette autorisation en 2004.

CAPITAL POTENTIEL

1 011 100 options de souscription d'actions non encore levées au 31 décembre 2004 ont été attribuées au personnel de l'entreprise. Chaque option donne droit à une action selon les conditions de souscription rappelées ci-après (schémas d'intéressement du personnel).

Il n'existe pas d'autres titres donnant accès, directement ou indirectement, au capital de la société.

AUTORISATION DE RACHAT D'ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ

L'Assemblée générale mixte des actionnaires du 25 mai 2004 a autorisé le Conseil d'administration, pour une période de dix-huit mois, à opérer en Bourse sur ses propres actions.

Le prix maximal d'achat ne doit pas excéder 95 euros et le prix minimal de vente ne doit pas être inférieur à 35 euros.

Le nombre d'actions pouvant être détenues est au plus égal au maximum fixé par la loi, soit 10 %.

Cette autorisation a fait l'objet d'une note d'information ayant reçu le visa de l'AMF n° 04-357 en date du 3 mai 2004.

Aucune action n'a été achetée durant l'année 2004 sur la base de cette autorisation.

Au 31 décembre 2004, la société détenait 380 089 actions en autodétention, suite à la cession de 32 745 actions. Ces actions ont été cédées aux bénéficiaires des plans d'options d'achat d'actions en date du 6 septembre 1999 et du 4 septembre 2000 aux cours respectifs de 52 et 40 euros.

ÉVOLUTION DU CAPITAL DE FAURECIA SUR CINQ ANS

Année et nature de l'opération	Montant de l'augmentation/réduction de capital (en euros)		Montants successifs du capital social (en euros)	Montants successifs de la prime (en euros)	Nombre d'actions cumulées
	Nominal	Prime			
Février 2000 (en francs)					
Augmentation de capital consécutive aux levées d'option de souscription d'actions donnant lieu à la création de 40 000 actions de 50 F	2 000 000	4 256 000	717 657 600	65 210 074,00	14 353 152
Septembre 2000					
Augmentation de capital consécutive aux levées d'options de souscription d'actions donnant lieu à la création de 7 500 actions de 7 euros	52 500	127 218,71	100 524 564	10 068 430,00	14 360 652
Décembre 2000					
Augmentation de capital consécutive aux levées d'options de souscription d'actions donnant lieu à la création de 1 500 actions de 7 euros	10 500	26 087,76	100 535 064	10 094 518,16	14 362 152
Février 2001					
Augmentation de capital consécutive aux levées d'option de souscription d'actions donnant lieu à la création de 600 actions de 7 euros	4 200	10 104	100 539 264	10 104 622,16	14 362 752
Avril 2001					
Augmentation de capital consécutive aux levées d'option de souscription d'actions donnant lieu à la création de 17 000 actions de 7 euros	119 000	302 940	100 658 264	10 407 562,16	14 379 752
Juin 2001					
Augmentation de capital consécutive à l'absorption de SIT donnant lieu à la création de 9 752 049 actions de 7 euros	68 264 343	724 083 251,65	168 922 607	734 395 346,19	24 131 801
Imputation sur la prime d'émission de fusion des frais de restructuration		(95 467,62)			
Juillet 2001					
Augmentation de capital consécutive aux levées d'option de souscription d'actions donnant lieu à la création de 10 200 actions de 7 euros	71 400	187 743	168 994 007	734 299 878,57	24 142 001
Novembre 2001					
Augmentation de capital consécutive aux levées d'option de souscription d'actions donnant lieu à la création de 16 300 actions de 7 euros	114 100	284 353	169 108 107	734 771 974,57	24 158 301

Année et nature de l'opération	Montant de l'augmentation/réduction de capital (en euros)		Montants successifs du capital social (en euros)	Montants successifs de la prime (en euros)	Nombre d'actions cumulées
	Nominal	Prime			
Février 2002					
Augmentation de capital consécutive aux levées d'option de souscription d'actions donnant lieu à la création de 7 950 actions de 7 euros, dont 5 950 créées jouissance au 1 ^{er} janvier 2001	55 650	140 314,50	169 163 757	734 912 289,07	24 166 251
Juillet 2002					
Augmentation de capital consécutive aux levées d'option de souscription d'actions donnant lieu à la création de 700 actions de 7 euros	4 900	12 173	169 168 657	734 924 462,07	24 166 951
Novembre 2002					
Augmentation de capital consécutive aux levées d'option de souscription d'actions donnant lieu à la création de 7 300 actions de 7 euros	51 100	150 737	169 219 757	735 075 199,07	24 174 251
Juillet 2003					
Augmentation de capital consécutive aux levées d'option de souscription d'actions donnant lieu à la création de 29 150 actions de 7 euros	204 050	708 714,50	169 423 807	735 783 913,57	24 203 401
Décembre 2003					
Augmentation de capital consécutive aux levées d'option de souscription d'actions donnant lieu à la création de 3 350 actions de 7 euros	23 450	73 994	169 447 257	735 857 907,57	24 206 751
Juillet 2004					
Augmentation de capital consécutive aux levées d'option de souscription d'actions donnant lieu à la création de 2 800 actions de 7 euros	19 600	48 692	169 466 857	735 906 599,57	24 209 551
Octobre 2004					
Augmentation de capital consécutive aux levées d'option de souscription d'actions donnant lieu à la création de 1 000 actions de 7 euros	7 000	35 380	169 473 857	735 941 979,57	24 210 551
Février 2005					
Augmentation de capital consécutive aux levées d'option de souscription d'actions donnant lieu à la création de 6 500 actions de 7 euros	45 500	187 600	169 519 357	736 129 579,57	24 217 051

MARCHÉ DE L'ACTION FAURECIA

Les actions Faurecia sont cotées sur le marché Euronext d'Euronext, éligibles au Service à règlement différé : code ISIN FR 0000121147. Elles font partie des valeurs composant l'indice SBF 120 et l'indice CAC MID 100.

ÉTABLISSEMENT ASSURANT LE SERVICE FINANCIER DE LA SOCIÉTÉ

Le service des transferts et le paiement des coupons sont assurés aux guichets de la Banque Crédit Agricole – Indosuez.

ACTIONS FAURECIA

Exercices	Nombre d'actions rémunérées	Dividende versé au titre de l'exercice			Payé le
		Net	Avoir fiscal	Revenu global	
1999	14 353 152	6 F	3 F	9 F	06/07/2000
2000	14 362 152	6 F	3 F	9 F	05/07/2001
2001	24 164 251	0,91 €	0,455 €	1,365 €	15/07/2002
2002	24 174 251	0,91 €	0,455 €	1,365 €	11/07/2003
2003	24 206 751	0,91 €	0,455 €	1,365 €	12/07/2004
2004	24 212 051	1,10 €	–	1,10 €	15/06/2005

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

En fonction des résultats du Groupe, la société distribue un dividende cohérent avec la pratique d'entreprises similaires.

COURS DE BOURSE ET VOLUME DES TRANSACTIONS (SOURCE : EURONEXT)

Cours et volumes des transactions	Cours (en euros)			Volume des transactions	
	Plus haut	Moyen	Plus bas	Actions	Capitaux (en millions d'euros)
2003					
Septembre	63,80	59,10	55,00	396 000	23 447
Octobre	61,95	56,45	54,50	411 139	23 428
Novembre	57,95	56,29	54,65	227 271	12 788
Décembre	57,05	51,74	46,30	351 072	18 068
2004					
Janvier	69,60	56,81	48,00	732 403	44 599
Février	68,95	61,17	58,45	348 022	21 610
Mars	65,90	59,09	55,60	409 753	24 855
Avril	62,80	59,37	57,50	190 381	11 364
Mai	61,50	56,07	50,00	230 059	13 011
Juin	59,10	55,09	53,00	172 394	9 545
Juillet	61,75	57,26	55,65	263 764	15 336
Août	60,00	57,35	53,00	207 159	11 873
Septembre	61,00	59,29	58,10	186 857	11 118
Octobre	58,90	55,74	53,50	279 849	15 569
Novembre	58,25	55,96	54,00	130 054	7 291
Décembre	59,45	57,36	55,35	163 964	9 436

Cours et volumes des transactions	Cours (en euros)			Volume des transactions	
	Plus haut	Moyen	Plus bas	Actions	Capitaux (en millions d'euros)
2005					
Janvier	67,00	63,55	57,90	566 452	36 083
Février	74,50	68,93	63,00	897 764	62 321
Mars	66,30	63,33	59,60	386 604	24 215

DÉLAI DE PRESCRIPTION DES DIVIDENDES

Les dividendes se prescrivent par un délai de cinq ans à compter de la date de mise en paiement, passé ce délai ils sont versés au Trésor.

II. Capital et droits de vote

RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

(au 31 décembre 2004)

Nombre total d'actions : 24 212 051

Nombre total de droits de vote : 40 388 448

Selon les informations issues des comptes d'actionnaires, la répartition du capital et des droits de vote de Faurecia au 31 décembre 2004 est la suivante :

Actionnaires	Titres	(%)	Votes			(%)
			Doubles	Simple	Total	
Peugeot SA	17 285 197	71,391	16 478 397	806 800	33 763 594	83,60
FCP Faurecia Actionnariat + Faurecia Actionnariat International	87 588	0,362	–	87 588	87 588	0,22
Autodétention	380 089	1,570	–	–	–	–
Divers	6 459 177	26,677	78 089	6 381 088	6 537 266	16,18
Total	24 212 051	100,00	16 556 486	7 275 476	40 388 448	100,00

Selon les informations portées à la connaissance de la société :

- il n'existe aucun autre actionnaire détenant plus de 5 % du capital ou des droits de vote ;
- 2 942 800 actions nominatives sont nanties chez Natexis Banque Populaire ;
- au 13 février 2005, Peugeot SA détient 17 285 197 actions à droit de vote double, soit la totalité de sa participation dans le capital de Faurecia.

Les administrateurs détiennent environ 0,003 % du capital et des droits de vote.

Une enquête du 30 novembre 2004 portant sur 99 % des actions au porteur de la société, révèle environ 32 600 actionnaires.

Aucun pacte d'actionnaires n'a été déclaré à la société.

MODIFICATION DE L'ACTIONNARIAT AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Actionnariat	31 décembre 2002			31 décembre 2003			31 décembre 2004		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Peugeot SA FCP Faurecia Actionnariat + Faurecia Actionnariat International	17 285 597	71,50	78,63	17 285 197	71,407	83,76	17 285 197	71,391	83,60
Autodétention	94 255	0,39	0,30	90 263	0,373	0,22	87 588	0,362	0,22
Divers	412 834	1,71	–	412 834	1,705	–	380 089	1,570	–
	6 381 565	26,40	21,07	6 418 457	26,515	16,02	6 459 177	26,678	16,18
Total	24 174 251	100,00	100,00	24 206 751	100,00	100,00	24 212 051	100,00	100,00

IDENTIFICATION DES ACTIONNAIRES (OU PORTEURS DE TITRES)

La société est en droit de demander à tout moment à l'organisme chargé de la compensation des titres, l'identité des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres Assemblées, la quantité de titres détenus par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Il n'existe aucun fait exceptionnel ou litige de nature à avoir un impact significatif sur la situation financière et les résultats de la société et du Groupe.

III. Gouvernement d'entreprise

III. 1 | Conseil d'administration

Au 31 décembre 2004, le Conseil d'administration comprend onze membres, dont quatre administrateurs indépendants au sens du rapport Bouton.

Il n'existe pas d'administrateur élu par les salariés ni de censeur. Chaque administrateur doit être propriétaire de vingt actions au moins pendant toute la durée de son mandat.

LISTE DES MANDATS OU FONCTIONS DE CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EXERCÉS DANS TOUTES AUTRES SOCIÉTÉS DURANT L'EXERCICE 2004

Pierre Lévi

M. Pierre Lévi, âgé de 50 ans, est administrateur de Faurecia depuis l'Assemblée générale des actionnaires du 22 mai 2000. À l'issue de celle-ci, il a été nommé Président-Directeur Général de Faurecia par le Conseil d'administration. Par décision du 14 mai 2002, le Conseil d'administration a confié la Direction générale de Faurecia à M. Pierre Lévi, Président du Conseil d'administration.

Autres mandats de M. Lévi :

Président de Faurecia Automotive Holdings
Président du Directoire de Faurecia Investments
Administrateur de Rhodia
Membre du Conseil de surveillance de Faurecia Automotive GmbH
Administrateur de Faurecia Exhaust Systems, Inc. (États-Unis)
Administrateur de Faurecia Exhaust Systems, LLC (États-Unis)

Louis Defline

M. Louis Defline est administrateur de Faurecia depuis le 18 novembre 1996. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée générale de 2007.

Âgé de 63 ans, M. Louis Defline est Président et Directeur Général de Gefco.

Autres mandats de M. Defline :

Administrateur de Gefco España SA (Espagne)
Administrateur du Port Autonome du Havre
Administrateur de Peugeot Motors Company Plc (Angleterre)
Administrateur de la SNCF

Yann Delabrière

M. Yann Delabrière est administrateur de Faurecia depuis le 18 novembre 1996. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée générale de 2007.

Âgé de 55 ans, M. Yann Delabrière est Directeur financier du groupe PSA Peugeot Citroën.

Autres mandats de M. Delabrière :

Président et Directeur Général de Banque PSA Finance
Président et Directeur Général Compagnie Générale de Crédit aux Particuliers – Credipar
Président de Pergolèse Investissements
Président du Conseil d'administration de Peugeot Citroën Argentina SA
Président du Conseil de surveillance Peugeot Finance International (Pays-Bas)
Vice-Président et administrateur de PSA International SA (Suisse)
Administrateur de Automobiles Citroën
Administrateur de Gefco
Administrateur de Peugeot Citroën Automobiles SA
Gérant de PSA Services Srl (Italie)
Administrateur de CAP Gemini

Daniel Dewavrin

M. Daniel Dewavrin est administrateur de Faurecia depuis le 6 juillet 1992. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée générale de 2007.

Âgé de 69 ans, M. Daniel Dewavrin est Président de l'UIMM.

Autres mandats de M. Dewavrin :
Président du Conseil de surveillance Faurecia Investments
Président de OCIL
Président de UESL
Membre du Conseil de surveillance de Ratier Figeac

Patrick Duverger

M. Patrick Duverger est administrateur de Faurecia depuis le 1^{er} juin 1999. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée générale de 2005.

Àgé de 66 ans, M. Patrick Duverger est Directeur Général honoraire de la Société Générale.

Autres mandats de M. Duverger :
Administrateur de Aviva Participation
Membre du Conseil de surveillance de Aviva France
Membre du Conseil de surveillance de Rémy Cointreau
Administrateur de Soparexo

Jean-Martin Folz

M. Jean-Martin Folz est administrateur de Faurecia depuis le 1^{er} juin 1999. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée générale de 2005.

Àgé de 58 ans, M. Jean-Martin Folz est Président du Directoire de Peugeot SA.

Autres mandats de M. Folz :
Président de Automobiles Citroën
Président de Automobiles Peugeot
Administrateur de Banque PSA Finance
Administrateur de Peugeot Citroën Automobiles SA
Administrateur de Saint-Gobain
Administrateur de Solvay (Belgique)

Jean-Louis Gérondeau

M. Jean-Louis Gérondeau est administrateur de la société Faurecia depuis le 27 mai 2003. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée générale de 2009.

Àgé de 62 ans, M. Jean-Louis Gérondeau est Président du Directoire de Zodiac.

Autres mandats de M. Gérondeau :
Président du Conseil de surveillance de l'Institut de Développement Industriel
Président du Conseil de surveillance de Ferma
Président de Aerazur
Président de Intertechnique
Administrateur de Sicma Aero Seat
Administrateur de Zodiac Automotive Seat (France)
Administrateur de Zodiac Automotive Seat Services (États-Unis)
Administrateur de Zodiac Automotive UK
Administrateur de Zodiac Automotive US
Administrateur de Zodiac US Corporation
Administrateur de Air Cruisers (États-Unis)
Administrateur de Zodiac Group of Australia
Administrateur de Optim Actif
Représentant de Zodiac SA (Administrateur de Parachutes de France)

Jean-Claude Hanus

M. Jean-Claude Hanus est administrateur de Faurecia depuis le 21 février 2000. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée générale de 2005.

Âgé de 58 ans, M. Jean-Claude Hanus est Directeur juridique de Peugeot SA.

Autres mandats de M. Hanus :

Président de DJ – 6

Président de Grande Armée Participations

Administrateur de Automobiles Peugeot

Administrateur de Compagnie Générale de Crédit aux Particuliers – Credipar

Administrateur de Peugeot Citroën Automoviles España SA

Administrateur au Conseil de la société Banque PSA Finance

Représentant permanent de la Société Financière de Banque – Sofib, au Conseil d'administration de Beaujon Immobilier

Gérard Hauser

M. Gérard Hauser est administrateur de Faurecia depuis le 22 juillet 2003. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée générale de 2009.

Âgé de 64 ans, M. Gérard Hauser est Président et Directeur Général de Nexans.

Autres mandats de M. Hauser :

Administrateur de Applix

Administrateur de Alstom

Administrateur de Electro Banque

Thierry Peugeot

M. Thierry Peugeot est administrateur de Faurecia depuis le 17 avril 2003. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée générale de 2005.

Âgé de 48 ans, M. Thierry Peugeot est Président du Conseil de surveillance de Peugeot SA.

Autres mandats de M. Peugeot :

Vice-Président et administrateur des Établissements Peugeot Frères

Administrateur de Foncière, Financière et de Participation

Administrateur de La Française de Participations Financières

Administrateur de la Société Anonyme de Participations

Administrateur de la Compagnie Industrielle de Delle (C.I.D.)

Administrateur de AMC Promotion

Représentant permanent de la C.I.D. au Conseil d'administration de Lisi

Gérant de SCI du Doubs

Dietrich Russell

M. Dietrich Russell est administrateur de Faurecia depuis le 1^{er} juin 1999. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée générale de 2005.

M. Dietrich Russell est âgé de 64 ans.

Autres mandats de M. Russell : néant.

TABLEAU DE SYNTHÈSE ET ÉCHÉANCE DES MANDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nom	Fonction	Date de 1 ^{re} nomination	Date d'échéance du mandat
Pierre Lévi	Président et Directeur Général	CA 22/05/2000	AGO 2006
Louis Defline	Administrateur	CA 18/11/1996	AGO 2007
Yann Delabrière	Administrateur	CA 18/11/1996	AGO 2007
Daniel Dewavrin	Administrateur	CA 06/07/1992	AGO 2007
Patrick Duverger	Administrateur	AG 01/06/1999	AGO 2005
Jean-Martin Folz	Administrateur	AG 01/06/1999	AGO 2005
Jean-Louis Gérondeau	Administrateur	AG 27/05/2003	AGO 2009
Jean-Claude Hanus	Administrateur	CA 21/02/2000	AGO 2005
Gérard Hauser	Administrateur	CA 22/07/2003	AGO 2009
Thierry Peugeot	Administrateur	CA 17/04/2003	AGO 2005
Dietrich Russell	Administrateur	AG 01/06/1999	AGO 2005

RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Les rémunérations et avantages de toute nature, avant impôts, perçus par les mandataires sociaux au 31 décembre 2004 s'établissent ainsi :

Pierre Lévi

La rémunération brute fixe versée en 2004 à M. Pierre Lévi, Président et Directeur Général de Faurecia, déterminée selon l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, s'est élevée à 685 k€.

La rémunération variable, versée en 2004 au titre de l'exercice précédent, et déterminée en fonction notamment du résultat opérationnel du Groupe et d'indicateurs financiers ou d'organisation afférente à l'exercice de référence, s'est élevée à 300 k€.

Par ailleurs, M. Pierre Lévi a reçu en 2004 la somme de 13 000 euros au titre des jetons de présence pour le mandat social qu'il exerce dans la société.

Les avantages en nature dont a bénéficié M. Lévi sont ceux des cadres du rang de Directeur du groupe Faurecia, auxquels s'ajoute la mise à disposition d'un chauffeur.

Options de souscription d'actions attribuées en 2004 : 20 000.

Options levées en 2004 : néant.

Enfin, les administrateurs du Groupe PSA Peugeot Citroën ont reçu de la société au titre des jetons de présence, respectivement :

M. Louis Defline : 11 800 euros

M. Yann Delabrière : 21 000 euros

M. Jean-Martin Folz : 21 000 euros

M. Jean-Claude Hanus : 21 000 euros

M. Thierry Peugeot : 13 000 euros

Les rémunérations fixes et variables ainsi que les avantages de toute nature consentis par la société contrôlante aux mandataires sociaux exerçant également un mandat social au sein de cette dernière société se sont élevés en 2004, pour M. J.-M. Folz à 1 707 065 euros en sa qualité de Président du directoire de Peugeot SA et pour M. Th. Peugeot à 457 000 euros en sa qualité de Président du conseil de surveillance de Peugeot SA. La société Faurecia indique qu'aucune rémunération de quelque nature que ce soit n'a été versée au cours de l'exercice écoulé par elle-même ou ses filiales à l'un quelconque de ses mandataires sociaux au-delà des jetons de présence ci-dessus rappelés.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF AU CONTRÔLE INTERNE

Madame, Monsieur,

C'est en application des dispositions du Code de commerce que nous vous proposons le présent rapport, joint au rapport annuel, à l'effet de vous rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration de votre société, ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place dans le Groupe.

A – Les travaux du Conseil d'administration

A) COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Votre Conseil d'administration comprend onze administrateurs. Quatre d'entre eux sont indépendants au sens défini par de récents rapports de place. Cinq représentent directement les intérêts de l'actionnaire majoritaire. M. Daniel Dewavrin exerce des fonctions de surveillance dans la société Faurecia Investments. M. Pierre Lévi exerce les fonctions de Président et de Directeur Général de Faurecia.

Le Conseil considère que sa composition prend en compte de façon appropriée la participation au capital de son actionnaire de référence : Peugeot SA.

Les administrateurs indépendants apportent à ses délibérations et ses travaux des expériences multiples, tant au niveau international qu'au niveau de leurs propres pratiques industrielles et managériales.

À l'exception du Président, Pierre Lévi, aucun membre du Conseil d'administration n'exerce de fonction de Direction générale ou de fonction salariée au profit d'une société du Groupe.

B) RÔLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration détermine les grandes orientations de l'activité de la société dans les domaines stratégiques, économiques et financiers de la société et du Groupe. Il veille à leur mise en œuvre.

C) MODE D'ORGANISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le règlement intérieur du Conseil d'administration a pour objectif d'organiser de façon systématique les travaux du Conseil afin de faciliter l'information des administrateurs et leurs prises de décision.

Ce règlement précise le mode de fonctionnement du Conseil et, dans le prolongement des prescriptions légales et des dispositions statutaires, son rôle dans la gestion de la société et du Groupe. Il évoque également les droits et les devoirs des membres du Conseil d'administration, principalement au regard de la prévention des conflits d'intérêt, du cumul de mandats, de la stricte confidentialité et de la diligence nécessaire à la participation aux travaux du Conseil. Il traite enfin des règles relatives aux opérations réalisées sur les titres de la société, telles qu'elles sont recommandées par l'Autorité des marchés financiers.

Le Conseil d'administration décide librement des modalités d'exercice de la Direction générale de la société. Celle-ci est assumée sous sa responsabilité par le Président du Conseil d'administration lui-même, ou par une autre personne physique nommée par le Conseil d'administration et portant le titre de Directeur Général.

Lors de sa réunion du 14 mai 2002, le Conseil d'administration a confirmé l'exercice de la Direction générale par le Président du Conseil d'administration, et en conséquence le mandat de Pierre Lévi en qualité de Président et Directeur Général de Faurecia. Par ailleurs, le Conseil d'administration a mis en place dès l'année 2003 un Comité des comptes et un Comité des nominations et des rémunérations.

Le Comité des nominations et des rémunérations

Ce Comité a notamment pour objet de présenter au Conseil des avis et/ou propositions concernant :

- la nomination des futurs administrateurs ;
- la rémunération des mandataires sociaux et, en particulier, du Président ;
- l'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions.

Le Comité s'est réuni deux fois au cours de l'exercice 2004. Il rend compte au Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration a désigné MM. Jean-Martin Folz, Jean-Claude Hanus et Gérard Hauser comme membres du Comité des nominations et des rémunérations. M. Jean-Martin Folz en assure la présidence.

Le Comité des comptes

Ce Comité a pour objectif de préparer de façon plus approfondie l'examen par le Conseil de l'information financière fournie par la société. Ainsi, il est notamment chargé de préparer les réunions du Conseil consacrées à l'examen des comptes semestriels et annuels et d'éclairer les délibérations de celui-ci sur ces sujets. À ce titre, il examine lesdits comptes avant leur présentation au Conseil d'administration et donne son opinion sur :

- l'application et la pertinence des principes et méthodes comptables retenus ;
- la nomination, la rémunération, le plan d'intervention des Commissaires aux comptes ainsi que les éléments relatifs à leur indépendance ;
- l'examen des risques significatifs.

Le Comité s'est réuni trois fois au cours de l'exercice 2004. Il rend compte au Conseil d'administration.

Le Conseil a désigné M. Yann Delabrière, M. Patrick Duverger et M. Jean-Louis Gérondeau membres du Comité des comptes. M. Yann Delabrière assure la présidence de ce Comité.

D) FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cinq sessions du Conseil d'administration ont été réunies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2004 pour examiner principalement les budgets, l'activité et les résultats du Groupe, ainsi que ses orientations stratégiques majeures.

Trois sessions, plus particulièrement dédiées à l'examen des comptes semestriels et des comptes annuels, aux prévisions de résultats et d'activité, ont été préparées par le Comité des comptes.

Une session a été plus spécialement consacrée aux grandes orientations du Groupe à moyen terme et à sa place parmi ses concurrents.

Sur les onze administrateurs qui composent le Conseil d'administration, c'est une moyenne de 91 % des administrateurs qui a pris part aux réunions du Conseil.

La totalité des administrateurs composant les Comités spécialisés du Conseil a été présente aux réunions de ceux-ci.

E) ÉVALUATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après examen par le Comité des nominations et des rémunérations, le Conseil a mis en place une procédure d'évaluation de ses travaux à travers un questionnaire destiné à recueillir auprès de chaque administrateur son appréciation sur ses modalités de fonctionnement et à vérifier que les questions importantes pour la société sont convenablement préparées et examinées.

Les réponses et suggestions apportées par les administrateurs au questionnaire d'évaluation sont dépouillées et analysées par le Président du Comité des nominations et des rémunérations, qui fait ensuite rapport au Conseil des conclusions et résultats de ses travaux.

Cette procédure a porté sur le fonctionnement du Conseil au cours de l'année 2004.

B – Procédures de contrôle interne

A) LE CONTRÔLE INTERNE : DÉFINITION ET OBJECTIFS

Le contrôle interne est défini dans le groupe Faurecia comme un processus destiné à fournir une assurance raisonnable quant à l'identification et à la maîtrise des risques relatifs à la réalisation des objectifs suivants :

- mise en œuvre effective et optimisation des activités opérationnelles ;
- disponibilité, fiabilité et intégrité du système comptable et des informations financières et opérationnelles ;
- conformité aux lois et réglementations en vigueur ;
- protection du patrimoine du Groupe et sauvegarde de ses actifs.

Ainsi, le contrôle interne aide l'entreprise à atteindre ses objectifs stratégiques en prévenant tant que possible risques et aléas.

Cependant, comme tout système de contrôle, il ne peut fournir une garantie absolue que ces risques seront totalement éliminés.

B) ORGANISATION GÉNÉRALE ET DESCRIPTION DES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

Acteurs et organisation des procédures de contrôle interne

Le contrôle interne n'est pas simplement un ensemble de normes et de procédures ; il est conçu pour être l'affaire de tous au sein du groupe Faurecia. À ce titre, il concerne non seulement les organes de direction (parmi lesquels figurent le Conseil d'administration, le Comité exécutif du Groupe et les dirigeants des unités opérationnelles), les organes de contrôle (dont le Comité des comptes, le Comité des risques et le Département d'audit interne), mais aussi et surtout de l'ensemble des collaborateurs du Groupe par leurs actions quotidiennes.

Les acteurs internes concernés par une activité de contrôle sont donc multiples. Ils comprennent notamment :

- Le Conseil d'administration, qui formalise et communique sa vision de l'entreprise, détermine les grandes orientations de l'activité du Groupe, supervise leur déploiement au travers des organes de contrôle.
- Le Comité exécutif du Groupe, qui constitue un organe de décision pour les questions qui relèvent de la Direction générale du Groupe, définit et pilote la stratégie du Groupe, alloue les ressources nécessaires à leur réalisation, fixe les objectifs des entités qui le composent et contrôle leur réalisation.
- Le Comité des comptes, évoqué plus avant dans le présent rapport, dont les attributions sont conférées par le Conseil d'administration, qui joue un rôle essentiel dans l'exercice du contrôle interne et le suivi des procédures existantes.
- Le Comité des risques, créé en 2004, qui se réunit deux fois par an avant la clôture des comptes en présence du Président du Groupe, du Directeur administratif et financier, du Directeur de l'audit interne, du Contrôleur des programmes et du Contrôleur de gestion du Groupe. Ce Comité s'attache à contrer les risques majeurs et déjà connus de l'activité du Groupe tels que notamment les risques à long terme des programmes. Le Groupe prévoit par ailleurs de d'élaborer une cartographie exhaustive des risques et d'installer un nouveau logiciel de suivi des risques.
- Les fonctions du Groupe, qui ont un rôle particulier à jouer dans le contrôle interne en raison de leurs compétences transversales, telles que la Direction du financement et de la trésorerie, la Direction du contrôle de gestion, la Direction de la qualité.
- Le département d'audit interne qui fait l'objet de développements ultérieurs.

L'intervention d'acteurs externes complète ces dispositions internes. Parmi les principaux, nous pouvons évoquer :

- Les Commissaires aux comptes du Groupe effectuent, chaque année, un contrôle du Groupe dans le cadre de leurs missions légales de certification des comptes consolidés du Groupe et d'audit des comptes individuels des sociétés du Groupe.
- Des organismes tiers procèdent, pour l'ensemble du Groupe et sur un cycle de trois ans, à la triple certification :
 - environnement (ISO 14001) ;
 - santé et sécurité (OHS AS 18001) ;
 - qualité (ISO/TS).
- Les experts mandatés par nos assureurs procèdent, pour l'ensemble du Groupe et tous les deux ans, à un double contrôle :
 - sur la sécurité incendie,
 - sur les risques d'interruption d'activité des unités opérationnelles (« All risks and business interruption »).

Description des procédures de contrôle interne

Le contrôle interne du Groupe est notamment constitué par un ensemble de procédures accessibles à l'ensemble du personnel du Groupe via le réseau intranet. Ces procédures sont régulièrement mises à jour et s'enrichissent en permanence. Elles sont actuellement composées :

- Du Système Excellence Faurecia (FES), définissant la manière de travailler des collaborateurs du Groupe partout dans le monde et qui expose l'identité du Groupe à travers :
 - la mission de Faurecia à l'égard de ses clients, de ses collaborateurs et de ses actionnaires ;
 - la vision de Faurecia, à savoir un leadership au service de la satisfaction client, la passion automobile au service de la perfection technique ;
 - l'expertise de Faurecia dans ses différents métiers, les sept valeurs et comportements essentiels à la réussite de Faurecia ;
 - les standards de travail des fonctions et des directions opérationnelles du Groupe dont une partie est en cours de développement.

- D'un code d'éthique introduit en 2004 et définissant les principes déontologiques de conduite applicables quotidiennement à l'ensemble du personnel Faurecia dans ses relations en interne comme en externe, ainsi qu'à ses partenaires. Figurent entre autres dans ce document des principes éthiques relevant de la santé et de la sécurité au travail, de la confidentialité des informations et de la protection des biens de l'entreprise. Ce code est également disponible sur l'intranet du Groupe.
- De nombreuses procédures propres à chaque fonction du Groupe et développées par elles, tout en respectant un cadre général commun. Ces procédures, applicables aux différentes activités de l'entreprise, concernent les fonctions suivantes :
 - achats ;
 - achats en ligne ;
 - communication ;
 - développement et programmes ;
 - finance ;
 - hygiène, sécurité et environnement ;
 - informatique ;
 - juridique ;
 - marketing ;
 - production ;
 - qualité ;
 - ressources humaines.

En outre, la revue des principales zones de risques inhérentes au déroulement des activités propres au Groupe, initiée fin 2003, est en cours ; l'objectif étant, pour chacune des zones identifiées, de compléter le système de contrôle existant ou, le cas échéant, de mettre en place un système de contrôle. Ces risques sont par ailleurs développés dans le rapport annuel de Faurecia. Un domaine mérite cependant d'être souligné au vu de son importance : la gestion des programmes.

Contrôle des programmes

La vocation principale du Groupe est la conception et la fabrication de modules pour l'automobile. Chacun de ces contrats constitue un programme.

Un programme peut être défini comme un projet qui :

- répond à une demande spécifique (« Request for Quotation » ou RFQ) de fourniture d'équipement complexe de la part d'un constructeur automobile ;
- respecte les objectifs en termes de coût, de livraison et de qualité ;
- répond aux objectifs de rentabilité du Groupe.

Sa durée de vie peut aller jusqu'à dix ans, du début du développement (phase d'acquisition, industrialisation) à la fin de la vie série (production).

La vie d'un programme est encadrée par des procédures et outils de contrôle.

Avant toute acquisition par Faurecia, chaque programme fait l'objet d'un examen approfondi par le Comité des acquisitions.

Ce dernier, créé début 2004, se réunit mensuellement pour chaque activité pour juger de la faisabilité du programme, c'est-à-dire de sa rentabilité financière, des engagements qu'il implique et des risques de toute sorte qu'il comporte. Le Comité s'appuie pour cela sur une procédure d'acquisition précise. Il obtient ensuite l'approbation ou non de la Direction du Groupe, en accord avec la procédure RFQA (« Request For Quotation Approval ») qui doit présenter, par prudence, le programme selon le scénario commercial le moins favorable.

Un programme peut être générateur de risques tant financiers qu'industriels, et ce, dès l'appel d'offres. C'est pourquoi, au-delà de l'acquisition, le Groupe a mis en place une gestion et un contrôle des programmes à travers un système de suivi de projet, dénommé PMS (« Program Management System »). Ce système est déployé dans l'ensemble du Groupe.

Le PMS organise de façon rigoureuse les étapes successives de la vie d'un programme. Chaque programme est jalonné depuis le traitement de l'appel d'offres jusqu'à la fin de vie du produit :

- lors de chaque jalon, une revue exhaustive d'indicateurs financiers et industriels, associés à des objectifs précis (coûts, délais, qualité) est effectuée ;

– si ces objectifs ne sont pas atteints ou si un indicateur clé n'est pas satisfait, le jalon est considéré comme « rouge » et ne peut être franchi. Dans ce cas, un plan d'action doit être mis en place et la validation du jalon doit être effectuée à nouveau. Seul, le passage au « vert » de ce jalon permet la poursuite du programme.

En sus de ce système de contrôle, des revues de programmes par les activités concernées ont lieu mensuellement. Ces revues sont formelles et comportent l'obligation de présenter un certain nombre de documents dont le Business Plan (*cf. infra*).

L'objectif de ce processus est d'identifier de façon continue les risques du programme, les plans d'actions nécessaires et de mettre en œuvre ces derniers.

Business Plan

La gestion de programmes est au cœur de l'activité du groupe Faurecia. Par conséquent, tout programme doit être mesuré et évalué selon son propre Business Plan (BP) ; c'est la base du reporting économique de Faurecia.

Chaque programme fait l'objet, dès sa période initiale, avant appel d'offres, d'une analyse financière prospective sous la forme d'un BP. Le BP est régulièrement mis à jour en fonction des changements d'hypothèses. Il contient donc tous les éléments permettant de porter un jugement sur un programme lors de la cotation, lors de la négociation du contrat, durant la phase de développement et enfin pendant la phase de production en série.

C) PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Outils de contrôle comptable et financier

Le Groupe a défini les procédures nécessaires à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Elles sont en accord avec les principes comptables en vigueur et sont, à l'instar de toutes les procédures de contrôle interne, disponibles sur le réseau intranet de la société. Parmi ces procédures, peuvent notamment être citées pour leur importance pour le Groupe et leur récente mise à jour :

- une procédure d'autorisation d'investissement, qui détermine les éléments indispensables justifiant l'investissement et les signataires autorisés à engager l'entreprise selon des seuils prédéfinis ;
- une procédure de demande de souscription de capital, d'augmentation de capital, de prise de participation et de prêt intragroupe ;
- une procédure d'élaboration d'un « Business Plan » pour les programmes ;
- une procédure relative aux acquisitions de marchés ;
- une procédure de consolidation des comptes.

Processus de reporting comptable et financier

Les processus de reporting ont pour objectif de fournir des instruments d'information et de pilotage du Groupe et d'assurer ainsi la meilleure réactivité face aux risques éventuels. Un « Glossaire du reporting » décrit l'ensemble du contenu des données de reporting et des procédures explicites la façon dont le reporting doit être effectué.

Description du reporting mensuel

En 2004, après avoir conduit les procédures d'audit et de tests jugées nécessaires, le groupe Faurecia s'est doté d'un nouvel outil de reporting dénommé « Magnitude ».

Magnitude a d'abord augmenté les champs d'analyses, améliorant la rapidité et la fiabilité de la remontée des informations.

En effet, il permet, à partir d'un accès intranet, le reporting d'informations à la fois financières (compte de résultat et bilan) et non financières (indicateurs qualité, production, achats, sécurité, RH...).

Le processus de remontée de l'information s'est également renforcé en passant d'une approche par entité juridique du Groupe à un reporting par unité opérationnelle.

Le niveau de contrôle du processus de consolidation des résultats au niveau du Groupe a été renforcé par la mise en place de contrôles bloquants en amont dans la liasse de reporting et de contrôles intermédiaires liés à la structure du système de reporting. Le reporting mensuel et la consolidation statutaire sont désormais élaborés à partir d'une source d'information unique.

Magnitude permet donc de contrôler et de publier très rapidement des comptes consolidés semestriels et annuels. Enfin, pour permettre aux équipes de direction de réagir au plus vite sur des bases réelles et chiffrées, le reporting mensuel est rapide : après avoir envoyé dans les trois jours qui suivent la fin du mois, un estimé de leur chiffre d'affaires et de leur résultat opérationnel, les unités opérationnelles établissent et envoient chaque mois, cinq jours après la clôture, des comptes retraités aux normes du Groupe. Établis selon un plan de compte commun, ils comprennent notamment un compte de résultat par nature et par destination, ainsi qu'un bilan avec une décomposition des variations de chaque poste par nature de flux.

Plan à moyen terme

Compte tenu des engagements pluriannuels de ses contrats, une vision à moyen terme des enjeux financiers est nécessaire à la maîtrise des risques de Faurecia. Dans ce cadre, le Groupe établit annuellement un plan à cinq ans dans lequel la dimension programme est essentielle : le Plan à moyen terme (PMT).

Il permet de préciser les perspectives du Groupe en matière de taille de ressources et de rentabilité. Il est consolidé de la même façon et avec la même rigueur que le reporting mensuel et conduit à la définition des objectifs budgétaires.

Budget

Le budget de Faurecia est bâti sur une périodicité semestrielle, selon exactement le même rythme que la communication financière externe du Groupe.

La Direction du Groupe émet, pour le budget, les hypothèses économiques et financières et les objectifs spécifiques de chaque unité opérationnelle. Le budget est alors construit par usine, centre de développement ou centre administratif. Il est ensuite mensualisé selon des états standard puis consolidé.

Le budget du semestre à venir s'accompagne d'une prévision du semestre en cours avec explications des écarts éventuels par rapport au budget établi antérieurement pour ce semestre selon un processus glissant.

Par la suite, c'est le budget du semestre en cours qui sert de base aux comparaisons avec les résultats actuels et aux mesures de la performance.

Prévision glissante à trois mois

Pour permettre d'anticiper l'action à court terme et ainsi accroître la réactivité, le reporting mensuel s'accompagne de commentaires et d'une prévision glissante du compte de résultat et de la trésorerie pour les trois mois à venir.

Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan font l'objet d'un processus d'identification et d'évaluation spécifique.

Chaque engagement fait l'objet d'un suivi particulier en fonction de sa nature. Ainsi, les risques de change et de taux d'intérêt, et les financements intragroupe en devises sont gérés de manière centralisée sous la supervision de la Direction financière du Groupe, et font, si nécessaire, l'objet d'une couverture de change. De même, les cautions et/ou garanties accordées par la société Faurecia font l'objet d'une émission et d'un suivi centralisés.

Comité des opérations

Chaque mois, un Comité des opérations par activité, composé de certains membres du Comité exécutif du Groupe dont le Président du Groupe et le Directeur financier, ainsi que des membres de la direction des unités opérationnelles concernées, est consacré à la revue des performances opérationnelles et des actions entreprises ou à venir pour respecter le budget.

Transition vers les normes IFRS

Le Groupe a assuré la transition de ses comptes vers les normes IFRS sous la supervision de la Direction financière et de la Direction des comptabilités. Ces travaux se sont faits sur la base d'une analyse et d'une revue des principaux impacts sur le bilan et le compte de résultat, et de contrôles appropriés dans le passage vers la nouvelle norme. Le rapport de gestion fait ressortir le détail de la méthode et des impacts de la norme IFRS.

D) LE DÉPARTEMENT D'AUDIT INTERNE

Le Groupe s'est doté, début 2003, d'un organe d'évaluation du contrôle interne, à savoir le département d'audit interne. La Direction de l'audit interne est placée directement sous la responsabilité de la Direction financière du Groupe. De plus, ses travaux sont approuvés et contrôlés par le Comité des comptes.

Par une approche systématique et méthodique, ce département a vocation à promouvoir un niveau d'efficacité optimal de l'ensemble des systèmes de contrôle interne financier. Il peut intervenir en cas de besoin sur l'ensemble des processus du Groupe à travers le monde.

Le département d'audit interne conduit ses missions, dans les domaines tant financiers qu'opérationnels, en toute objectivité et étaye systématiquement ses conclusions sur des faits précis, dûment vérifiés et rigoureusement chiffrés.

Il met à la disposition de la Direction générale l'ensemble de ses travaux et lui rend compte régulièrement du déroulement de ses missions et du respect de ses objectifs. Il présente chaque semestre le planning d'audit, les rapports effectués, et la réalisation de ses objectifs au Comité exécutif du Groupe et au Comité des comptes. Il est en outre à la disposition des autres organes de la société qui souhaiteraient avoir des précisions sur les conclusions des audits réalisés.

Depuis sa création, le département d'audit interne s'est étoffé avec l'arrivée de nouveaux membres. En 2004, il s'est également doté d'une charte d'audit interne qui définit sa fonction, l'objet de sa mission, l'étendue de son domaine de compétence et la méthodologie utilisée lors des missions.

À titre d'exemple, le département d'audit interne a réalisé en 2004 des missions portant sur les thèmes suivants :

- analyse de la fiabilité du reporting d'un indicateur de qualité, réalisé dans seize sites de production différents appartenant à toutes les Activités du Groupe ;
- audit d'une joint-venture du Groupe portant sur quatre sites de production, deux centres de développement et le siège, mené conjointement avec les auditeurs internes du groupe industriel partenaire ;
- audit global d'un site de production en Turquie (l'ensemble des départements de l'usine ont été audités) ;
- analyse des écarts de reporting portant sur les échanges et transactions internes entre sites du Groupe.

Les actions correctrices éventuellement nécessaires ont été définies et commencent à être mises en œuvre. Le Groupe va poursuivre en 2005 sa politique de renforcement et d'amélioration de ses dispositifs de contrôle interne.

C – Les limitations apportées par le Conseil aux pouvoirs du Président-Directeur Général

Nous avons rappelé que le Conseil d'administration a confié la Direction générale de la société à son Président. Le règlement intérieur du Conseil a précisé les modalités d'exercice de ses propres attributions et des fonctions du Président.

Ce règlement indique également que le Conseil est consulté, à l'initiative de son Président, sur toutes les décisions stratégiques de la société et du Groupe.

Le Conseil d'administration a autorisé le Président-Directeur Général à donner des cautions, avals ou garanties dans la limite d'un montant global de 50 millions d'euros, plafonnés à 10 millions d'euros par opération. Dans le cas où le Groupe serait amené à garantir des engagements commerciaux de restitution d'acomptes ou des engagements de bonne fin de contrat à exécutions successives, le Directeur Général est autorisé à décliner, à l'intérieur du même montant global, des garanties n'excédant pas 5 millions d'euros par opération.

Enfin, à travers son règlement intérieur et dans le cadre des lois qui régissent son activité, le Conseil est habilité à se saisir de toutes questions intéressant la bonne marche de la société.

Le Président du Conseil d'administration

Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président sur le contrôle interne Exercice clos le 31 décembre 2004

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société Faurecia et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris et Paris-La Défense, le 24 février 2005

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Christian Martin

Ernst & Young Audit
Laurent Miannay

III. 2 | Comité exécutif

La direction exécutive de Faurecia est assurée par le Comité exécutif du Groupe, composé de quatorze membres. Sa composition au 31 décembre 2004 est la suivante :

Nom	Fonction	Date de nomination
Pierre Lévi	Président du Conseil d'administration et Directeur Général	19/07/2000
Caspar Baumhauer	Directeur de l'Activité Modules et Systèmes	01/01/2003
Patrick Bikard	Directeur Industriel	19/08/2002
Gérard Breining	Directeur des Achats	02/01/2002
Gérard Chochoy	Directeur de l'Activité Sièges d'Automobile	30/06/2003
Arnaud de David-Beauregard	Directeur du Développement	19/07/2000
Jean-Michel Elter	Directeur du Développement Client	04/01/2001
Jean-Marc Hannequin	Directeur de l'Activité Systèmes d'Échappement	01/07/2002
Laurent Hebenstreit	Directeur de l'Activité Systèmes d'Intérieur	26/08/2002
Thierry Lemâne	Directeur de la Communication	23/09/2002
Bruno Montmerle	Directeur de la Stratégie	10/05/2004
Christophe Schmitt	Directeur de l'Activité Composants	30/06/2003
Pierre-Jean Sivignon	Directeur Financier	06/04/2001
Jean-Pierre Sounillac	Directeur des Ressources Humaines	21/09/2004

La composition du Comité exécutif est inchangée à la date du présent rapport.

Le Comité exécutif se réunit au complet deux fois par mois pour examiner les questions principales relatives à l'animation générale du Groupe. Il évoque et prépare notamment les décisions opérationnelles majeures de la société et de ses filiales qui sont ensuite prises et mises en œuvre par chacun de ses membres dans sa sphère de compétence.

OPÉRATIONS CONCLUES AVEC LES ORGANES DE DIRECTION

À la date du présent rapport, il n'existe pas d'opérations conclues avec les membres du Conseil d'administration ou un actionnaire détenant plus de 5 % du capital de la société, qui ne présentent pas le caractère d'opérations courantes.

RÉMUNÉRATION DES ORGANES DE DIRECTION

Le montant global des rémunérations réparties ou allouées au titre de l'exercice 2004 aux membres des organes d'administration et de direction de la société et du Groupe s'élève à 6 340 633 euros, dont 185 000 euros au titre des jetons de présence.

La rémunération des administrateurs, qui est versée sous forme de jetons de présence, est établie pour prendre en compte l'assiduité des membres du Conseil à ses réunions ainsi que les sujétions nées de leur participation aux Comités. Ainsi, les administrateurs reçoivent une rémunération fixe du fait de leur fonction et une rémunération variable calculée au prorata de leur participation aux réunions du Conseil. Enfin, ils reçoivent une rémunération complémentaire s'ils sont membres de l'un des Comités du Conseil.

La rémunération des membres du Comité exécutif comprend une prime d'objectif, qui représente de 0 % à 45 % du salaire de base (avec le taux de 30 % comme cible) en fonction des résultats du Groupe et de la performance des intéressés).

III. 3 | Organes de contrôle

Mandats des Commissaires aux comptes

	Date de début du premier mandat	Date d'expiration du mandat
Titulaires		
PricewaterhouseCoopers représenté par M. Christian Martin 32, rue Guersant – 75017 Paris	27/05/2003	AGO 2007
Ernst & Young Audit représenté par Laurent Miannay 11, allée de l'Arche – 92400 Courbevoie	17/06/1983	AGO 2007
Suppléants		
Catherine Sabouret	27/05/2003	AGO 2007
Christian de Chastellux	03/05/1995	AGO 2007

Rémunération des Commissaires aux comptes au 31 décembre 2004

(en milliers d'euros)	PWC		Ernst & Young	
	2004	2003	2004	2003
Prestations d'audit légal				
Honoraires d'audit	2 889	2 587	1 081	825
Augmentation de capital, fusion	0	27	0	1
Analyses techniques	55	51	26	9
Analyses de nouveaux systèmes	0	0	0	0
Autres prestations d'audit légal	39	103	31	8
Prestations d'audit				
Audit d'acquisition, évaluation	0	53	0	1
Assistances techniques	219	152	6	1
Autres	0	74	0	52
Autres prestations (conseil)				
Juridique, fiscal, social	187	867	227	255
Informatique	0	15	0	0
Audit interne	18	41	0	0
Assistance comptable	0	10	0	21
Total des honoraires	3 407	3 980	1 371	1 174

III. 4 | Schémas d'intéressement du personnel

A) OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Une politique de distribution d'options de souscription d'actions au profit des cadres exerçant des fonctions de direction dans les sociétés du Groupe et leurs filiales à plus de 50 % est suivie par la société.

L'Assemblée générale mixte du 25 mai 2004 a autorisé, pour une durée de trente-huit mois, le Conseil d'administration à consentir en une ou plusieurs fois 300 000 options de souscription d'actions au bénéfice des dirigeants sociaux et des salariés des sociétés et filiales à plus de 50 % du Groupe.

Il existait, au 31 décembre 2004, 1 011 100 options de souscription d'actions consenties et non encore levées.

Le détail des plans d'attribution est donné par le tableau suivant :

Au 31 décembre 2004

Autorisation de l'Assemblée	Dates des Conseils	Prix de souscription (en euros)	Nombre d'options attribuées	Dont attribuées à la Direction générale/Comex	Point de départ de l'exercice des options	Date d'expiration des options	Options levées	Options perdues	Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2004
18/06/1992	07/04/1994	25,06	115 000	75 000	08/04/1999	06/04/2009	73 200	0	41 800
31/05/1994	20/10/1994	23,84	125 000	30 000	21/10/1999	19/10/2009	109 000	0	16 000
31/05/1994	03/05/1995	26,07	71 000	15 000	04/05/2000	02/05/2010	62 500	1 000	7 500
03/05/1995	12/09/1996	24,39	125 000	40 000	13/09/2001	11/09/2011	74 200	0	74 200
31/05/1994	26/06/1997	40,25	54 000	15 000	27/06/2002	25/06/2012	22 500	1 500	30 000
05/06/1997	26/06/1997	42,38	35 500	15 000	27/06/2002	25/06/2007	9 000	7 000	19 500
05/06/1997 01/06/2001	22/02/2002	55,00	351 700	69 500	23/02/2006	22/02/2012	0	26 200	325 500
01/06/2001 14/05/2002	28/11/2002	41,71	269 500	101 000	29/11/2006	27/11/2012	0	12 000	257 500
14/05/2002	14/04/2004	58,18	268 000	109 000	14/04/2008	13/04/2014	0	5 500	262 500
Total									1 011 100

B) OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Des distributions d'options d'achat d'actions au profit des cadres exerçant des fonctions de direction dans les sociétés du Groupe et leurs filiales à plus de 50 % ont été effectuées par la société entre 1999 et 2001.

Il existait au 31 décembre 2004, 411 655 options d'achat d'actions consenties et non encore levées.

Le détail des plans d'attribution est donné par le tableau suivant :

Au 31 décembre 2004

Autorisation de l'Assemblée	Dates des Conseils	Prix de souscription (en euros)	Nombre d'options attribuées	Dont attribuées à la Direction générale/Comex	Point de départ de l'exercice des options	Date d'expiration des options	Options levées	Options perdues	Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2004
01/06/1999	06/09/1999	52	200 000	53 100	06/09/2004	05/09/2009	9 500	14 000	176 500
01/06/1999 22/05/2000	04/09/2000	40	254 000	54 900	04/09/2005	03/09/2010	23 245	39 100	191 655
22/05/2000	26/04/2001	54,5	43 500	40 000	26/04/2005	25/04/2011	0	0	43 500
Total									411 655

C) OPTIONS CONSENTIES AUX DIX PREMIERS SALARIÉS

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers	Nombre total d'options attribuées/d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré (en euros)
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale).	79 000	58,18
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé (information globale).	24 065	43,75

D) PROCÉDURE D'ATTRIBUTION D'OPTIONS D'ACHAT ET/OU SOUSCRIPTION

En ce qui concerne l'attribution de plans d'options d'achat et/ou de souscription d'actions, la société s'est donné une procédure stricte d'attribution de stock-options lors de la réunion du Conseil d'administration du 6 février 2003.

Le principe d'attribution d'une tranche d'options de souscription ou d'achat d'actions ne peut être décidé qu'une fois par an, au cours de la réunion du Conseil qui se tient au mois de février en vue d'arrêter les comptes annuels.

La liste des bénéficiaires d'options ainsi que le nombre d'options attribuées à chacun et le prix des options, à partir de la moyenne des premiers cours cotés durant les vingt dernières séances de Bourse précédant l'attribution effective, sont déterminés dans le courant du mois d'avril, lors de la réunion du Conseil devant convoquer l'Assemblée.

E) CONTRATS D'INTÉRESSEMENT ET DE PARTICIPATION 2005

Accord d'intéressement et de participation

Intéressement

Au cours de l'année 2004, sept accords d'intéressement ont été signés dans le groupe Faurecia. Ils concernent Trécia, Faurecia Bloc Avant (FBA), Faurecia Systèmes de Direction (FSD), EAK, Sienor, Sotexo et ECSA. Toutes les sociétés françaises sont donc aujourd'hui couvertes par des accords d'intéressement à l'exception de Faurecia Interieur Industrie (FII), Siemar et Automotive Sandouville.

La grande majorité de ces accords :

- subordonne le versement d'intéressement à des résultats économiques positifs au niveau de la société ;
- plafonne le montant de l'intéressement à 6 % de la masse salariale en cas d'atteinte des objectifs, exceptionnellement porté à 8 % en cas de dépassement des objectifs ;
- définit le calcul de l'intéressement sur la base de deux familles d'indicateurs :
 - des indicateurs économiques au niveau société et établissements,
 - des indicateurs de progrès permanent calculés au niveau de l'établissement et choisis au sein des indicateurs du Faurecia Excellence System.

Le montant total de l'intéressement est le plus généralement équitablement réparti entre ces deux familles d'indicateurs.

Le calcul de l'intéressement selon ces indicateurs et le versement de celui-ci sont effectués chaque semestre. La répartition entre les salariés est généralement pour moitié proportionnelle au salaire pour moitié uniforme (en fonction du temps de présence).

Les accords signés sur les sites de juste-à-temps (JAT) ne prévoient pas de seuil de déclenchement, accordent généralement un poids plus important aux indicateurs de progrès, plafonnent l'intéressement aux alentours de 3 % à 4 %, et prévoient une répartition uniforme.

Participation

Les accords de participation des différentes sociétés du Groupe appliquent la formule de calcul légale et prévoient une répartition d'entreprise entre les salariés proportionnelle aux salaires perçus au cours de l'exercice considéré, sous réserve des limites réglementaires.

- Les fonds de la réserve spéciale de participation sont affectés, au choix des salariés, dans les Fonds commun de placement du Plan d'épargne groupe (PEG), ou à un compte courant bloqué.
- Le principe de mutualisation des réserves spéciales de participation entre Faurecia Industrie (FI) et Faurecia Systèmes d'Échappement (FSE), mis en place en 2001 lors de l'apport d'activités de Faurecia à Faurecia Systèmes d'Échappement nouvellement créée, a été reconduit pour les années 2004 et 2005 par un accord signé en décembre 2004.

Les sociétés Faurecia Bloc Avant et Faurecia Systèmes de Direction, créées en 2003 par filialisation de Faurecia Industrie et intégrées dans la mutualisation en 2003, ont signé leurs propres accords de participation d'activités en 2004.

- En 2004, la signature de cinq avenants aux accords de participation en vigueur dans le cadre des mesures de relance de la consommation a été réalisée.

Plan d'épargne groupe

Un nouveau dispositif d'épargne salariale a été mis en place au niveau du groupe Faurecia en février 2004. Ce Plan d'épargne groupe a remplacé les systèmes existants et bénéficie à l'ensemble des salariés du groupe Faurecia en France.

Il offre, aux salariés qui le souhaitent, la possibilité de se constituer une épargne investie en valeurs mobilières, grâce à l'achat de parts de Fonds communs de placement d'entreprise. Ces FCPE sont au nombre de treize.

Le Plan d'épargne groupe peut être alimenté par le versement des sommes attribuées au titre de la participation et de l'intéressement, ainsi que par des versements volontaires. Les versements volontaires sur le FCPE « Faurecia Actionnariat », constitué des seules actions de Faurecia, donnent lieu à versement d'un abondement par l'entreprise.

Au 31 décembre 2003, le montant total investi sur les treize FCPE est de 20,8 millions d'euros, le fonds monétaire géré par le Crédit Agricole – Asset Management détenant à lui seul 75 % du montant total et le fond Faurecia Actionnariat, 25 %.

Par ailleurs, les dispositions de relance de la consommation relatives à l'épargne salariale ont permis de débloquer la somme de 8,8 millions d'euros entre septembre et décembre 2004.

IV. Attestation du responsable

RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

M. Pierre Lévi
Président et Directeur Général

À ma connaissance, les données du présent document de référence concernant Faurecia sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Faurecia ; elles ne comprennent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Pierre Lévi

Fait à Nanterre, le 19 avril 2005

RESPONSABLE DE L'INFORMATION

M. Pierre-Jean Sivignon
Directeur Financier Groupe

V. Avis des Commissaires aux comptes

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société Faurecia SA et en application de l'article 211-5-2 du livre II du règlement général de l'AMF, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans le présent document de référence.

Ce document de référence a été établi sous la responsabilité de Pierre Lévi, Président et Directeur Général. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le document de référence afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission. Ce document de référence ne contient pas de données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré.

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2004, 2003 et 2002 arrêtés par le Conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, présentées dans ce document de référence

Paris et Paris-La Défense, le 26 avril 2005

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Christian Martin

Ernst & Young Audit
Laurent Miannay

TABLE DE CONCORDANCE

Afin de faciliter la lecture du Rapport annuel déposé comme document de référence, la table thématique suivante permet d'identifier les principales informations requises par l'Autorité des marchés financiers dans le cadre de ses règlements et instructions d'application.

Pages

I. Informations

II. Attestations des responsables

– Attestation des responsables du document de référence	T2 p. 130
– Attestation des contrôleurs légaux des comptes	T2 p. 131
– Politique d'information	T2 p. 4

III. Renseignements de caractère général

1. Faurecia

– Réglementation applicable	T2 p. 105
-----------------------------	-----------

2. Capital

– Particularités	T2 p. 106
– Capital autorisé non émis	T2 p. 107
– Capital potentiel	T2 p. 107
– Tableau d'évolution du capital sur cinq ans	T2 p. 108

3. Marché des titres

– Tableau d'évolution des cours et volumes sur dix-huit mois	T2 p. 110
– Dividendes	T2 p. 110

IV. Capital et droits de vote

– Répartition actuelle du capital et des droits de vote	T2 p. 111
– Évolution de l'actionnariat	T2 p. 112
– Pactes d'actionnaires	T2 p. 111

V. Activité du Groupe

– Organisation du Groupe	T1 p. 15 T2 p. 60
– Chiffres clés du Groupe	T1 p. 32 à 35 T2 p. 2 et 3
– Informations chiffrées sectorielles	T2 p. 9 à 11 et 33 à 35
– Marchés et positionnement concurrentiel de Faurecia	T1 p. 32 et T2 p. 9 à 11
– Politique d'investissements	T1 p. 35 et T2 p. 8-34-35

VI. Analyse des risques du Groupe

1. Facteurs de risques

- Risques de marché T2 p. 11
- Risques particuliers liés à l'activité T2 p. 12-13
- Risques juridiques T2 p. 11
- Risques industriels liés à l'environnement T2 p. 13

2. Assurances et couverture des risques

VII. Patrimoine, situation financière et résultats

- Comptes consolidés et annexe T2 p. 25
- Engagements hors bilan T2 p. 13-14-47-53
- Honoraires des Commissaires aux comptes T2 p. 126
- Comptes sociaux et annexe T2 p. 85

VIII. Gouvernement d'entreprise

- Composition et fonctionnement des organes d'administration T2 p. 112
- Composition et fonctionnement des Comités T2 p. 117-118
- Dirigeants mandataires sociaux T2 p. 116
- Dix premiers salariés non mandataires sociaux T2 p. 128
- Conventions réglementées T2 p. 103

IX. Évolution récente et perspectives

- Évolution récente T2 p. 38-89
- Perspectives T1 p. 4 et T2 p. 9



Ce document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 26 avril 2005 conformément à l'article 211-6 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété d'une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

PRINCIPALES ADRESSES DU GROUPE

Faurecia

Siège social
2, rue Hennape
92735 Nanterre Cedex
Tél. : (33) 1 72 36 70 00
Fax : (33) 1 72 36 70 07
<http://www.faurecia.com>
Contact Communication : Thierry Lemâne
Contact Presse : Béatrice Mandine

AFRIQUE DU SUD

Sièges d'échappement

Cnr Henry Ford & Nicoll Road
Elmosa Park, Neave Township
PO Box 995
6000 Port Elizabeth
Tél. : (27) 41 451 0936
Fax : (27) 41 451 0948

Sièges d'intérieur

Cnr Larch avenue & Wattle square
Holland Park
PO Box 770
6000 Port Elizabeth
Tél. : (27) 41 393 4200
Fax : (27) 41 393 2216

ALLEMAGNE

Sièges d'automobile

Nordseher Strasse 38
31655 Stadthagen
Tél. : (49) 5721 702 0
Fax : (49) 5721 702 370

Sièges d'intérieur

Herboldshofer Strasse 35
90765 Fürth
Tél. : (49) 911 76 100
Fax : (49) 911 76 10 466

Sièges d'automobile

Faureciastraße 1
76767 Hagenbach
Tél. : (49) 72 73 80 10
Fax : (49) 72 73 80 15 55

ARGENTINE

Sièges d'automobile

Ruta 197 n° 2999, El Talar
1617 Pacheco (Buenos Aires)
Tél. : (54) 11 4726 9400
Fax : (54) 11 4726 8463

Sièges d'intérieur

Carlos Pellegrini Y Viamonte
Lanus - Placia de Buenos Aires
1824 Lanus
Tél. : (54) 11 4001 8800
Fax : (54) 11 4001 8859

BELGIQUE

Modules et Systèmes

Mai Zetterlingstraat 70
9042 Gent
Tél. : (32) 9 255 82 22
Fax : (32) 9 255 84 10

BRÉSIL

Sièges d'automobile

Avenida Prefeito Domingos
Mocelin Neto, 777
Borda do Campo km 77,
Parque Industrial Renault
CEP 830420 Quatro Barras
Tél. : (54) 41 4009 8000
Fax : (55) 41 4009 1560

Sièges d'intérieur

Av Nossa senhora do bom sucesso,
3344, Mod 3&4, Campo Allegre
12420-010 Pindamonhangaba
Tél. : (55) 12 3644 4200
Fax : (55) 12 3644 4201

Sièges d'automobile

Avenida Dom Pedro II, 288
8° andar – Bairro Jardim
09080-000 Santo Andre
Tél. : (55) 11 4993 7900
Fax : (55) 11 4432 0525

CANADA

Sièges d'automobile

6141 Vipond Drive
ON L5T 2B2, Mississauga-Ontario
Tél. : (1) 905 670 0218
Fax : (1) 905 670 1415

CHINE

Sièges d'automobile

6th Floor, n° 88 Building,
n° 1199 Qinzhou
North Road, Caohejing Hi-Tech
Park 200233 Shanghai
Tél. : (86) 21 5426 3737
Fax : (86) 21 5426 1653

Systèmes d'échappement

n° 1, Chuang Ye Road
Wuhan Technical and Economic
Development Zone
430056 Wuhan
Tél. : (86) 27 84 89 1745
Fax : (86) 27 84 89 2261

CORÉE DU SUD

Systèmes d'échappement

1264, Jungwang-dong
Shiheung City Kyungi-do
Tél. : (82) 31 434 6300-4
Fax : (82) 31 434 6305-6

ESPAGNE

Composants

Calle 2, n° 20-22,
Sector A. Pol. Ind. Zona Franca
8040 Barcelona
Tél. : (34) 932 239 970
Fax : (34) 932 234 688

Systèmes d'échappement

Camiño do Caramuxo 33
36213 Vigo
Tél. : (34) 986 213 838
Fax : (34) 986 214 600

Systèmes d'intérieur

Autovia A-3, Madrid-Valencia,
Km. 334,5
Apartado de Correos 180
46930 Quart de Poblet (Valencia)
Tél. : (34) 96 196 00 00
Fax : (34) 96 196 00 69

ÉTATS-UNIS

Sièges d'automobile

2380 Meijer Drive-Michigan
MI 48084-7 Troy
Tél. : (1) 248 288 1000
Fax : (1) 248 288 1074

Systèmes d'intérieur

2050 Auburn Road
MI 48326, Auburn Hills
Tél. : (1) 248 409 3500
Fax : (1) 248 409 3501

Systèmes d'échappement

543 Matzinger Road
OH 43612, Toledo
Tél. : (1) 419 727 5000
Fax : (1) 419 727 5025

FRANCE

2, rue Hennape
92735 Nanterre Cedex
Tél. : (33) 1 72 36 70 00
Fax : (33) 1 72 36 70 07

GRANDE-BRETAGNE

Sièges d'automobile

PO Box 200, Humber Road, Stoke
CV3 1LU Coventry
Tél. : (44) 2476 885 700
Fax : (44) 2476 885 075

Systèmes d'intérieur

Common Lane
Fradley Business Park
WS13 8NQ Fradley (Lichfield)
Tél. : (44) 1543 445 200
Fax : (44) 1543 444 434

INDE

Sièges d'automobile

Plot n°19, 2nd Main, 2nd Cross,
KIADB
Attibele Industrial Area
Anekal Taluk, Bangalore District,
Karnataka State
562107 Attibele
Tél. : (91) 80 7820 553
Fax : (91) 80 7820 245

JAPON

Sièges d'automobile

Innotech Bldg., 3F
3-17-6, Shin-Yokohama,
Kohoku-ku,
222-8580 Yokohama
Tél. : (81) 045 478 7500
Fax : (81) 045 478 7509

LUXEMBOURG

Modules et Systèmes

Op der Sang 14
ZI Eselborn-Lentzweiler
L-9779 Eselborn
Tél. : (352) 94 90 90
Fax : (352) 94 90 81

MEXIQUE

Systèmes d'intérieur

Parque Industrial Finsa Nave 17
Autopista México – Puebla
72710 Puebla
Tél. : (52) 222 229 87 00
Fax : (52) 222 210 54 62

Systèmes d'échappement

Boulevard Henry Ford # 53,
Parque Industrial Dynatech-Sur,
Sonora 83200 Hermosillo
Tél. : (52) 662 108 1100
Fax : (52) 662 108 1100

PAYS-BAS

Systèmes d'intérieur

Kleibergweg
7NL 6130 PC Sittard (Born)
Tél. : (31) 46 420 78 78
Fax : (31) 46 420 78 82

POLOGNE

Composants

Ul. Spoldzielcza 4
05-600 Grójec
Tél. : (48) 48 665 01 13
Fax : (48) 48 664 37 11

Systèmes d'intérieur

Ul. Szczecinska 31
66-400 Gorzow Wielkopolski
Tél. : (48) 95 72 19 304
Fax : (48) 95 72 19 309

PORTUGAL

Composants

Rua Comendador Rainho 44 –
Apartado 61
3701-953 São João da Madeira
Tél. : (351) 256 839 200
Fax : (351) 256 839 207

Systèmes d'intérieur

Parque Industrial Autoeuropa
Quinta da Marquesa I
CCI 10207
2950 – 678 Palmela
Tél. : (351) 21 213 51 00
Fax : (351) 21 210 80 36

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Composants

Mesická 276
39002 Tabor
Tél. : (420) 381 494 111
Fax : (420) 381 259 782

Systèmes d'échappement

Horka 34
29401 Bakov Nad Jizerou
Tél. : (420) 326 799 111
Fax : (420) 326 799 120

Systèmes d'intérieur

Plazy 100
29301 Mlada Boleslav
Tél. : (420) 326 370 111
Fax : (420) 326 370 100

ROUMANIE

Composants

DN7 km 256 + 836
555700 Talmaçiu
Tél. : (40) 269 208 700
Fax : (40) 269 555 486

SLOVAQUIE

Systèmes d'intérieur

Opletalova 73
84107 Bratislava
Tél. : (421) 2 6930 7714
Fax : (421) 2 6930 7735

SLOVÉNIE

Composants

Kandijska Cesta 60
8000 Novo Mestro
Tél. : (386) 7391 81 70
Fax : (386) 7391 81 72

SUÈDE

Sièges d'automobile

Töpelsgatan 5A
41655 Göteborg
Tél. : (46) 31 703 3441
Fax : (46) 31 703 4715

Systèmes d'échappement

Nya Bergkvaravägen 15-17 Box 501
385-25 Torsas
Tél. : (46) 486 13000
Fax : (46) 486 10401

TUNISIE

Composants

Route de Mornag km 6
ZI de Bata
2013 Ben Arous
Tél. : (216) 71 38 30 06
Fax : (216) 71 38 40 43

TURQUIE

Sièges d'automobile

Teknik Malzeme
Geçit Köyü Giripi
471 16150 Bursa
Tél. : (90) 224 244 73 00
Fax : (90) 224 244 65 87

Systèmes d'intérieur

Hürriyet Mahallesi
Harmansazi mevki
16800 Orhangazi
Tél. : (90) 224 573 60 60
Fax : (90) 224 573 60 65

Crédit photos : B. Schittny

Création et réalisation :  EURO RSCG C&O



La perfection technique, la passion automobile.